



UNIVERSITE DE LIEGE
Faculté de Philosophie et Lettres
Département de Langues et
Littératures françaises et romanes

Être jeune et *Franstalig* à Gand

**Enquête sociolinguistique exploratoire au sein de la communauté
des francophones de Flandre**

Mémoire réalisé en vue de l'obtention du
Master en Langues et Littératures françaises et romanes
par Alix DASSARGUES,
Sous la direction de Jean-Marie KLINKENBERG et de Pierre SWIGGERS
Année académique 2010-2011

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier nos deux promoteurs qui nous ont soutenue dans notre travail. Merci à Jean-Marie Klinkenberg pour son aide, ses nombreux conseils, et ses relectures minutieuses ; merci aussi pour les nombreux contacts professionnels dont il nous a fait profiter. Merci à Pierre Swiggers pour ses judicieux conseils et ses multiples lectures attentives.

Merci à Esther Baiwir pour ses encouragements et pour la lecture de notre travail.

Merci à Pierre Schoentjes et à son épouse pour les informations précieuses qu'ils nous ont données sur le milieu des francophones gantois, merci pour leurs éclairages sociologiques et bibliographiques.

Merci à Dominique Willems de nous avoir permis un accès facile au mémoire de Yolande Van den Branden, merci pour les pistes de recherche qui m'ont été confiées et pour la relecture attentive de notre questionnaire.

Merci à Marie-Louise Moreau pour ses nombreux conseils pratiques en ce qui concerne la rédaction d'un questionnaire sociolinguistique.

Merci à Patrick Italiano pour sa rigoureuse relecture de notre questionnaire ; merci pour son aide primordiale et ses précieux conseils en matière de traitement statistique de nos données. Je remercie également Éric Geerkens-Provin pour ses judicieuses remarques méthodologiques concernant le traitement statistique de notre enquête.

Merci à Marie-Guy Boutier pour son soutien et pour les suggestions et conseils occasionnels que nous avons reçus.

Nous désirons également témoigner notre reconnaissance envers tous ceux qui ont bien voulu remplir l'enquête ainsi qu'à nos « testeuses » de questionnaire. Merci à tous ceux qui nous ont accueillie chaleureusement et qui n'ont pas manqué de converser amicalement avec nous, merci à Caroline et Aurélie ainsi qu'à Tanguy avec qui nous avons pu nous entretenir un peu plus longtemps.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude à tous nos relecteurs attentifs : Pascale Hansen, Alain Dassargues, Patricia Michielsen, Richard et Marguerite Michielsen.

Merci à ceux et celles qui nous ont aidée occasionnellement, nous pensons notamment à Isaline Wittorski pour son aide juridique et à Lauranne Dassargues pour son aide linguistique. Merci également à nos amies qui nous ont soutenue tout au long de ce mémoire.

Enfin, nous tenons à remercier Julien Régibeau pour sa relecture scientifique ainsi que ses conseils avisés et pratiques, merci pour son soutien et sa patience indéfectible.

Introduction

Il est des terrains de prédilection pour les linguistes qui s'intéressent à l'étude des représentations mentales : il s'agit de ces communautés multilingues que leur passé ou leur présent invitent à une réflexion permanente sur les langues en contact, sur les normes qui régissent les communications, sur la symbolique des discours [...] (Francard 1993c : 61)

Lorsque l'on évoque le français en Belgique, il est presque toujours question de la francophonie bruxelloise et wallonne¹, y compris dans les études sociolinguistiques². Pourtant, il y a aussi une nette présence de Belges francophones dans le nord du pays. L'existence de cette communauté linguistique est occultée par l'unilinguisme affiché par la Région flamande et par l'abolition des recensements linguistiques. Néanmoins, grâce à l'étude de 1991 de Guido Tastenhoye, nous savons qu'il existe plus ou moins deux cent mille francophones vivant en Flandre, c'est-à-dire 3,5% de la population flamande³ (Boeva 1998 : 2971). Ces nombreux francophones, devenus bilingues sous l'impulsion du mouvement flamand, sont particulièrement intéressants à étudier. En effet, nous verrons plus loin⁴ que cette communauté est singulière pour ses aspects sociaux, linguistiques, historiques et culturels.

Depuis les années soixante, les conflits linguistiques sont largement documentés par les historiens, les politiciens et les journalistes⁵. Malgré cette augmentation croissante de publications, « la présence des francophones de Flandre dans l'historiographie et les médias belges [...] est quasiment inexistante » (Préaux 2009 : 38). Or, selon Wilmars, elle est intrinsèquement liée aux problèmes linguistiques de la Belgique : « *alle taalproblemen, behalve het Brusselse probleem, zijn in België opgelost, als er in Vlaanderen geen Franstalige minderheid meer bestaat*⁶ » (Wilmars 1968 : 161). Dans le contexte politique actuel, il est étrange que les chercheurs ne se soient pas encore beaucoup interrogés sur le

¹ Dans tous les médias belges, la crise politique et institutionnelle du pays se réduit toujours à une opposition entre deux entités : les francophones contre flamands (et vice versa). Avec ce dualisme, il est donc impossible d'envisager la question des « francophones flamands ».

² Dans les ouvrages de Francard (1993a, b et c) ainsi que dans celui de Garsou (1991), le syntagme « francophones de Belgique » renvoie uniquement aux locuteurs francophones appartenant à la Communauté française de Belgique. *Idem* dans l'ouvrage de Moreau, Brichard et Dupal (1999) où les seuls francophones considérés sont ceux qui sont scolarisés en français.

³ Ce chiffre ne comprend pas l'arrondissement de Bruxelles Halle-Vilvoorde qui compte cent dix mille francophones. Si l'on inclut cet arrondissement, les francophones constituent 5% de la population flamande.

⁴ Cf. Chapitre 1

⁵ Sur les ouvrages écrits à ce sujet dans les années 60 et 70, voir la bibliographie de l'ouvrage de Verdoodt 1977.

⁶ Nous traduisons : « Tous les problèmes linguistiques, excepté le problème bruxellois, seraient résolus en Belgique si, en Flandre, il n'existait plus de minorité francophone. »

problème de la francophonie flamande. L'apparition très récente du centre d'études des francophones en Flandre (CEFF-SFV)⁷ constitue déjà un grand pas vers une meilleure connaissance de ces locuteurs francophones.

Toutefois, aucun travail récent n'a été réalisé dans le domaine de la sociolinguistique, malgré le fait que la situation du français en Flandre constitue, selon Dominique Willems, « un réel laboratoire pour les sociolinguistes » (Willems 1997 : 265). Seules deux études, datant respectivement des années soixante et quatre-vingt, concernent d'une certaine façon cette communauté : l'ouvrage de Dirk Wilmars (1968) qui s'est intéressé à la psychologie sociale des francophones de Flandre, et le mémoire (1983), suivi d'un l'article⁸ (1988), de Yolande Van den Branden, qui a étudié les usages linguistiques et les représentations sociolinguistiques de la communauté des francophones de Gand.

Étant donné que ces deux études ne sont guère récentes, nous avons constitué nos propres données à partir d'un nouveau questionnaire afin de mettre au jour les attitudes et les représentations linguistiques des francophones de Flandre à l'heure actuelle. Ce faisant, nous nous sommes proposé de comparer diachroniquement les résultats obtenus par notre enquête avec ceux consignés dans ces ouvrages.

Notre enquête a été réalisée dans une visée exploratoire : elle ne se veut ni exhaustive, ni centrée sur une problématique bien précise, le but étant de donner des informations actuelles sur une communauté linguistique dont on ne sait pratiquement rien. Nous n'avons eu ni le temps ni les moyens financiers pour élaborer une enquête de grande ampleur (comportant de nombreux témoins et axée autour d'hypothèses de recherche plus fines). En faisant apparaître différentes tendances concernant les attitudes et les représentations des francophones de Flandre, nous espérons que notre travail pourra simplement servir de base à d'autres recherches sociolinguistiques plus spécifiques concernant les francophones de Flandre et plus particulièrement les jeunes de Gand.

Dans notre premier chapitre, nous présentons une contextualisation de la communauté des francophones de Flandre ainsi que les différents critères qui ont été choisis dans le but de sélectionner nos enquêtés. Ensuite, dans le second chapitre, la méthodologie mise en place pour notre enquête est décrite : des hypothèses de recherche au traitement des données en passant par la rédaction du questionnaire, l'échantillonnage, la passation de l'enquête ainsi

⁷ La mission de ce centre d'étude est de « se [consacrer] à l'étude résolument scientifique et multidisciplinaire des locuteurs de la langue française depuis leur apparition sur le territoire actuel de la Région flamande et de la Région Bruxelles-Capitale jusqu'au temps présent, et ceci dans toutes leurs expressions. » (CEFF-SFV 2007 : 17).

⁸ Article rédigé avec l'aide de sa promotrice de mémoire, Dominique Willems.

que son dépouillement. Ensuite, une interprétation des résultats de l'enquête est proposée dans notre troisième chapitre ; celle-ci met systématiquement en lien les données quantitatives et qualitatives récoltées par l'enquête. Le quatrième chapitre est consacré à l'analyse diachronique des résultats de notre enquête avec les deux travaux cités ci-dessus. Enfin, les diverses pistes à suivre et les perspectives ouvertes par ce travail seront évoquées.

1. Quelle communauté ?

1.1. Une communauté difficile à circonscrire

Avant de décrire la « population⁹ » qui a été interrogée dans notre enquête, il convient de clarifier l'appellation « francophone de Flandre ». En effet, celle-ci est intimement liée à la fois à l'histoire de la langue française en Flandre, à la géopolitique belge ainsi qu'aux notions d'identité et de communauté linguistiques.

Pour cette raison, il nous a paru nécessaire de fournir une description et une définition générale de la communauté linguistique étudiée à l'aide de l'histoire, des institutions politiques belges et de la sociolinguistique.

1.1.1. Un héritage historique

Loin d'être un phénomène récent, l'existence de francophones en Flandre plonge ses racines dans un passé lointain. Par conséquent, l'appellation « francophone de Flandre » réfère à une communauté linguistique particulière qui s'est modifiée au fil du temps selon les différentes dynamiques de langues en contact. Afin de mieux connaître l'héritage historique que possède cette communauté, nous la décrirons à travers un exposé sommaire de l'histoire de la langue française en Flandre¹⁰.

Depuis le règne des ducs de Bourgogne, la noblesse et la haute bourgeoisie de Flandre parlent le français (voir Brunot 1966 : 195-274). En effet, puisque les autorités bourguignonnes utilisent la langue française dans leur administration, les nobles et riches bourgeois qui gravitent autour de la Cour ne tardent pas à se franciser. Toutefois, dès la fin du XVI^e siècle, la connaissance du français régresse en raison de la prépondérance du latin : celui-ci est promu au rang de langue internationale, scientifique et culturelle par l'humanisme européen. À partir du début du XVIII^e, le français prend le relais du latin ; la langue est diffusée partout en Europe en véhiculant les idées des Lumières. Néanmoins, dans les Pays-Bas autrichiens, le clergé combat les idées révolutionnaires françaises, ce qui empêche la francisation rapide des intellectuels flamands. En tant que bastion catholique entouré de terres protestantes, les Pays-Bas autrichiens constituent, en effet, un lieu privilégié pour renforcer le courant de la Contre-Réforme ; l'orthodoxie catholique y combat les idées des Lumières considérées comme subversives. Ainsi, seuls quelques privilégiés possèdent des ressources

⁹ Terme de statistique désignant la totalité des effectifs.

¹⁰ Sur l'histoire des conflits linguistiques en Belgique, voir De Coster 2007 (28-32, 40-47, 82-109), Leton et Miroir 1999, Witte et Van Velthoven 1998 ainsi que Becquet 1977.

suffisantes pour envoyer leurs enfants étudier en France dans le but d'apprendre le français. Cet « exode scolaire » ira en s'accroissant durant tout le XVIII^e siècle.

La diffusion massive du français dans les grandes villes de Flandre commence tout de même à la fin du régime autrichien¹¹ : les réformes scolaires, l'usage du français par l'autorité centrale et la vie mondaine contribuent à cette diffusion.

Entre 1772 et 1778, l'impératrice Marie-Thérèse instaure aux Pays-Bas plusieurs réformes scolaires. Le régime autrichien a pour but de réformer les écoles qui utilisent le latin comme langue véhiculaire afin de mettre à l'honneur les langues vivantes (le français et le flamand) ainsi que les sciences (géographie, mathématiques, etc.). Ces nouvelles matières scientifiques sont enseignées en français vu l'inexistence de manuels en flamand. L'enseignement de la littérature se borne à l'étude d'auteurs français en raison du manque de grands auteurs flamands. Ainsi, le programme scolaire autrichien fait la part belle à l'enseignement et à l'utilisation du français. Cependant, ce programme n'est pas suffisamment respecté : la plupart des écoles continuent à enseigner principalement le latin puisque les universités l'utilisent toujours comme langue véhiculaire.

Bien que le régime autrichien prône la liberté de langues dans la vie publique et privée, la langue employée par les institutions officielles est le français. Le flamand est seulement utilisé dans certaines affaires juridiques et dans l'administration provinciale (registres de comptes ou d'états civils). Cette politique officiellement multilingue favorise le français en tant que moyen d'ascension sociale.

La vie mondaine des classes dominantes se déroule en français. En effet, au moment où Rivarol proclame le caractère universel de la langue française (Rivarol 1936 [1784]), la noblesse et la haute bourgeoisie flamande se francisent, à l'instar de toute la haute société européenne des XVIII^e et XIX^e siècles : « Le français était la langue des sciences et des arts, celle qui permettait de maintenir le contact avec la vie intellectuelle de l'époque. » (Deneckere 1954 : 335). Dans les grandes villes de Flandre, la mode « à la française » s'installe. Des loges maçonniques sont créées et véhiculent les idées des Lumières, ce qui ne se fait évidemment qu'en français. Le théâtre français à Gand est mis à l'honneur : y assister c'est faire acte d'appartenance à la haute société. La connaissance de la langue française devient donc un véritable marqueur de classe sociale.

¹¹ Pour une information générale sur l'histoire de la langue française pendant la période autrichienne, voir Brunot 1967a (337-358). Sur l'histoire de la langue française durant la période autrichienne, voir Deneckere 1954 (27-128) ; pour le régime autrichien, voir Hasquin 1987, Pirenne 1973 (303-400), Pirenne 1974a (13-96).

Notons que les compétences linguistiques des nobles et des bourgeois diffèrent. Les jeunes nobles flamands doivent rapidement apprendre le français afin de prendre leur place dans la vie mondaine tandis que les jeunes bourgeois doivent perfectionner d'abord leur connaissance du latin afin de réussir leurs études universitaires. Dès lors, les compétences acquises par ces deux groupes sociaux se distinguent. En effet, chez les nobles la connaissance du français se limite aux exigences de la vie mondaine ; il en ressort que la qualité de leur français parlé est bien supérieure à leur français écrit. Les bourgeois ne parlent en général pas autant le français que les nobles mais leurs compétences sont meilleures en ce qui concerne le français écrit. En effet, ceux-ci lisent les ouvrages scientifiques ainsi que la presse véhiculant les idées politiques françaises. En outre, certaines professions exigent une bonne connaissance du français écrit : les marchands qui désirent exporter leurs marchandises, les fonctionnaires, les magistrats, etc.

Durant la période autrichienne, le flamand constitue donc la langue maternelle du peuple et de la bourgeoisie. Le latin, quant à lui, reste la langue privilégiée de l'enseignement et des sciences. Malgré les nombreuses lectures d'ouvrages scientifiques français, les savants préfèrent écrire leurs articles scientifiques dans la langue véhiculaire de l'université : le latin. Seule la vie mondaine ainsi que les professions francisées se déroulent réellement en français.

Avec le régime français (1794-1814)¹², la connaissance du français ne fait évidemment que s'intensifier¹³ : la qualité de la langue des nobles et des bourgeois s'améliore au contact de professeurs et de fonctionnaires français, de même que la diffusion du français s'amplifie également grâce à deux facteurs nouveaux¹⁴. Tout d'abord, le français devient la langue véhiculaire dans les établissements scolaires créés par les Français et dans l'armée napoléonienne. En effet, de nouvelles écoles primaires sont créées à partir de 1800, ce qui

¹² Pour plus d'informations sur le régime français, voir Pirenne 1974a (97-216)

¹³ Cette période historique revêt de l'importance pour le mouvement flamand. En effet, le rattachement de la Flandre à la jeune République en 1795 a pu être considéré comme une occupation sous laquelle la population aurait subi une francisation forcée. Dans l'imaginaire collectif, l'« occupation française » joue donc le reflet déformé de la bataille des Éperons d'or. D'une part, le mouvement flamand a assigné à la bataille de 1302 le rôle de symbole de l'émancipation flamande face à la francisation. Ainsi, par la commémoration de cette victoire sur la chevalerie française, le mouvement flamand combat la francisation progressive de la Flandre. Alors que d'autre part, l'existence de francophones en Flandre est attribuée à l'occupation du territoire par les troupes révolutionnaires et napoléoniennes. En effet, le mythe du flamand francisé contre sa volonté permet au mouvement flamand de mieux lutter pour la reconnaissance du flamand en tant que langue de la population. Cependant, comme nous venons de l'exposer, la francisation des hautes classes sociales ne date pas de la période française, elle était déjà naturellement en cours sous le régime autrichien. Sur le sujet, voir Deneckere, M. 1954 (343-344), Morelli 1995 (83-100, 191-232, 255-262), Reynebeau 1995, De Schryver *et al.* 1998, Stephany 2008, Witte 1983 (231), Lamberty et Lissens 1951, Lamberty 197, Broeckx *et al.* 1960 (287-294) et De Vroede 1975.

¹⁴ En ce qui concerne les réformes de l'enseignement et la politique linguistique française en Flandre voir Brunot (1967b : 162-173).

permet la francisation de la petite et moyenne bourgeoisie partout en Flandre. Des écoles secondaires ainsi que des Lycées français sont créés dans les grands centres urbains. Dès lors, les étudiants sortant de ces écoles connaissent parfaitement le français, ce qui est requis pour être engagé en tant que fonctionnaire de l'État français. L'incorporation du peuple flamand dans l'armée permet aux plus doués d'apprendre à lire et à écrire le français et aux autres à connaître les rudiments de cette langue. Ainsi, l'instauration du français en tant que langue véhiculaire de ces deux institutions permet une francisation rapide et profonde de la population.

Le second facteur de diffusion de la langue est le soutien officiel du français par les autorités dans tous les secteurs de la vie publique : fonctionnaires, avocats, juges, notaires et employés des administrations emploient usuellement le français et ne voient plus l'utilité d'utiliser le flamand.

Le français s'implante de façon tellement forte dans l'administration et la justice qu'en 1814, sous le régime hollandais¹⁵, la néerlandisation des institutions paraît contre nature. En effet, en Flandre, Guillaume I^{er} facilite l'usage du néerlandais dans l'enseignement, l'administration et la justice, malgré les fortes traditions francophones associées à ces secteurs. Ainsi, avant 1814, un acte notarié flamand (néerlandais) était toujours accompagné d'une traduction française ; tandis qu'après cette date, les actes flamands se suffisent à eux-mêmes. De plus, les actes de l'État civil ont l'obligation d'être rédigés en néerlandais en Flandre.

Mais ce processus ne va pas sans résistance puisque peu de gens sont favorables à ce changement. De nombreux préjugés sur le flamand sont véhiculés. Il est vrai que les dialectes flamands sont uniquement parlés par le peuple et n'ont aucune commune mesure face au prestige du français. En outre, le néerlandais imposé par Guillaume I^{er} ne coïncide pas avec la langue parlée par le peuple. Pour toute la population, le néerlandais est une nouvelle langue à apprendre et, qui plus est, moins prestigieuse que le français. Malgré les recommandations du Roi, l'administration et la justice continuent à utiliser le français jusqu'en 1823. La vie mondaine et littéraire reste francophone (théâtre, presse, sociétés littéraires, etc.), elle est même amplifiée par la légalisation de la contrefaçon d'ouvrages français.

En 1823, les arrêtés de néerlandisation entrent réellement en vigueur ; le roi des Pays-Bas impose donc véritablement l'usage du néerlandais dans la vie officielle : enseignement,

¹⁵ Pour plus d'informations sur le régime hollandais, voir Pirenne 1974a (217-290) ; et sur la politique linguistique de Guillaume I^{er}, voir Pirenne 1974a (286-290) et Deneckere 1954 (279-335).

administration, justice, etc. L'administration et la justice sont obligées d'obtempérer, ce qui crée de forts mécontentements :

Een sterke Waalse oppositie tegen het Nederlands, evenals het verzet vanuit de verfranste Brusselse en sommige Vlaamse kringen tegen deze taalpolitiek, hadden echter tot gevolg dat de taalkwestie opgenomen werd in het grievenpakket van de revolutionairen van 1830. Aangezien het nu juist die Franstaligen en een deel van de verfranste Vlaamse adel, geestelijkheid en intelligentsia waren die in 1830-31 de toon aangaven in de nieuwe Belgische staat, ligt het voor de hand dat het verfransing verder ging¹⁶. (Witte 1983 : 231-232)

De ce fait, lorsque l'État belge est créé en 1830, le français est déclaré seule langue officielle, tout en laissant le choix aux citoyens d'utiliser la langue qu'ils désirent. Le peuple continue donc à parler les dialectes germaniques ou romans selon les cas. Ainsi, la frontière linguistique entre francophones et dialectophones correspond à une frontière sociale et économique : les premiers forment l'élite intellectuelle et sociale du pays tandis que le peuple est dialectophone. Malgré la liberté de langue proclamée, le français, langue de promotion sociale, se propage très rapidement dans la vie publique et privée car les Flamands non bilingues sont bloqués dans leur progression sociale.

Dès 1848, les premiers élus flamands provenant de la petite bourgeoisie revendiquent l'officialisation du néerlandais comme langue nationale. Cette requête est écartée par les politiciens francophones, lesquels estiment que le caractère officiellement bilingue du pays pourrait menacer l'unité nationale.

À partir des années 1873-1880, le néerlandais est toléré dans la justice (1873), dans l'administration (1878), dans l'enseignement primaire (1879) et dans l'enseignement secondaire (1883/1910)¹⁷. En 1898, le néerlandais accède enfin au statut de langue officielle.

Mais ces concessions n'entravent pas la francisation progressive de la population belge. Ce n'est qu'à partir des années 1930¹⁸ que cette dynamique linguistique s'inverse sous l'impulsion du mouvement flamand. La Flandre entame alors sa lente évolution, rythmée par les arrêtés officiels, vers un statut de région monolingue néerlandophone.

¹⁶ Nous traduisons : « Une forte opposition wallonne contre le néerlandais, de même que l'opposition des cercles francisés bruxellois et de certains milieux flamands contre cette politique linguistique, eurent comme résultat que la question linguistique fut un des griefs allégués par les révolutionnaires de 1830. Comme c'étaient ces francophones-là et une partie de la noblesse flamande francisée ainsi que le clergé et l'intelligentsia qui donnaient le ton dans le nouvel État belge en 1830-31, il est évident que la francisation s'accéléra ».

¹⁷ Sur les guerres scolaires, voir Deneckere 2005 (31-51) et Berckx 1999. Sur la néerlandisation de l'Université de Gand, voir De Waele 2002.

¹⁸ Sur la néerlandisation de l'université de Gand, voir De Waele 2002.

De mentaliteit van de Franstaligen is de laatste decennia ongetwijfeld veranderd. Zij leren Nederlands onder de druk van de nieuwe omstandigheden en niet uit liefde voor het volk of voor de taal.¹⁹ (Wilmars 1968 : 103)

Seule Bruxelles et sa périphérie continue à se franciser en profondeur²⁰. Les données recueillies par les recensements linguistiques attestent cette évolution rapide du français à Bruxelles. Or, l'appartenance de Bruxelles à la Flandre a toujours été proclamée par le mouvement flamand. En raison des réalités dérangeantes mises au jour par les recensements linguistiques, le mouvement flamand obtient donc l'interdiction de ceux-ci à partir de 1960²¹.

La loi du 8 novembre 1962²² cliche la frontière linguistique, sans consultation de la population et sans tenir compte de l'avis de linguistes (Verdoodt 1977 : 123-133). Cette nouvelle loi consacre le principe de territorialité qui était déjà instauré implicitement. En effet, l'article 30²³ de la Constitution belge, tout en fondant le principe de liberté linguistique, stipule que seuls les législateurs sont autorisés à régler l'emploi des langues en ce qui concerne l'autorité publique et les affaires judiciaires. Concrètement, cette loi implique que la langue sociale de l'habitant doit être celle de la région dans laquelle il habite. Ainsi, les francophones de Flandre qui jouissaient de l'appartenance à la communauté linguistique majoritaire de Belgique forment désormais une minorité²⁴ linguistique en région flamande. Cependant, en dépit de l'existence de lois en faveur du néerlandais, le français est toujours pratiqué par l'élite intellectuelle et sociale flamande. Comme le dit Dominique Willems, « la connaissance du français est à ce moment [en 1959] toujours ressentie comme une condition *sine qua non* pour toute promotion sociale » (1997 : 264). Si bien que des lois telles que la loi pour l'utilisation obligatoire du néerlandais dans la communication interne entre employeurs et employés (1973) voient le jour. Sous l'influence de telles lois, peu à peu, la Flandre atteint un unilinguisme dans la vie publique, reléguant ainsi l'usage du français au cadre familial. Sous l'impulsion du mouvement flamand, l'usage du français dans le cadre familial devient même un handicap pour toute personne désirant briguer un emploi dépendant d'une quelconque autorité locale (Wilmars 1968 : 141).

¹⁹ Nous traduisons : « La mentalité des francophones a sans aucun doute changé durant cette dernière décennie. Ils apprennent le néerlandais sous la pression des nouvelles circonstances et non pas par amour du peuple ou de la langue ».

²⁰ Sur l'histoire du français à Bruxelles de l'époque bourguignonne à nos jours, voir Javeau 1997 (239-258)

²¹ Pour plus d'informations sur les raisons de l'abolition du recensement linguistique, voir Dujardin et Dumoulin 2008 (89-92), Verdoodt 1977 (120-122), avec, pages 122-123 sa bibliographie.

²² Sur les lois linguistiques de 1960-1962, voir Dujardin et Dumoulin 2008 (106-116) ainsi que Witte et Van Velthoven 1998 (98-104).

²³ Art. 30. - L'emploi des langues usitées en Belgique est facultatif; il ne peut être réglé que par la loi, et seulement pour les actes de l'autorité publique et pour les affaires judiciaires (Constitution belge).

²⁴ Cf. 1.1.2.

À l'heure actuelle, le français est mis sur un pied d'égalité avec les autres langues étrangères. Si bien que les francophones de Flandre se confondent avec la nouvelle bourgeoisie flamande qui apprend le français en tant que seconde langue (Willems 1997 : 267). Historiquement, certains sont « francophones de Flandre » alors que synchroniquement leurs comportements paraissent identiques à ceux de la bourgeoisie flamande. Nous verrons qu'il reste des différences notables entre ces deux types de locuteurs ; malgré la ressemblance de leurs comportements sociaux, ils n'ont pas tout à fait les mêmes types de comportements linguistiques.

Cet aperçu historique nous enseigne que la connaissance de la langue française en Flandre est particulièrement liée à un statut social. Ainsi, le « francophone de Flandre » pourra être identifié non seulement par sa connaissance de la langue française mais également par son origine sociale. Cette définition n'est, cependant, guère opératoire. En effet, à l'heure actuelle, le « francophone de Flandre » est difficile à distinguer des autres locuteurs francophones. À moins de vouloir se lancer dans de grandes recherches généalogiques, il convient de chercher une autre définition du syntagme « francophone de Flandre ».

1.1.2. Une communauté politiquement inexistante

Étant donné l'insuffisance des critères historiques dans l'élaboration d'une définition opératoire du « francophone de Flandre », il serait intéressant de caractériser l'appellation à l'aide des institutions politiques belges. Dans cette optique, nous tenterons de séparer les termes afin de nous simplifier la tâche.

Le complément « de Flandre » est aisément identifiable grâce aux institutions politiques de Belgique. Il s'agit d'un complément du nom renvoyant à des entités géographiques actuelles²⁵. Deux aires géographiques sont caractérisées par ce terme : il s'agit de la « Flandre en tant qu'ensemble de deux provinces (*West-Vlaanderen* et *Oost-Vlaanderen*) » ainsi que de la « Région flamande »²⁶. Historiquement, il n'y a pas de raison majeure pour séparer les francophones de Flandre (au sens restreint du terme) des francophones du Brabant, du Limbourg ou de la province d'Anvers. Ainsi, le terme « Flandre » sera utilisé dans le sens de « Région flamande ».

²⁵ Nous ne parlerons pas ici des Flandres française et zélandaise qui nous feraient sortir du cadre géographique belge dans lequel s'inscrit notre mémoire.

²⁶ « [...] le mot Flandre sera utilisé dans le sens large de Belgique néerlandophone. Au sens restreint, le mot désigne deux provinces flamandes (la Flandre occidentale et la Flandre orientale). » (Willems 1997 : 259).

Le terme « francophone » est plus complexe à identifier politiquement. Naïvement, nous aurions pu penser que le « francophone de Flandre » devait faire partie de la Communauté française de Belgique car celle-ci se définit comme suit :

La Communauté française de Belgique est une collectivité politique au service des francophones belges. (Communauté française de Belgique 2011 : en ligne)

Cependant, il existe diverses cartes géographiques de la Communauté²⁷ française, ce qui montre clairement que les compétences de cette institution s'établissent dans un territoire donné²⁸. De plus, depuis 1970, dans l'article 4 de la Constitution, il est stipulé que :

La Belgique comprend quatre régions linguistiques : la région de langue française, la région de langue néerlandaise, la région bilingue de Bruxelles-Capitale et la région de langue allemande. Chaque commune du Royaume fait partie d'une de ces régions linguistiques. Les limites des quatre régions linguistiques ne peuvent être changées ou rectifiées que par une loi [...] ²⁹

Les régions linguistiques sont donc considérées par la Constitution comme unilingues mis à part la région de Bruxelles-Capitale. La juridiction de la Communauté française est donc directement limitée à la région de langue française et à la région bilingue de Bruxelles-Capitale. Ainsi, les francophones de Flandre ne sont guère pris en compte par cette division en régions linguistiques.

En d'autres termes, les francophones de Flandre constituent une minorité linguistique au sein d'une région exigeant l'usage du néerlandais³⁰ dans la vie publique. En droit international, une « minorité » est définie comme suit :

Dans un État. Groupe d'individus, généralement fixés à demeure sur le territoire d'un État, qui forme une véritable communauté caractérisée par ses particularités ethniques, linguistiques et religieuses et se trouve en état d'infériorité numérique au sein d'une population majoritaire vis-à-vis de laquelle elle entend préserver son identité. (Certaines minorités font l'objet d'un statut juridique international.) (Cornu 2005 : 581)

²⁷ Nous remarquons donc que le terme « Communauté » en politique belge n'a pas le même sens qu'en linguistique. La Communauté française ne représente donc en rien la communauté de locuteurs francophones située en Flandre.

²⁸ Voir Annexe 1.

²⁹ Article 4 de la Constitution belge

³⁰ Nous utiliserons indifféremment le terme « néerlandais » pour référer à la langue parlée actuellement en Flandre, qu'il s'agisse de la *tussentaal* ou du néerlandais standard belge. La *tussentaal* est définie par la *Nederlandse Taalunie* comme un « *Term waarmee men in Vlaanderen de mengvorm aanduidt tussen standaardtaal en dialect.* » (« Terme par lequel on désigne, en Flandre, la langue hybride entre langue standard et dialecte. ») ; tandis que la variété standard de néerlandais parlé en Flandre correspond à une variété plus normée comportant des caractéristiques linguistiques propres à la Région flamande (*Nederlandse Taalunie* 2000-2011, en ligne).

La définition laisse la place à l'interprétation des juristes. C'est pourquoi les francophones de Flandre ne sont pourtant pas considérés comme une minorité par la Région Flamande³¹ mais bien par la Région de Bruxelles-Capitale et la Région Wallonne. Ce conflit définitionnel empêche la ratification de la convention-cadre élaborée par le Conseil de l'Europe concernant la protection des minorités nationales³² (Bureau des traités du Conseil de l'Europe 2011 : en ligne ; Mouton *La Libre Belgique* 2001 : en ligne ; Ringelheim 2006 ; Giordan 1992). Notons que, comme la Belgique est signataire³³ de cette convention, elle ne devrait théoriquement pas aller contre les principes fondamentaux de celle-ci. Toutefois, en 2001, l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a cité la Belgique parmi les pays qui « ont des minorités significatives qui doivent être protégées et dont les droits ne sont pas officiellement reconnus » et s'est élevée contre « la négation de l'existence de minorités et des droits des minorités dans plusieurs États membres du Conseil de l'Europe, et contre le fait que beaucoup de minorités en Europe ne se soient pas vu garantir un niveau de protection suffisant » (Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe 2001 : en ligne). Malgré cette recommandation de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, la Belgique n'a toujours pas ratifié cette convention-cadre européenne.

Étant donné que les francophones de Flandre constituent une minorité non-reconnue par la Belgique, nous ne pouvons guère utiliser ces critères politiques et constitutionnels afin d'établir une définition du francophone de Flandre. Toutefois, cette analyse du « francophone de Flandre » selon les institutions belges nous a permis de nous rendre compte du fait que l'existence de cette communauté constitue un point central des conflits linguistiques que connaît la Belgique actuellement. Les représentations linguistiques seront alors peu ou prou liées à ces conflits politiques. Il sera donc nécessaire de garder à l'esprit les circonstances politiques actuelles lors de l'interprétation des données recueillies dans le questionnaire.

1.1.3. Une communauté sociolinguistiquement homogène ?

Étant donné l'inefficacité d'une définition des « francophones de Flandre » par les institutions belges, il convient de définir la « communauté linguistique des francophones de Flandre » à l'aide de la sociolinguistique. L'ouvrage édité par Marie-Louise Moreau explicite

³¹ Il est clair que pour la Région flamande, définir les francophones de Flandre comme une minorité, c'est s'exposer à donner des subsides culturels aux francophones de la périphérie bruxelloise, ce qui va dans le sens contraire du mouvement flamand qui désire arrêter la francisation de Bruxelles et de sa périphérie.

³² Cette convention concerne les minorités autochtones d'un pays. Dans ce cas-ci, elle concerne notamment les germanophones en Belgique, les flamands dans la Région de Bruxelles-capitale, les francophones dans la Région flamande, etc.

³³ Il ne s'agit pas d'une signature totale car elle est accompagnée de nombreuses réserves.

le terme « communauté » : « La communauté linguistique est un objet abstrait, et construit tant par les individus que par le chercheur » (Baggioni, Moreau & Robillard 1997 : 93). En effet, la communauté linguistique peut se décrire mais en la décrivant le chercheur sélectionne déjà l'objet de sa recherche. C'est un principe sociologique :

La science sociale a affaire à des réalités déjà nommées, déjà classées, porteuses de noms propres et de noms communs, de titres, de signes, de sigles. [...] en structurant la perception que les agents sociaux ont du monde social, la nomination contribue à faire la structure de ce monde. (Bourdieu 2001 : 155)

[...] la nomination, si elle consiste à pointer un objet dont on va dire quelque chose, sélectionne déjà un certain nombre de pertinences et pose des contraintes catégorielles. (Pepin 2007 : 101)

La communauté linguistique des francophones de Flandre existe déjà en tant que nomination ; cependant, en décrivant sa structure, nous allons structurer cette communauté linguistique. Dans cette partie, il convient de garder à l'esprit que la communauté linguistique que nous décrirons sera celle que nous allons étudier. Notre connaissance et notre perception de l'appellation « francophone de Flandre » influe donc sur la description de cette communauté. Nous ne pouvons nous soustraire à ce principe sociologique. Nous tenterons, cependant, de décrire le plus objectivement possible cette communauté en choisissant des critères qui nous paraissent être acceptables par tous.

Comme nous l'avons décrit précédemment, la communauté linguistique des francophones de Flandre n'est pas un objet concrètement identifiable par des critères politiques, géographiques ou historiques. En effet, une communauté linguistique se fonde d'abord sur des critères sociologiques. Nous ne pouvons étudier une communauté que si les individus ciblés ressentent un sentiment d'appartenance au groupe social. Dans le cas des francophones de Flandre, l'appellation presque figée³⁴ de cette communauté permet d'identifier directement les individus auxquels réfère ce syntagme. D'après notre connaissance personnelle de ce milieu social, nous croyons pouvoir affirmer que le sentiment d'appartenance à la communauté désignée par cette appellation est présent chez les locuteurs francophones de Flandre. Après avoir identifié une communauté linguistique ressentie comme homogène par les individus qui la composent, nous pouvons analyser réellement son homogénéité à l'aide de critères spécifiques. Afin de justifier le choix de cette communauté linguistique, nous avons élaboré des indicateurs de cohésion communautaire entre francophones de Flandre. Ces indicateurs, qui vont être commentés ci-après, sont :

³⁴ Étant donné la non-utilisation des syntagmes « francophone flamand » ou « flamand francophone », nous déduisons que l'appellation « francophone de Flandre » est figée.

l'homogénéité dans les répertoires linguistiques, dans les modalités d'acquisition des différentes langues, dans l'origine socio-économique des individus, dans l'existence de réseaux de sociabilité propres à la communauté étudiée ainsi que le sentiment d'appartenance à cette communauté et l'existence de normes linguistiques communes. Bien entendu, certains « cas limites » seront rencontrés. En effet, l'appartenance à une communauté linguistique est un phénomène qui connaît une gradualité. Dès lors, pour chaque critère de cohésion, nous établirons des limites selon lesquelles un individu sera considéré comme faisant partie ou non de la communauté linguistique. Ainsi, tout en décrivant la cohésion du groupe social, nous allons écarter les individus apportant trop d'hétérogénéité à cette communauté.

a) Corpus et répertoires linguistiques

Dans cette partie, la notion de « corpus » sera utilisée sous l'acception que Chaudenson *et alii* lui donnent (Chaudenson *et alii* 1991 : 23-24), c'est-à-dire, « la proportion d'interactions effectuées dans un code par rapport au volume total des interactions au sein d'une communauté linguistique » (Robillard 1997 : 102). La définition de « répertoire linguistique » sera celle-ci : « ensemble des systèmes linguistiques ou des variétés utilisés par une communauté selon un ensemble de règles qui la caractérisent » (Dubois *et al.* 2007 : 410).

Afin de repérer une certaine homogénéité dans les corpus et répertoires linguistiques des francophones de Flandre, nous allons tenter de nous représenter la communauté à l'aide de la « matrice communicationnelle³⁵ » de Gumperz (1962, dans Dil 1971 : 102). Cette matrice correspond à un système constitué par différents comportements verbaux de locuteurs appartenant à une même communauté. « *the nature of components of the code matrix varies from community to community* » (Gumperz 1962, dans Dil 1971 : 102). Nous allons donc tenter de dépeindre très grossièrement la matrice de communication des francophones de Flandre. Si les mêmes comportements langagiers sont distingués chez tous les francophones de Flandre, cela constituera un indicateur de cohésion sociale de cette communauté.

Selon l'ouvrage *Sociolinguistique. Concepts de base*, « il est clair qu'il n'y a pas de correspondances entre territoires géographiques et pratiques linguistiques » (Baggioni *et al.* 1997 : 88). Cependant, cette affirmation n'est pas totalement pertinente dans le cas des francophones de Flandre. En effet, cette communauté est particularisée géographiquement. Le francophone est devenu « de Flandre » car il est inclus dans le cadre institutionnel flamand tel qu'il a été défini plus haut. C'est ce cadre flamand qui le caractérise : les institutions scolaires sont uniquement néerlandophones, par conséquent, la communauté des francophones de

³⁵Notre traduction (« *communication matrix* »)

Flandre est nécessairement composée de bilingues fonctionnels. En effet, le français est utilisé dans le cadre familial, tandis que le néerlandais constitue la langue de la scolarité et du monde du travail. Dès lors, les compétences linguistiques des individus varient fortement d'une langue à l'autre. Ainsi, nous observerons au cours de notre enquête une forte disparité entre la connaissance du français parlé et celle du français écrit, le néerlandais étant la langue la plus utilisée pour l'écriture. Dans la communauté linguistique étudiée, le néerlandais et le français sont en « distribution fonctionnelle complémentaire » selon Fishman (dans Boyer 2001 : 49). Selon cette théorie (Fishman 1971), on a affaire ici à un cas de bilinguisme sans diglossie³⁶ au sein de la Région flamande. Le francophone de Flandre utilise donc l'une et l'autre de ces variétés selon le contexte, la situation et surtout le contenu de son énonciation. Le mélange de codes montre particulièrement bien les fonctionnalités attribuées aux langues. Ainsi, les phrases des enfants constituent des exemples emblématiques : « Où est mon *stift* rouge ? Je l'ai mis dans mon *boekentas* mais il n'y est plus ! » ou encore « Maman, est-ce qu'il y a encore des *potlood*-glaces ?³⁷ ». Les termes « marqueur », « cartable » et « crayon » sont énoncés en néerlandais puisqu'ils renvoient à des réalités appartenant à la sphère scolaire, tandis que les autres mots de ces phrases sont des termes courants appartenant à la sphère domestique³⁸.

Ainsi, nous avons pu dégager des différences de fonctions entre les variétés utilisées par les francophones de Flandre. Cette ébauche de matrice communicationnelle est suffisante pour nous permettre d'éviter d'intégrer des locuteurs parlant le français en tant que seconde langue dans la communauté des francophones de Flandre.

Cependant, parmi les locuteurs ayant pour langue maternelle le français et vivant en Flandre, tous ne possèdent pas ces mêmes types de comportements linguistiques. En effet, dans les lieux proches de la frontière linguistique, proches de la frontière française ou proches de Bruxelles, les locuteurs pourraient bénéficier d'enseignements en français. Si ces francophones étudient en français, cela modifie profondément les fonctionnalités attribuées aux langues, ce qui signifie que la matrice communicationnelle précédemment établie, qui est assez grossière, ne correspond plus du tout à ces réalités. Afin de prendre en compte une communauté de locuteurs homogène, nous isolerons donc la communauté des francophones de Flandre des francophones bénéficiant d'une scolarité en français. Avec ce sens restreint de

³⁶ Les termes *diglossie* et *bilinguisme* sont entendus dans la signification que leur attribue Fishman.

³⁷ Exemples observés en avril 2002 au sein d'une famille francophone vivant à Anvers. Cette dernière phrase a été prononcée par un enfant désirant un glaçon en forme de crayon.

³⁸ Notons que le mot « glace » est également employé couramment dans la *tussentaal*. Il pourrait donc provenir du néerlandais. Cependant, nous savons que le lexème « *ijs* » est préféré par la famille.

« communauté des francophones de Flandre », nous avons isolé un ensemble d'individus possédant des comportements linguistiques semblables.

b) Modalités d'apprentissage du français et du néerlandais

Il s'agit maintenant de déterminer si les modalités d'acquisition des langues sont les mêmes chez tous les francophones de Flandre. Nous utiliserons les termes de « langue première » et de « langue seconde » selon l'acceptation que Mackey donne à ces termes (1997b), pour parler respectivement du français et du néerlandais. En effet, les deux langues ne sont pas apprises simultanément par le francophone de Flandre. Le français constitue généralement la langue véhiculaire³⁹ de la sphère familiale grâce aux parents, eux-mêmes élevés en français. Si les deux parents sont francophones, il s'agit d'un bilinguisme consécutif⁴⁰ : le français est appris avant le néerlandais. Nous pouvons également qualifier ce bilinguisme de « précoce » car l'individu francophone est confronté au néerlandais dès l'école gardienne (à l'âge de 2-3 ans). Cette immersion dans le système scolaire néerlandophone induit un bilinguisme primaire⁴¹. Ce bilinguisme est nécessaire pour les francophones de Flandre, car il constitue un moyen d'intégration sociale dans une région et une communauté uniquement néerlandophones. Ce contact linguistique est maintenu dans le temps. De ce fait, seul un déménagement ou une volonté de ne plus parler le français pourrait interrompre la situation diglossique dans laquelle les francophones de Flandre sont plongés.

Afin de maintenir des modalités d'acquisition du néerlandais et du français communes aux francophones de Flandre, nous ne prendrons pas en compte les francophones ayant poursuivi une scolarité en français. Ce cadre étant placé, la communauté reste relativement homogène vis-à-vis de cet indicateur de cohésion.

Les cas de couples mixtes constitués d'un individu néerlandophone et d'un autre francophone restent à envisager. La mixité d'un couple peut agir fortement sur l'acquisition des langues par leur enfant. En effet, selon la langue véhiculaire choisie par le couple, les jeunes issus de couples mixtes peuvent devenir : soit exclusivement néerlandophones, soit bilingues simultanés, soit bilingues consécutifs (le cas « exclusivement francophone », logiquement possible, étant exclu, pour les raisons évoquées précédemment). Malgré le risque d'hétérogénéité, lorsque les autres indicateurs les incluent dans la communauté, nous

³⁹ Selon nos observations, si le vocabulaire souffre d'interférences multiples avec le néerlandais, la syntaxe reste généralement française dans le cadre familial.

⁴⁰ Par opposition au bilinguisme simultané (Mackey 1997a : 63)

⁴¹ Par opposition au « bilinguisme secondaire » qui consiste à apprendre une autre langue par l'instruction et non par contact direct avec des locuteurs natifs (Mackey 1997a : 63).

considérerons les bilingues consécutifs et les bilingues simultanés, issus de ménages mixtes, comme des francophones de Flandre⁴².

c) Une communauté socio-économiquement favorisée

D'un point de vue historique, la connaissance du français, nous l'avons vu, est un marqueur distinguant les classes nanties de la population. En effet, elle constitue un puissant facteur de promotion sociale. Il n'est donc guère surprenant que les traces de cette discrimination sociale soient toujours visibles à l'heure actuelle. Dans les années soixante, certains voulaient se montrer francophones « *om zich beschaafd voor te doen zonder het te zijn* »⁴³ (Wilmars 1968 : 150). Il est intéressant de voir que pour un néerlandophone qui veut paraître cultivé, il fallait non seulement parler français mais aussi vivre dans le même milieu socioculturel que les francophones. Ce milieu socioculturel est décrit par Wilmars :

Ze rijden paard, kopen een yacht of gaan jagen om in bepaalde clubs binnen te raken. Ze gaan naar het Frans theater [...], naar het Parijsboulevardtheater [...]. Ze dwalen rond de Rotary en andere clubs [...]»⁴⁴ (Wilmars 1968: 151).

Les milieux sociaux où l'on peut rencontrer les francophones de Gand n'ont pas fondamentalement changé depuis 1968 : les francophones sont présents dans les « groupes d'activités⁴⁵ », dans les Rotary, dans les clubs de hockey, de golf, d'escrime, etc.⁴⁶ Toutes ces activités sont corrélées à un niveau socio-économique assez élevé.

Ainsi, l'indicateur socio-économique montre une cohésion assez forte entre les francophones de Flandre.

d) Francophone de Flandre : une identité ?

« Le sentiment de 'communauté' [...] fonde la communauté linguistique. » (Baggioni *et al.* 1997 : 88). Grâce à une rencontre préalable à notre enquête avec notre informateur Pierre Schoentjes (témoin connaissant particulièrement bien le milieu des francophones

⁴² En effet, il est difficile de considérer un bilingue simultané comme un non-francophone quand il a lui-même le sentiment d'être francophone de Flandre et quand ses réseaux sociaux le lient intimement avec les autres francophones de Flandre (bilingues consécutifs).

⁴³ Nous traduisons : « pour paraître cultivé sans l'être réellement ».

⁴⁴ Nous traduisons : « Ils montent à cheval, achètent des yachts ou vont chasser pour entrer dans certains clubs privés. Ils vont au théâtre en français [...] au théâtre de boulevard parisien [...] Ils rôdent autour des clubs Rotary et autres clubs ».

⁴⁵ Groupes de jeunes faisant partie de la noblesse ou de l'ancienne noblesse dont les activités successives sont organisées par les parents de chaque membre. Ainsi, les jeunes sont invités à participer à des tournois de tennis, à des soirées dansantes, à des cours de danse, etc. , le but à peine voilé de ces activités étant, pour les jeunes, de rencontrer l'âme sœur.

⁴⁶ Selon les informations de notre témoin Pierre Schoentjes, francophone de Flandre enseignant la littérature française et la littérature française de Belgique à l'Université de Gand. Mr Schoentjes nous a fait part des lieux de sociabilité des francophones en insistant sur le caractère onéreux des inscriptions dans ces clubs.

gantois puisqu'il enseigne les littératures française et francophone de Belgique à l'Université de Gand et qu'il est lui-même francophone de Gand), nous avons pu nous rendre compte qu'il existait un sentiment d'appartenance à la communauté des francophones de Flandre. Nous avons également pu récolter quelques indices de ce sentiment identitaire notamment chez des auteurs francophones de Flandre : ainsi, Luc Beyer de Ryke ressent l'appartenance à une communauté quand, dans *Les lys de Flandre*, il parle de son «devoir, vis-à-vis de la communauté qui est [s]ienne [...]» (Beyer de Ryke 2002 : 7). *La Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse beweging* laisse la place à l'hypothèse identitaire dans son explication concernant la non-assimilation des francophones aux flamands :

La francophonie en Flandre est d'abord et avant tout un phénomène social. Les francophones y sont en général nés et élevés. [...] Ils n'ont jamais été intégrés, à cause de facteurs sociaux et de facteurs culturels qui y sont corrélés.⁴⁷ (Boeva 1998 : 2964)

De même, l'existence et l'usage du syntagme « francophone de Flandre » est la trace d'une identité proclamée. Un exemple de ce rôle identitaire est à nouveau donné par Luc Beyer de Ryke ; cette fois, il répond à une journaliste :

'Quand un français brandit un drapeau français, on ne peut affirmer qu'il est forcément de droite. Mais en Belgique, si vous brandissez le drapeau national, vous êtes typé socialement : de droite et conservateur. En Flandre, vous êtes un francophone de Flandre.' (Ernens, *L'Avenir Luxembourg*, 23/03/2011).

L'appellation « francophone de Flandre » est donc une appellation qui n'est neutre ni politiquement, ni identitairement. Selon Luc Beyer de Ryke, le francophone de Flandre se distingue du flamand par son sentiment nationaliste belge⁴⁸. L'usage de la langue maternelle en tant qu'appellation identitaire est fréquent et assez discriminant :

Attribuer une langue première à une personne bilingue détermine souvent son potentiel social, économique et politique, y compris les écoles où elle pourra inscrire ses enfants ainsi que le type et le degré de leur éducation. (Mackey 1997b : 184)

Ainsi, outre le fait qu'elle caractérise des usages linguistiques, l'appellation « francophone de Flandre » intègre une identité sociale, économique et politique. Ce qualificatif isole ces

⁴⁷ Notre traduction (« De francofonie in Vlaanderen is eerst en vooral een sociaal verschijnsel. De Franstaligen zijn er doorgaans geboren en getogen. [...] Ze werden nooit geassimileerd, omwille van sociale en hieraan gerelateerde culturele factoren. »)

⁴⁸ Ce n'est pas toujours le cas car, selon notre expérience personnelle, certains francophones se sentent plus flamands que belges.

individus du reste de la population. Ces appellations ont d'ailleurs été fortement politisées dans le cadre de la lutte qu'a menée le mouvement flamand⁴⁹.

Vu les différents usages de l'appellation « francophone de Flandre », il semble que celle-ci comporte une dimension identitaire, ce qui renforce l'homogénéité de la communauté linguistique étudiée.

e) Réseaux de sociabilité

Pour qu'une communauté existe, il faut nécessairement qu'il y ait des lieux de sociabilité communs à cette communauté. Or, certains réseaux francophones s'établissent dans toute la Région flamande⁵⁰ mais d'autres restent confinés à certaines villes. En ce qui concerne la vie sociale francophone extérieure aux cercles familiaux, deux villes majeures se distinguent : Gand et Anvers. Les lieux de sociabilité sont différents selon les moyens financiers des familles. Pour les jeunes, les organisations les plus fréquentées sont les mouvements de jeunesse (catholiques ou pluralistes). Pour les familles bourgeoises et nobles, les groupes d'activités, les cercles littéraires et artistiques ainsi que les clubs Rotary sont des lieux essentiellement francophones. Dans les clubs de hockey, de golf et dans certains clubs de tennis et d'escrime, les francophones se retrouvent parfois majoritaires bien que l'organisation soit néerlandophone⁵¹. Cependant, dans ces clubs, la population francophone est mêlée aux bourgeois néerlandophones, le critère d'entrée dans ces clubs étant financier⁵². En ce qui concerne les organisations d'adultes, elles sont différentes selon les villes. Voici les activités que l'on peut mener en français à Gand : art floral, jardinage, bridge, conférences artistiques ou littéraires, théâtre, spectacles, visites touristiques, repas, clubs de rencontres, activités culturelles et sportives diverses, vente privée de livres pour enfants,...⁵³ Ainsi, la vie

⁴⁹ « Le rôle de la langue comme marque identitaire peut être très politisé surtout quand la langue définit l'unité d'un groupe social. » (Mufwene 1997 : 161) Dans le cadre politique flamand, la langue revêt une importance capitale. En effet, la conscience flamande s'est élevée contre la francisation progressive de la Belgique. La caractérisation « francophone » de la communauté linguistique étudiée est donc un marqueur négatif et extrêmement politisé.

⁵⁰ Notamment les « groupes d'activités » qui peuvent parfois s'étendre à toute la Belgique.

⁵¹ Les clubs sportifs ne peuvent affirmer qu'ils sont francophones car ils dépendent de subsides de la Région flamande. En effet, toutes les fédérations sportives belges sont divisées régionalement (sauf celle de football).

⁵² Dans les clubs de hockey, l'inscription est d'environ trois cent euros par enfant pour une année (sans compter le matériel coûteux que chaque joueur doit se procurer ainsi que les vêtements de sport vendus par le club). Les couts exacts d'inscription à La gantoise et à l'Indiana peuvent se trouver à ces adresses (URL: <http://www.gantoise.be/hockeyframeset.html>) (URL: <http://www.thc-indiana.be/hockey/clubinfo/lidgeld>).

⁵³ Voici le nom de ces clubs où l'on peut exercer ces activités : Belgian Flower Arrangement Society, Cercle Royal Artistique et Littéraire, La Concorde, Franco-Contact, Alliance française Flandre orientale, Les Amis du Théâtre d'expression française, Amitiés Françaises de Gand, Association des Français de Gand, Cercle Royal Dramatique « La Ruche », Chambre Française de Commerce et d'Industrie pour les deux Flandre, Entraide française de Gand, Le Nœud, YWCA, Librairie Limerick,...

sociale des francophones de Flandre s'organise autour d'associations plus ou moins privées, situées dans des centres urbains.

En somme, nous retenons de ce critère que les réseaux sociaux dans lesquels se retrouvent les francophones de Flandre sont semblables et multiples. Il existe donc bien des foyers socioculturels qui font perdurer et vivre cette communauté linguistique tout en renforçant les liens que les différents membres de la communauté peuvent avoir entre eux.

f) Normes langagières

Afin de décrire les francophones de Flandre, nous retiendrons également le critère de « norme » utilisé par Labov (1976 [1972] : 228, 238). Selon lui, les groupes sociaux possèdent un ensemble commun de représentations et d'attitudes envers leurs usages linguistiques. Dans cette conception, la communauté des francophones de Flandre possèderait les mêmes normes langagières. Ce critère est impossible à vérifier *a priori*. Par notre enquête, nous tenterons de vérifier qu'il existe bel et bien des normes partagées par la communauté linguistique étudiée.

g) Conclusion

Gardons à l'esprit que les divers critères indicateurs qui ont été exposés ci-dessus nous permettent de faire des hypothèses sur une cohésion possible entre des individus concernés. Ils ne sont en aucun cas des preuves irréfutables de l'existence d'une communauté homogène de francophones de Flandre. Ils constituent seulement un postulat sans lequel il serait impossible de commencer une enquête. Ces critères sont donc nécessaires mais pas suffisants. L'enquête permettra de montrer le degré de cohésion réel existant entre les différents individus de cette présumée communauté.

1.2. Quels francophones de Flandre pour notre enquête ?

Nous venons de voir que la dénomination « francophone de Flandre » pouvait prendre en compte des individus ayant des comportements linguistiques différents. En décrivant cette communauté linguistique, il nous est apparu qu'il fallait écarter certains d'entre eux afin de délimiter une communauté plus homogène à étudier (cf. 1.1.). Nous avons donc tenté de rassembler des individus susceptibles d'avoir plus ou moins le même comportement linguistique. Voici la liste de critères établis en vue de sélectionner les témoins à interroger lors de notre enquête.

1.2.1. Parent francophone et scolarité en néerlandais

En voulant étudier la communauté linguistique des francophones de Flandre, nous voulions cibler les « héritiers » des francophones historiquement implantés en Flandre. Afin de vérifier la continuité familiale de la connaissance du français, les francophones interrogés doivent avoir au moins un parent dont la langue maternelle est le français⁵⁴.

Par ailleurs, nous considèrerons que les francophones de Flandre qui suivent un enseignement en français sont marginaux par rapport au reste de la communauté linguistique à laquelle ils appartiennent. En effet, vu l'exigence de l'emploi du néerlandais dans les écoles de Flandre, il est logique de considérer que les francophones de Flandre sont scolarisés en néerlandais⁵⁵. Comme nous l'avons vu précédemment, nous avons choisi de ne pas prendre en compte les francophones vivant en Flandre et ayant suivi une scolarité primaire ou secondaire en français car ceux-ci ont une matrice communicationnelle complètement différente de ceux qui ont suivi une scolarité en néerlandais.

1.2.2. Gantois

Les réseaux sociaux et la structure sociale de chaque ville varient énormément, cela influe directement sur les réseaux de francophones de Flandre : « la situation du français à Bruxelles est [...] à peine comparable à celle de Gand, celle d'Anvers à celle d'Ostende, celle de Bruges à celle d'Ypres ou de Poperinghe... » (Willems 1997 : 259). Dès lors, il paraît plus prudent de nous limiter à un échantillon provenant d'une seule ville. Celle que nous avons sélectionnée est la ville de Gand. Plusieurs raisons ont motivé ce choix.

Tout d'abord, cette ville n'est pas frontalière avec la France ou avec la Wallonie, ce qui réduit le risque d'interroger des témoins ayant fait leurs études en français.

Ensuite, elle n'est pas située sur la côte belge. Or, nous savons bien que la côte, durant la période touristique, constitue un endroit bilingue et, en certains endroits, majoritairement francophone. Ce bilinguisme peut modifier considérablement la matrice communicationnelle des individus.

Enfin, elle est l'une des deux plus grandes villes de Flandre avec Anvers. Le nombre de témoins potentiels est ainsi décuplé, ce qui facilitera notre enquête.

Après de longues hésitations entre la communauté linguistique anversoise et celle de Gand, un argument historique nous a poussé à choisir la ville de Gand. Selon Deneckere,

⁵⁴ Critère vérifié par les questions 3 et 4 de l'enquête.

⁵⁵ En effet, les écoles d'immersion sont interdites en Flandre, qu'il s'agisse d'immersion en français, en anglais ou en une autre langue que le néerlandais.

celle-ci était « la ville la plus francisée de la Flandre [sous le régime autrichien] » (Deneckere 1954 : 127). Le français étant implanté à Gand depuis plusieurs générations, les institutions sociales des francophones gantois le sont également. Dès lors, il sera intéressant d'étudier les conséquences du passage d'une ville francisée à une ville néerlandisée.

En outre, une raison pratique nous a également amené à préférer la ville de Gand : une étude linguistique et sociolinguistique concernant les francophones de Gand a été élaborée par Yolande Van den Branden en 1983 (Van den Branden 1983). De ce fait, la comparaison des résultats synchroniques de cette enquête avec celle que nous avons réalisée nous permettra d'ajouter une dimension diachronique à notre travail.

Concrètement, le choix d'une ville n'est pas un critère suffisamment précis. En effet, certaines personnes étudient à Gand, d'autres n'y viennent que pour leurs activités sportives, d'autres encore pour le seul week-end... Par conséquent, il convient de se demander dans quel(s) cas nous pouvons caractériser une personne de « gantoise ». En ce qui concerne les jeunes qui sont toujours aux études, le lieu de résidence des parents et l'adresse de leur école secondaire permet de qualifier le jeune de gantois ou non⁵⁶. Cependant, nous avons été confrontée à de jeunes Brugeois qui participent aux activités de Gand, parce que selon leur témoignage : « Bruges c'est une ville qui bouge pas, c'est bien quand on est vieux, mais pas quand on est jeune⁵⁷ » À partir du moment où leurs activités sont gantoises, pouvons-nous les séparer des Gantois venant de la périphérie de la ville ? Il serait étrange de les séparer de la communauté des francophones de Gand dans laquelle ils vivent. Étant donné que notre questionnaire s'adresse aux Gantois⁵⁸ nous avons considéré comme Gantois les personnes qui ne faisaient aucune remarque sur l'identité présumée que nous leur prêtions. Lorsqu'un enquêté a eu besoin de nous signaler qu'il ne pouvait pas totalement répondre aux questions parce qu'il n'est pas Gantois, nous avons écarté le questionnaire.

1.2.3. Entre 15 et 25 ans

Nous avons décidé de neutraliser la variable de l'âge en choisissant d'étudier une seule tranche d'âge. Ce faisant, nous espérons pouvoir mieux observer la portée des autres variables

⁵⁶ Critère vérifié par les questions 9, 10, 89 et 90 de l'enquête.

⁵⁷ Cf. questionnaire n° 51.

⁵⁸ L'enquête s'adresse visiblement aux Gantois, voici par exemple quelques questions particulièrement axées sur la ville de Gand : « Quelle est la troisième langue la plus utile pour trouver un emploi à Gand ? (47) En général, as-tu le sentiment qu'à Gand on écrit mieux ou moins bien le français qu'avant ? (68) Que penses-tu de la situation actuelle des francophones de Gand ? (91) ».

(sexe, issu d'un couple mixte⁵⁹ ou non, etc.). Par ailleurs, en ce qui concerne les représentations linguistiques, le choix d'une classe d'âge particulière nous permet d'obtenir des résultats plus homogènes. Cela est d'autant plus important que dans le cas des francophones de Flandre, les nombreux changements en matière de politique linguistique ont eu des effets divergents sur les différentes classes d'âge de la population.

La catégorie d'âge que nous avons choisi d'étudier est la jeunesse. Il nous est apparu que les effets de la politique linguistique de la Flandre pouvaient mieux être appréhendés sur de jeunes individus que sur des personnes plus âgées. De plus, les jeunes ont une vision nouvelle des conflits linguistiques, leurs représentations sont donc particulièrement intéressantes à étudier. En outre, aucun chercheur ne s'est encore penché sur les jeunes francophones de Flandre : il s'agit donc d'informations totalement neuves. Nous nous sommes ensuite posé la question de l'âge à partir duquel il serait intéressant d'interroger ces jeunes. En effet, en prenant des témoins juvéniles, nous risquons d'être confrontée à l'incompréhension du français écrit par des témoins. Par ailleurs, les témoins peuvent surtout ne pas avoir intégré les représentations et les attitudes de la communauté linguistique à laquelle ils appartiennent, ce qui biaiserait l'enquête. De ce fait, il convient de se demander à partir de quel moment un jeune a intégré toutes ces représentations. Selon Chambers (dans Thibault 1997 : 21), il y a trois étapes dans la formation linguistique d'un individu : l'enfance, l'adolescence et le moment où le jeune adulte se voit confronté au marché du travail. Si nous voulons étudier des jeunes qui sont passés par les trois étapes de formation, nous devons nous contenter d'étudier la tranche d'âge allant de 25 à 35 ans. Cependant, pour des raisons pratiques, il était plus simple de choisir la tranche d'âge correspondant à la deuxième période de formation linguistique : celle de jeunes allant de 15 à 25 ans pour peu que les plus âgés n'aient pas encore d'expérience professionnelle. En effet, les jeunes de 15 à 25 ans sont souvent inscrits dans des clubs sportifs ou dans des clubs d'étudiants ou encore dans des mouvements de jeunesse, ils sont donc assez facilement accessibles. Au contraire, les jeunes adultes à partir de 25 ans sont souvent plongés dans une vie familiale et/ou professionnelle plus exigeante ; ils ont donc moins de temps à consacrer à des activités sportives ou culturelles. Dès lors, pour des raisons d'accessibilité, nous avons choisi d'interroger les jeunes de 15 à 25 ans.

⁵⁹ Par « couple mixte », nous entendons un couple comprenant une personne dont la langue maternelle est le français et une personne allophone.

Ainsi, nous avons sélectionné une tranche d'âge⁶⁰ qui comporte des adolescents et des jeunes adultes n'ayant pas encore d'expérience professionnelle. Par conséquent, nous devons prendre en compte le fait que les adolescents constituent des groupes sociaux très homogènes de par leur volonté d'être conformes au groupe (Thibault 33 : 22-23). Selon Downes (1984), les adolescents se caractérisent également par l'usage de leurs propres normes qui consistent en un rejet des normes familiales et sociales. Nous tiendrons compte de ces remarques quand nous analyserons les résultats de l'enquête.

⁶⁰ Critère vérifié par la question 2 de l'enquête.

2. Méthodologie

Comme nous l'avons vu précédemment, la communauté des francophones de Flandre n'a guère fait l'objet d'études linguistiques et/ou sociologiques. L'enquête aura donc une visée exploratoire dans le but de découvrir la communauté que constituent les francophones de Flandre.

Dans ce chapitre, nous présenterons la méthodologie qui a été adoptée en vue de l'étude exploratoire des pratiques, des attitudes et des représentations linguistiques⁶¹ des francophones de Gand. Nous commencerons par exposer nos hypothèses de recherche. Ensuite, nous justifierons les choix méthodologique qui ont présidé à la récolte de données. Les différentes étapes de l'élaboration de notre questionnaire seront alors abordées. Puis, nous exposerons la technique d'échantillonnage ainsi que les modes de passation de l'enquête que nous avons mise en œuvre. Enfin, nous expliciterons les méthodes de dépouillement des questionnaires et les différents procédés d'analyses que nous allons appliquer aux données recueillies par l'enquête. Ce faisant, les différentes étapes de notre enquête auront été détaillées (Javeau 1988 : 30-31).

2.1. Hypothèses de recherche

Avant d'élaborer notre questionnaire, nous avons tout d'abord formulé une hypothèse concernant les attitudes et les représentations linguistiques des jeunes francophones de Gand⁶², grâce à notre connaissance personnelle et familiale du milieu. En effet, il nous semblait que les francophones de Flandre, contrairement aux Wallons et Bruxellois, ne ressentaient aucune insécurité linguistique en français alors même que la qualité de ce français semblait, par ailleurs, peu à peu diminuer. Cette constatation personnelle a été le moteur de notre étude.

Afin de vérifier cette observation, il nous fallait contacter certains spécialistes du milieu francophone gantois. Pour ce faire, nous avons choisi comme informateurs deux professeurs du département de français de l'université de Gand, Pierre Schoentjes et

⁶¹ Sur les conseils de Marie-Louise Moreau, nous prenons le parti de ne pas distinguer réellement les « attitudes » et les « représentations » linguistiques. En effet, « dans son acception la plus large, le terme *d'attitude linguistique* est employé parallèlement, et sans véritable nuance de sens, à *représentation*, pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique qui a trait au rapport à la langue » (Lafontaine 1997 : 56-57).

⁶² Cette partie correspond aux quatre premières étapes définies dans le manuel de Javeau 1988 (33-40). Il s'agit de la définition de l'objet de l'enquête, de l'inventaire des moyens matériels de l'enquête, des recherches préalables et de la détermination des objectifs et des hypothèses de travail.

Dominique Willems, qui présentent le double avantage d'être francophones et d'enseigner respectivement la littérature et la linguistique française aux étudiants gantois. Ils sont donc particulièrement exposés à la problématique des langues à Gand. Grâce aux entretiens qu'ils nous ont accordés en juillet et en septembre 2010, nous avons pu rectifier nos premières hypothèses. En effet, selon Dominique Willems, certains étudiants francophones de Flandre entreprenant des études de langues et littératures françaises ont le sentiment de vivre dans un ghetto de francophones qui ont pour langue maternelle un français dégradé ; ce qui venait contredire nos premières suppositions.

Voici les différentes hypothèses que nous avons dégagées au terme de ces premières démarches. Comme on peut le voir, elles sont contradictoires :

Hypothèse 1a : Les jeunes francophones de Gand ne ressentent aucune insécurité linguistique en français.

Hypothèse 1b : Les jeunes francophones de Gand ressentent une certaine / une forte insécurité linguistique en français.

Hypothèse 2a : Les jeunes francophones de Gand considèrent positivement leur langue maternelle, ils estiment qu'ils parlent mieux français que les autres francophones de Belgique.

Hypothèse 2b : Les jeunes francophones de Gand considèrent négativement leur langue maternelle, ils estiment qu'ils parlent moins bien le français que les autres francophones de Belgique.

L'enquête consistera à les infirmer ou les confirmer ainsi qu'à les expliquer. Il nous semblait en effet inutile d'axer nos recherches sur ces seuls points alors qu'aucune autre information sociolinguistique n'aurait permis de les expliquer. Nous avons donc élaboré une enquête plus large visant à découvrir différents aspects des représentations et des attitudes des francophones par rapport aux langues qu'ils pratiquent. Ainsi, nous avons également voulu mesurer les attitudes affectives des francophones envers le français et le néerlandais.

Comme nous n'étions pas certaine d'obtenir des données significatives à propos des représentations et des attitudes des locuteurs, nous avons souhaité ajouter au questionnaire une partie concernant les pratiques linguistiques des enquêtés, celles de leurs parents ainsi que celles de leurs grands-parents francophones. Ce faisant, nous espérons pouvoir vérifier l'hypothèse que les francophones de Flandre parlent moins souvent le français qu'il y a trente ans. En effet, grâce à l'étude de Yolande Van den Branden, nous possédons des données sur les pratiques linguistiques des francophones de Gand en 1983 (Van den Branden 1983, Willems et Van den Branden 1988), ce qui doit permettre des comparaisons diachroniques avec les réponses de nos témoins.

2.2. Questionnaires, observations ou entretiens ?

La première question de méthode qui se posait alors était celle de la collecte des données. En effet, il n'est guère évident de sélectionner une méthode d'enquête simple quand les hypothèses de recherche concernent trois domaines différents (ceux des pratiques, des attitudes et des représentations), sachant que les pratiques linguistiques sont généralement observées directement tandis que les attitudes et les représentations sont analysées à partir de sondages ou d'entretiens⁶³.

Notre hypothèse de départ impliquait de privilégier l'étude des attitudes et des représentations au détriment de l'observation des pratiques. Nous avons donc préféré le questionnaire car il fait directement appel aux représentations des enquêtés : « ce que les gens disent qu'ils font est en fait surtout ce qu'ils pensent faire [...] En d'autres termes, on recueille essentiellement des représentations » (Calvet & Dumont 1999 : 181).

Cependant, cet avantage pour l'étude des représentations et des attitudes constitue un inconvénient en ce qui concerne l'examen des pratiques. Ces dernières seront en effet étudiées à partir des représentations que les enquêtés auront de leurs pratiques linguistiques. C'est pourquoi notre questionnaire écrit a été doublé d'une observation directe : lors de son administration, nous avons examiné, discrètement (sans prendre de notes directement) et avec attention, les pratiques linguistiques des enquêtés entre eux. Nous avons fait particulièrement attention à l'utilisation du *code-switching*⁶⁴, aux contextes d'utilisation du néerlandais par rapport au français et à la quantité de productions langagières françaises et néerlandaises. Dans l'impossibilité d'examiner le comportement des jeunes dans les différents contextes de leur vie quotidienne, nous avons néanmoins pu « épier » leurs comportements linguistiques lorsqu'ils se retrouvent dans un échantillon de situation francophone. Cette observation nous permettra de relativiser les résultats obtenus en matière de pratiques⁶⁵.

Le second avantage du questionnaire écrit réside dans la facilité de traitement des informations : les questions semi-fermées à choix multiple se prêtent à une exploitation quantitative relativement rapide.

⁶³ « [En ce qui concerne l'observation des attitudes et des représentations], le mode de recueil d'informations le plus utilisé est assurément le questionnaire sous une forme écrite, constitué de questions le plus souvent fermées, parfois à choix multiple. » (Calvet & Dumont 1999 : 181)

⁶⁴ Nous définirons le « *code-switching* » ou l'« alternance codique » selon l'acception que lui donne Gumperz, c'est-à-dire la « juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents » (Thiam 1997 : 32).

⁶⁵ Les pratiques sont analysées à partir des questionnaires. Or, celui-ci fait appel aux représentations que possèdent les enquêtés de leurs pratiques et des pratiques de leurs parents et grands-parents. L'observation directe va nous permettre de nuancer les propos des jeunes francophones.

Toutefois, cet avantage se paie d'un inconvénient dans la récolte d'informations qualitatives. En effet, seules des questions ouvertes permettent de se faire une idée précise de la structuration des représentations des enquêtés. Ainsi, l'entretien reste le moyen le plus sûr pour atteindre celles-ci. En complément du questionnaire, nous avons donc élaboré des entretiens libres avec certains témoins. Ceux-ci se sont déroulés de façon informelle sous forme de conversations simples. Au cours de ces dialogues, nous avons reposé certaines questions ouvertes du questionnaire afin de mieux comprendre les témoignages écrits. Certains témoins étaient heureux d'ainsi commenter oralement ce qu'ils avaient répondu dans le questionnaire écrit⁶⁶.

En somme, nous avons axé notre enquête autour de divers types de données : les réponses à un questionnaire écrit, les informations complémentaires provenant des observations directes, et celles fournies par la conversation libre.

Cette méthode d'enquête cherchant à la fois des résultats quantitatifs et qualitatifs donne des résultats doubles : il s'agira d'interpréter des chiffres ainsi que d'analyser des discours. Cette méthodologie double « fournit de grandes tendances et permet de débroussailler le terrain pour la mise en place d'autres modes d'observation permettant une connaissance plus fine des phénomènes » (Calvet & Dumont 1999 : 182). C'est précisément l'objectif visé par notre travail : étant donné le peu de connaissances disponibles sur notre sujet, il était nécessaire de réaliser une étude exploratoire afin que des travaux plus précis puissent approfondir l'un ou l'autre aspect de notre recherche.

2.3. Le questionnaire

L'élaboration d'un questionnaire est un processus nécessairement lent⁶⁷. En effet, le questionnaire idéal doit être limpide et parfaitement compris par les enquêtés, il doit cibler au mieux les hypothèses de recherche prédéfinies, il doit être exactement le même pour tous les enquêtés et, enfin, sa conception doit faciliter le dépouillement. Si le chercheur se rend compte au fur et à mesure de son enquête que ses questions ne sont pas bien comprises, que certaines sont ambiguës, ou encore que certaines réponses aux questions sont impossibles à

⁶⁶ La difficulté des témoins à s'exprimer par écrit est, sans doute, une des raisons du bon accueil des entretiens. Nous avons pourtant pris la peine de préciser aux enquêtés qu'ils pouvaient utiliser le néerlandais pour répondre aux questions ouvertes s'ils le préféraient. Malgré cette précaution, personne n'a utilisé cette langue : nous n'avons relevé que quelques lexèmes néerlandais au sein d'une syntaxe française.

⁶⁷ Voir les étapes sept, huit et neuf du manuel de Javeau 1988 (56-92).

dépouiller, il doit écarter ces questions car elles seront inutilisables en terme d'analyse de données. Dans le but d'obtenir de nombreux résultats analysables, les différentes conditions exposées ci-dessus doivent donc être respectées, c'est pourquoi de nombreuses relectures du questionnaire sont nécessaires.

Dans cette partie, nous commencerons par décrire le processus de rédaction de notre questionnaire et nous terminerons par un bref exposé des questions qu'il comporte.

2.3.1. Élaboration du questionnaire

Plusieurs étapes ponctuent l'élaboration d'un questionnaire. Tout d'abord, il convient de choisir le type de questions que l'on désire utiliser. Ensuite, il s'agit de les rédiger, des relectures avisées sont alors nécessaires. Enfin, la dernière étape consiste à opérer un pré-test auprès d'une population parente. Dans notre cas, ce pré-test permet d'éliminer d'ultimes ambiguïtés, et de vérifier que les questions ont été bien comprises par des jeunes proches de la population étudiée.

a) Choix du type de questions

Nous avons décidé d'interroger nos témoins à l'aide de questions semi-fermées. Celles-ci comportent des « choix multiples où un ensemble de réponses préétablies est suggéré au sujet qui choisit parmi les réponses alternatives celle qui lui paraît la plus conforme à son point de vue » (Calvet & Dumont 1999 : 17). Ce type de question est particulièrement rapide à dépouiller : l'éventail de réponses étant restreint, leur encodage informatique en est facilité. Cependant, la limitation des réponses peut constituer une contrainte pour les témoins. Pour éviter ce désagrément, nous avons veillé à ce que les différents choix proposés recouvrent l'ensemble des réponses possibles, en prenant la prudence d'inclure dans chaque cas la possibilité de répondre : « autre : ... ». Nous avons ainsi donné une certaine liberté aux témoins, tout en conservant le bénéfice d'un traitement quantitatif simple des données.

Nous désirions également obtenir des données qualitatives. En effet, les représentations ne peuvent être mesurées uniquement par des questions semi-fermées. C'est pourquoi nous avons introduit un certain nombre de questions ouvertes qui laissent le témoin libre dans l'exposé de son point de vue. Malgré les difficultés de traitement que peut engendrer ce type de questions, il est intéressant de ne pas proposer des réponses préconçues à des questions telles que : « Qu'est-ce que ça signifie pour toi 'être francophone de Flandre' ? » (111). Dans cette même optique, nous avons créé un espace dédié aux

commentaires éventuels des témoins désireux de s'exprimer sur l'un ou l'autre point de l'enquête (112)⁶⁸. Étant donné que les questions ouvertes sont, par nature, plus complexes à dépouiller que les questions à choix multiples, nous avons décidé de limiter ce type de questions.

En définitive, notre questionnaire contient une majorité de questions semi-fermées complétées par quelques questions ouvertes⁶⁹.

b) Rédaction et relecture des questions

Nous avons décidé de rédiger notre questionnaire en français. Ce choix de langue peut être critiqué car un questionnaire doit être écrit dans une « langue parfaitement maîtrisée par les sujets » (Calvet & Dumont 1999 : 20). Or, les francophones de Flandre rencontrés maîtrisent généralement mieux le néerlandais écrit que le français puisque la langue néerlandaise a été apprise de manière scolaire. Notre choix offre néanmoins un avantage : celui de n'interroger que des locuteurs sachant comprendre et répondre aux questions ; c'est-à-dire, des locuteurs ayant suffisamment de compétences linguistiques en français pour être considérés comme francophones.

La littérature sociolinguistique nous a permis de réunir une batterie de questions pertinentes, que nous avons adaptées à la communauté des francophones de Gand. Le colloque de Louvain-la-Neuve qui a eu lieu en novembre 1993 (Francard et collab. 1993b et 1994) nous a inspiré des questions traitant de la sécurité et de l'insécurité linguistique⁷⁰. Les études parues dans la collection Français et Société (Garsou 1991 : 12, 14, 18, 25-26 ; Francard et collab. 1993a : 27-28, 35) nous ont également stimulé dans la rédaction des questions portant sur les représentations et les attitudes linguistiques. Enfin, comme nous l'avons déjà précisé, nous avons repris certaines questions de l'enquête de Yolande Van den Branden (1983) afin de pouvoir comparer diachroniquement les réponses des enquêtés.

Toutefois, nous ne pouvions pas nous contenter de compiler les questionnaires de nos devanciers ; il nous fallait également créer des questions⁷¹ propres à la communauté étudiée,

⁶⁸ Notons que les questions ouvertes n'ont pas eu beaucoup de succès car écrire en français reste une difficulté pour la majorité des individus interrogés.

⁶⁹ Le questionnaire ne compte que sept questions ouvertes pour 105 questions semi-fermées.

⁷⁰ Dans ces ouvrages nous avons porté une attention particulière aux questions de Marie-Louise Moreau développées dans Moreau 1994 (46-47). Nous avons également repris une question de Françoise Masuy (Masuy 1994 : 64).

⁷¹ Afin de créer des questions claires et non ambiguës, nous avons contacté la sociolinguiste Marie-Louise Moreau. Celle-ci nous a aidée à rédiger correctement le questionnaire tout en nous donnant des conseils de mise en page permettant un dépouillement simplifié des enquêtes.

notamment en ce qu'elle se compose d'adolescents et de jeunes adultes : la question 39⁷², par exemple, renvoie à une utilisation des réseaux sociaux informatiques.

Une fois le questionnaire rédigé, il nous a fallu le faire relire afin d'être certaine que les réponses aux questions pourraient être analysables : les questions posées, qui devaient être simples et claires ne pouvaient pas comporter de présupposés, de préjugés ou de formulations ambiguës. Notre questionnaire a donc été relu par deux experts. D'un côté, Patrick Italiano de l'Université de Liège, spécialiste des enquêtes sociologiques et du traitement statistique de celles-ci, a particulièrement fait attention à la formulation des questions, à l'agencement de celles-ci⁷³, à la suppression de questions redondantes ainsi qu'à l'aspect du questionnaire afin d'avoir des résultats plus facilement traitables. De l'autre, la professeure Dominique Willems a vérifié s'il convenait bien à la problématique et aux personnes étudiées.

c) Pré-test

« Une fois que le chercheur a estimé que le questionnaire est conçu à peu près correctement, que les questions sont assez bien formulées et bien classées, il procède à sa vérification empirique auprès d'un échantillon limité par le moyen d'un pré-test permettant de procéder à la validation de la version provisoire du questionnaire, pour s'assurer qu'il est approprié à la population et adéquat aux questions que se pose le chercheur » (Calvet & Dumont 1999 : 23). Notre pré-test a impliqué certains membres de notre famille vivant à Anvers et à Bruxelles : une anversoise de 24 ans habitant Bruxelles, trois anversoises de respectivement 16, 20 et 21 ans ainsi qu'une jeune bruxelloise de 12 ans (scolarisée dans l'enseignement néerlandophone). Un seul des questionnaires a été administré par internet. Les réponses à celui-ci se sont révélées plus réfléchies et peut-être moins spontanées que les réponses des autres questionnaires, cela nous a poussé à uniformiser l'administration des questionnaires, afin de réduire l'implication, dans les résultats, de facteurs externes à l'enquête. Grâce à ce pré-test, certaines questions ont dû être reformulées, d'autres ont été supprimées et quelques-unes ont été ajoutées.

Finalement, après plusieurs mois d'élaboration, le questionnaire a atteint une forme qui nous semblait satisfaisante.

2.3.2. Explication des questions

⁷² « Habituellement, en quelle langue écris-tu tes pseudos MSN ou Facebook ? »

⁷³ L'ordre des questions revêt une importance particulière car il peut « influencer sur la réponse du sujet, qui a tendance à interpréter les questions selon leur position dans le questionnaire » (Calvet & Dumont 1999 : 22).

Le questionnaire qui figure en annexe 2 est divisé en plusieurs parties. Le premier groupe réunit des questions factuelles, figurant sur les premières pages du questionnaire, telles : *Quel âge as-tu ?* (2)⁷⁴ ou encore *Habituellement, quelle langue écoutes-tu le plus à la radio ?* (37). Le second réunit, à partir de la deuxième page, des questions qui font appel à l'opinion personnelle de l'enquêté, comme : *Parmi toutes les villes où se trouvent des francophones, où parle-t-on un français sans accent ?* (48-57) ou encore *Que penses-tu de la situation actuelle des francophones à Gand ?* (91).

Les questions de fait ont plusieurs objectifs. Les premières nous permettent de vérifier si le témoin entre dans nos critères de sélection (cf. point 1.2.) : l'âge de l'enquêté doit se situer entre 15 et 25 ans (2), un de ses deux parents au moins doit avoir le français comme langue maternelle (3-4) et l'enquêté doit avoir fait sa scolarité en néerlandais (9). Ces questions nous permettent également de construire des variables avec lesquelles nous allons pouvoir croiser les informations du questionnaire. Ainsi, le degré de scolarité des parents du témoin (7), son sexe (1), son âge⁷⁵ (2) et son milieu socio-économique (8) peuvent affecter les réponses fournies. Grâce aux dix premières questions de l'enquête, nous pouvons donc établir le profil du jeune témoin. Les questions de faits suivantes (10 à 13) sont posées dans le but d'obtenir de meilleures informations sur la communauté linguistique des francophones de Flandre. Enfin, les dernières questions de faits (14-40) concernent les pratiques des enquêtés, de leurs parents et de leurs grands-parents francophones. Elles entendent mesurer l'importance du français dans les pratiques langagières quotidiennes des enquêtés tout en permettant de les inscrire dans un champ diachronique.

Les questions d'opinions doivent permettre de mesurer les représentations et les attitudes linguistiques des témoins (Calvet et Dumont 1999 : 16). Ainsi, nous avons abordé l'image que les enquêtés ont du français de Belgique par rapport au français de France (41-43), nous avons tenté de qualifier ce français de Belgique dans l'absolu (44-45), et tel qu'il se décline dans les différentes villes belges (48-58). Ce faisant, notre but était d'identifier la ou les normes auxquelles les enquêtés se soumettent. Ensuite viennent d'autres questions d'opinions concernant le français parlé à Gand. Nous désirions savoir s'ils considèrent la langue qu'ils parlent comme une langue en crise (67-70). Suivent alors les questions visant à sonder l'insécurité ou la sécurité linguistique des jeunes francophones de Gand (71-85), celles qui concernent la politique linguistique (86) ainsi que les différentes perspectives d'avenir de

⁷⁴ Les numéros placés entre parenthèses correspondent aux numéros des questions de l'enquête.

⁷⁵ Malgré notre essai de neutralisation de la variable, nous devons séparer les enquêtés en deux classes d'âge car les réponses des plus âgés diffèrent sensiblement de celles des plus jeunes (cf. 3.1.2.).

la francophonie en Flandre abordées d'abord de façon personnelle (87-90), puis de façon plus générale (91-92). Enfin vient un questionnaire comparatif, axé sur les représentations que les locuteurs ont des langues dont ils ont l'expérience : ils doivent placer sur une échelle les qualités qu'ils attribuent respectivement au français, au néerlandais et à l'anglais.

Les deux dernières questions sont ouvertes : la question 111 porte sur les sentiments identitaires des témoins ; tandis que la question 112 leur permet d'exprimer ce qu'ils n'ont pas eu la possibilité d'exposer dans leurs réponses au questionnaire.

2.4. L'échantillonnage⁷⁶

Dans le but d'élaborer des données utilisables, une enquête doit soit toucher toute la population de référence, soit questionner un échantillon représentatif de celle-ci. On opte pour l'enquête exhaustive quand il s'agit d'une population restreinte mais lorsque la population est plus étendue, les statisticiens se contentent d'élaborer un échantillon jugé représentatif de cette population. Le travail sur un échantillon offre, en théorie, des résultats aussi valides que ceux obtenus à partir d'une population entière (Geerkens 2010-1011 : 35).

Nous aurions souhaité appliquer cette technique de l'échantillonnage. Cependant un problème majeur s'est présenté : il est impossible d'obtenir des données fiables sur la population de référence étudiée.

2.4.1. Un échantillon représentatif ?

Afin d'établir un échantillon représentatif de la communauté des francophones de Gand, il nous fallait connaître la structure sociale de cette population car « un échantillon est dit représentatif quand il possède la même structure que la population de référence » (Geerkens 2010-2011 : 41), cela implique que la population de référence soit stratifiée socialement : l'échantillon devant respecter cette stratification.

Or, à l'heure actuelle, il n'existe pas de données statistiques exploitables concernant les francophones de Flandre. Comme nous l'avons vu précédemment, le dernier recensement date de 1947. Le nombre de francophones de Flandre a pourtant fait l'objet de nombreuses tentatives de dénombrement, grâce à des critères parallèles (le nombre de jeunes flamands faisant leurs études supérieures en français, le nombre de foyer abonnés à un journal francophone, etc.) ; mais les données ainsi recueillies ne sont ni suffisamment fiables, ni

⁷⁶ Cette partie correspond aux cinquième et sixième étapes de l'enquête selon Javeau 1988 (40-55)

suffisamment détaillées pour nous permettre d'élaborer un échantillon stratifié à l'image de la population des francophones de Flandre.

Puisque notre échantillon ne pouvait être scientifiquement établi, nous avons opté pour une technique de description qui nous apparaissait comme la moins mauvaise : administrer le questionnaire à la plus grande population possible. Cette méthode n'est évidemment pas exhaustive ; elle présente, en outre, deux désavantages majeurs. Premièrement, les résultats obtenus par cette enquête ne seront pas généralisables, car ils ne proviendront ni de la totalité des effectifs, ni d'un échantillon représentatif de la population. Deuxièmement, l'enquête sera biaisée car les seules personnes qui répondront à celle-ci feront partie d'une organisation francophone⁷⁷ (mouvement de jeunesse ou club sportif) et, de ce fait, assumeront pleinement le fait d'être francophone de Flandre, ce qui restreint la variété de réponses au questionnaire (par exemple, le jeune francophone qui rejette sa langue maternelle⁷⁸ ne sera pas interrogé).

Ainsi, nous sommes parfaitement consciente qu'avec cette méthode les résultats obtenus ne seront pas généralisables : à partir de nos données, nous ne pourrions pas prétendre atteindre des explications valides pour tous les jeunes francophones gantois.

2.4.2. Un échantillon modeste

La taille de l'échantillon influant sur la précision des données, nous avons tenté d'interroger le maximum d'individus possible. Après de multiples prises de contact et grâce à la bonne volonté des Gantois rencontrés, nous avons finalement récolté 93 questionnaires. Parmi ceux-ci, seuls 72 sont directement utilisables (les autres ont été écartés par nos critères de sélection). Malgré nos efforts, cela constitue un échantillon relativement petit⁷⁹. Nous verrons qu'il existe néanmoins des calculs statistiques qui nous permettront d'isoler des faits significatifs malgré cet inconvénient.

Étant donné la taille de l'échantillon, nous n'utiliserons jamais de valeurs relatives dans notre analyse des résultats de l'enquête. En effet, il n'est pas pertinent d'utiliser des pourcentages lorsque le nombre d'effectifs n'atteint pas la centaine. De plus, les pourcentages ne sont intéressants que s'ils se rapportent à la population de référence. Or, nous avons vu que nous ne pouvons pas généraliser nos résultats à la population des jeunes francophones de Gand.

⁷⁷ Voir ci-dessous le point 2.4. concernant la passation de l'enquête.

⁷⁸ En effet, à l'adolescence, certains jeunes rejettent les valeurs parentales (Thibaut 1997 : 21), ce qui peut également impliquer la langue maternelle.

⁷⁹ Voir le tableau concernant la taille de l'échantillon et la significativité des réponses (Annexe 4).

2.5. La passation de l'enquête

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le même questionnaire doit être administré à tous les enquêtés, pour assurer la mesurabilité des résultats. Les conditions de passation du questionnaire doivent elles aussi être identiques de façon à diminuer l'impact des facteurs extérieurs qui pourraient influencer les réponses des enquêtés.

Dans cette partie, la réalisation concrète de l'enquête sera abordée. Nos choix méthodologiques concernant sa passation seront d'abord commentés. Nous décrirons ensuite les réseaux sociaux contactés ainsi que les circonstances des rencontres avec les témoins. Nous nous attarderons enfin sur les facteurs circonstanciels qui auraient pu influencer les réponses des enquêtés et sur la manière dont nous avons pu en prévenir les effets.

2.5.1. Choix du moyen de diffusion de l'enquête

L'administration des questionnaires doit se faire dans des conditions comparables : elle doit comporter exactement les mêmes explications pour que les témoins ne soient pas influencés par une présentation différente de l'enquête ; elle doit également se faire dans le même type d'environnement et sa durée doit être limitée de la même manière.

Initialement, nous avons prévu d'utiliser tous les moyens qui se trouvaient à notre disposition (internet, rencontres directes, diffusion par Facebook⁸⁰, diffusion par le listing informatique de l'Université de Gand, etc.) afin d'obtenir le plus de données possibles. Cependant, comme nous venons de le signaler, le fait d'utiliser des modes de passation hétérogènes augmente l'incertitude des résultats.

L'envoi de questionnaires par internet biaise particulièrement l'enquête : il n'est pas certain que le chercheur puisse récupérer rapidement le questionnaire. Or, « des questionnaires récupérés après un laps de temps important après leur administration non seulement retardent l'opération de traitement mais encore risquent de biaiser les résultats de l'analyse » (Calvet & Dumont 1999 : 23). Nous nous en sommes également rendu compte lors du pré-test⁸¹. Par ailleurs, les enquêtés qui reçoivent leur questionnaire par internet n'ont aucune obligation de réponse ; en d'autres termes, ceux qui répondent à l'enquête sont ceux qui ont eu l'envie de le faire (pour des raisons identitaires ou autres) de sorte que les résultats risquent d'être tronqués. Toutes ces raisons nous ont décidée à éliminer internet comme outil de passation.

⁸⁰ Ce nouvel « instrument de recherche » nous a permis de mesurer la vivacité du français entre francophones de Flandre. Les jeunes scolarisés dans un enseignement néerlandophone s'expriment en français, en néerlandais et en anglais par l'intermédiaire de ces réseaux sociaux en ligne.

⁸¹ Voir les explications sur le pré-test (point 2.3.1. c).

Il nous est dès lors apparu que le mode d'administration le plus pratique était celui de la rencontre directe. En effet, rencontrer les enquêtés au sein de leurs réseaux sociaux nous permettait à la fois de les observer ainsi que de les interroger tout en limitant le temps de réponse à l'enquête. En outre, cela nous a permis d'atteindre certaines personnes⁸² qui n'auraient pas voulu répondre au questionnaire en temps normal : de fait, certaines d'entre elles s'y sont tout de même prêtées grâce à l'effet de groupe.

Ainsi, la rencontre directe nous a permis d'obtenir à la fois une passation de questionnaire limitée dans le temps et une présentation uniformisée. Mais cela nous permet avant tout d'obtenir un plus large éventail de profils de locuteurs, les jeunes interrogés subissant une pression sociale qui les pousse à s'impliquer dans l'enquête.

2.5.2. Description des réseaux sociaux contactés

Il convient à présent de décrire concrètement les organisations que nous avons contactées afin d'administrer nos questionnaires. Nous avons tenté de prendre contact avec toutes les organisations supposées être fréquentées par des jeunes francophones de Gand : les mouvements de jeunesse ainsi que les clubs d'étudiants et de sport.

En ce qui concerne les mouvements de jeunesse, il existe trois unités scoutées où l'on parle le français à Gand : l'unité guide de Sainte-Colette, l'unité scoutée de Saint-Georges et l'unité mixte Tom Wilson. Les deux unités catholiques sont liées l'une à l'autre, c'est pourquoi il existe une section mixte qui leur est commune : celle-ci est destinée à former les jeunes à devenir chefs (section Jins). L'unité Tom Wilson est rattachée au groupe FOS Open Scouting, elle est donc pluraliste, apolitique et non confessionnelle. Concrètement, le caractère catholique des unités Saint-Georges et Sainte-Colette se remarque notamment par la prière faite aux rassemblements (et il y a au minimum deux rassemblements par réunion).

Nous avons également pris contact avec des clubs sportifs. Toutefois, ces clubs, contrairement aux mouvements de jeunesse, ne se désignent pas explicitement comme francophones. Après avoir recueilli des informations auprès des jeunes scouts, nous avons contacté les clubs où se trouvaient beaucoup de francophones de Gand. Pour chaque club⁸³, nous avons envoyé un courrier électronique⁸⁴ au directeur, au secrétaire et à l'entraîneur de la tranche d'âge désirée. Nous n'avons pas reçu de réponse, à part celle-ci :

⁸² Les jeunes ne voulant pas remplir le questionnaire invoquent généralement leur peur de montrer leur incompétence en français. Ainsi, l'enquêté numéro 25 nous a fait part du fait qu'il avait l'impression de passer un examen de français. D'autres ont dû être aidés pour comprendre les questions (grâce à une lecture orale des questions et à la traduction de certains mots).

⁸³ Il s'agit de Artevelde Hockey Club, La Gantoise, Tennis Hockey Club Indiana et Hockey Club Juventus.

⁸⁴ Voir Annexe 3.

Beste Alix,

U bent bij mij daarvoor aan het verkeerde adres, maar mijn twee hockey collega's zullen u misschien wel kunnen helpen.

Mijn vader is franstalig opgevoed maar onze generatie niet meer. Het is een overblijfsel van Napoleontische tijden en tegenwoordig een anachronisme. Bijvoorbeeld de Gentse universiteit werd vernederlandst in 1930, en August Vermeylen was de eerste rector. Dat is al een hele tijd geleden.

Dat neemt niet weg natuurlijk dat de Franse cultuur, inclusief de Franse taal, deel uitmaakt van de Vlaamse identiteit. De Franse taal neemt nog steeds een prominente plaats in de Vlaamse cultuurbeleving.

Ik hoop dat u zich bewust bent van de historische achtergrond van uw taalkundig onderzoek, en het ook in die context plaatst. Een gelijkaardig fenomeen bestaat immers niet in Wallonie.

Ik wens u veel succes met uw thesis,

Pieter⁸⁵.

Cette réponse est éclairante car elle illustre l'état d'esprit de la nouvelle génération de jeunes. Nous analyserons plus tard cette lettre lorsque nous parlerons des résultats de l'enquête de manière diachronique. Ainsi, après de multiples tentatives de contacts, nous ne sommes pas parvenue à administrer nos questionnaires aux jeunes joueurs francophones de ces clubs.

Enfin, nous avons pris contact avec un club d'étudiants francophones : l'Association Royale Générale des étudiants catholiques de Gand, plus communément appelée « la Générale » ou encore « la Gé catholique ». Ce « club de calotins⁸⁶ », datant d'avant la néerlandisation de l'Université de Gand⁸⁷, n'est ouvert qu'aux francophones de sexe masculin. Il se situe à mi-chemin entre un Cercle étudiant, un comité de baptême et un Ordre de guindaille. Chaque année, « la Gé » fait une « revue ». Il s'agit en fait d'un journal et d'un spectacle comprenant des poèmes, des textes sur la situation politique actuelle, des écrits

⁸⁵ Notre traduction : « Chère Alix,

Votre requête ne s'adresse pas à la bonne personne, par contre mes deux collègues de hockey pourront peut-être vous aider.

Mon père a été élevé en tant que francophone mais notre génération ne l'est plus. C'est un vestige du temps de Napoléon et actuellement un anachronisme. Par exemple, l'Université de Gand a été néerlandisée en 1930 et August Vermeylen en était le premier recteur. Cela date déjà d'il y a bien longtemps.

Cela n'empêche pas évidemment que la culture française, la langue française incluse, fait part de l'identité flamande. La langue française a donc encore une place importante dans la vie culturelle flamande.

J'espère que vous êtes consciente de l'arrière-plan historique que soulève votre enquête linguistique et j'espère aussi que vous la replacerez dans ce contexte. Un phénomène semblable n'existe pas en Wallonie.

Je vous souhaite bonne chance pour votre mémoire,

Pieter »

⁸⁶ Présenté comme tel par les membres de « La Gé ».

⁸⁷ Initialement fondé à la KULeuven en 1880, la générale gantoise accueillait les étudiants catholiques gantois venant faire leurs études à Louvain. Dès la création de l'Université de Gand, les membres de la générale ont transféré leur club dans leur ville natale.

humoristiques, etc. Dans les années 1900, cette revue était relativement importante⁸⁸, néanmoins, son prestige a baissé avec la néerlandisation de l'enseignement. À l'heure actuelle, il s'agit d'un spectacle humoristique accompagné d'un livret où les poèmes ressemblent plus à des chants de guindailles qu'à de la littérature (alors qu'il y a un siècle, cette revue rassemblait des textes de grands poètes flamands tels que Verhaeren).

L'existence de ce club d'étudiants nous a été indiquée par certains de ses membres qui font également partie de l'unité scout de Saint-Georges. Les contacts avec cette organisation ont donc été facilités, d'autant plus que de nombreuses réunions devaient avoir lieu vu l'imminence de leur spectacle annuel.

2.5.3. Circonstances des rencontres

Il convient maintenant d'exposer concrètement où, quand et comment les questionnaires ont été administrés. En effet, ces circonstances doivent se ressembler afin d'avoir des résultats valables. Voici le calendrier des diverses rencontres :

Samedi 12 février 2011: rencontre avec les guides horizons de Sainte-Colette (de 15 à 17ans). Il s'agit d'une réunion à Gand pour préparer leur soirée. Cette réunion a été décidée tardivement, c'est pourquoi seule la moitié des guides sont présentes. Le questionnaire a été rempli par les guides et leurs chefs après l'organisation de la soirée, autour d'une grande table et/ou sur des appuis de fenêtre.

Samedi 19 février 2011 : rencontre avec les Jins des unités de Sainte-Colette et de Saint-Georges (de 17 à 18 ans). Le questionnaire a été rempli par les Jins et leurs chefs, sur des tables (mais sans sièges) ou dans des fauteuils, après une réunion se déroulant à Gand.

Samedi 12 mars 2011 : rencontre avec les scouts seniors de l'unité Saint-Georges. Le questionnaire a été rempli par la troupe des seniors (14 à 17 ans) ainsi que par les chefs des scouts juniors (les scouts eux-mêmes étant trop jeunes pour participer à l'enquête : ils ont entre 11 et 14 ans). L'administration du questionnaire s'est déroulée durant la réunion dans les locaux de l'unité. Les conditions matérielles n'étant guère favorables, les scouts ont répondu aux questions debout, appuyés contre un mur ou sur un appui de fenêtre. Les chefs ont répondu un peu plus tard en bénéficiant de sièges.

Jeudi 17 mars 2011 : rencontre des étudiants faisant partie de « La Gé » juste avant une représentation générale de la revue à Gand. L'ambiance étant festive, certains témoins avaient bu une ou deux bières avant de remplir le questionnaire. Cependant, la majorité des

⁸⁸ Godefroid Kurth, président d'honneur de l'association en 1902, y a écrit un appel à la fédération des étudiants catholiques de Belgique : « Étudiants catholiques belges, fédérez-vous ! ».

individus interrogés a rempli le questionnaire autour d'une table (ou assis sur des tables) dès leur arrivée sur place.

Samedi 2 avril 2011 : rencontre avec les scouts de l'unité Tom Wilson à Bruxelles. Les chefs de toute l'unité ainsi que la troupe de seniors participaient aux 24h vélo du Bois de la Cambre. Le questionnaire a été administré sous une tente, les scouts étant assis par terre ou sur des bancs. Notons que durant les 24h vélo, les jeunes ont rencontré des scouts francophones de Bruxelles et de Wallonie⁸⁹, ce qui a pu modifier peu ou prou leurs représentations sur la langue.

Nous pouvons observer que l'administration du questionnaire s'est déroulée sur un mois et demi. Les circonstances ont été globalement les mêmes : conditions matérielles peu pratiques, pas totalement idéales pour une réflexion plus profonde ou plus longue. Notons que les jeunes ont été interrogés de façon groupée. Ainsi, bien que le questionnaire soit personnel, certains échanges à propos des questions n'ont pu être évités, ce qui explique la similarité de certaines réponses. Cela se vérifie davantage dans les questionnaires des plus jeunes (entre 14 et 17 ans) et plus visiblement encore dans les réponses ouvertes.

Durant chacune de ces rencontres, nous avons observé les pratiques linguistiques des jeunes témoins. Nous avons également entretenu des conversations qui nous ont permis d'affiner certaines réponses au questionnaire. Cependant, afin de ne pas augmenter le paradoxe de l'observateur⁹⁰, nous ne notons pas directement les réponses aux questions ainsi que nos observations sur les pratiques réelles des enquêtés. Dans tous les cas, il y a eu au minimum une heure de décalage entre le moment où nous avons observé ou entendu quelque chose et le moment où nous avons retranscrit ce que nous avons observé.

2.5.4. Facteurs influençant les réponses des enquêtés

Deux facteurs sont susceptibles de modifier les réponses des enquêtés : le paradoxe de l'observateur et le phénomène de nomination.

Le questionnaire, l'observation et l'entretien ont un impact sur le comportement des témoins. Ce phénomène est communément appelé par la sociologie « paradoxe de l'observateur ». Celui-ci peut être défini comme suit : « le comportement de n'importe quel sujet dans une expérience se modifie en réponse à la perception que les sujets ont d'eux-mêmes comme sujets d'expérience » (Auger 1997 : 226). Cette définition est surtout valable pour les observations directes. Étant donné que notre enquête se présentait par écrit et non

⁸⁹ Cet événement est organisé en français, bien qu'il accueille quelques troupes venant de Flandre.

⁹⁰ Voir point 2.5.4.

comme une observation, nous pouvons espérer que les témoins n'ont pas trop été influencés par notre regard.

Cependant, nous savons que l'influence du chercheur peut se ressentir également à travers un questionnaire :

Les représentations recueillies dans un sondage sont [...] élaborées en fonction d'une représentation des attentes du sondeur : en ce sens, il n'existe pas de « vérité pure » des représentations. (Calvet & Dumont 1999 : 183)

Si les enquêtés tentent de répondre aux questionnaires de façon à satisfaire les attentes du chercheur, il est nécessaire d'analyser la posture de ce chercheur afin d'observer son influence sur les témoins. Il va de soi que se présenter comme une Wallonne interrogeant des francophones de Flandre modifie positivement ou négativement le regard que portent les témoins sur le français de Wallonie. Les témoins pourraient par exemple répondre en essayant d'atténuer les préjugés qu'ils ont sur les Wallons afin de ne pas vexer l'enquêteur.

Concrètement, nous avons essayé de nous présenter de la même façon dans chaque mouvement de jeunesse. Les premiers contacts par internet ont été établis à l'aide de notre adresse électronique non universitaire afin de ne laisser transparaître aucune information géographique⁹¹. Lors des rencontres, nous avons tenté de ne rien préciser mais lorsque cela s'avérait nécessaire, nous avons indiqué que nous venions de Liège mais que nos parents étaient francophones d'Anvers et de Bruxelles. Par cette présentation nous avons tenté d'atténuer les différences et de renforcer le sentiment d'appartenance à la même communauté que celle des enquêtés. Nous avons ainsi tenté d'amoindrir le paradoxe de l'observateur en essayant de montrer les points communs qui pouvaient nous relier aux témoins plutôt que d'amplifier le caractère « wallon » que nous portions déjà en disant que nous venions de Liège et en ayant, sans le vouloir, un accent qualifié de « wallon » par les francophones de Flandre.

En effet, grâce à notre entretien avec le professeur Pierre Schoentjes, nous nous sommes rendu compte du fait que nous avions un accent⁹² wallon aux yeux de celui-ci. Cette information confirmait les propos de nos cousins francophones d'Anvers et de Bruxelles.

⁹¹ Seuls les courriers électroniques à destination des clubs sportifs ont été envoyés à l'aide de notre adresse Ulg. (Annexe 2) Cette information a peut-être influencé les personnes contactées car la seule personne qui nous ait répondu semble avoir tenu compte de ce renseignement : « J'espère que vous êtes consciente du passé historique de votre enquête linguistique et j'espère aussi que vous la replacerez dans ce contexte. Un phénomène semblable n'existe pas en Wallonie » (Notre traduction de ce paragraphe déjà cité). Cependant, la cause la plus probable de ce silence épistolaire réside certainement dans la provenance des subsides sportifs : ceux-ci sont octroyés par la Région flamande à tous les clubs sportifs néerlandophones, il est donc logique que les clubs ne veulent pas que l'on sache que le français est la langue véhiculaire de certaines équipes ou de certains joueurs.

⁹² Pour des considérations théoriques sur la notion d'accent, voir Harmegnies 1997.

Suite à cette caractérisation de notre propre accent, nous avons tenté de l'atténuer lors de nos rencontres avec des Gantois. Au fur et à mesure des rencontres, en essayant de gommer nos origines liégeoises, nous avons emprunté des expressions et une syntaxe plus « flamande ». Notre accent s'est mis à évoluer de manière inconsciente, si bien que les derniers interrogés (les scouts de l'unité Tom Wilson) ont cru que nous venions de Gand ou de Bruxelles⁹³. Ce changement progressif de notre accent provoque des conditions et des circonstances distinctes si bien que le paradoxe de l'observateur agit de manière différente. Cette réaction de camouflage n'était donc peut-être pas la bonne puisque, en voulant gommer le paradoxe de l'observateur, nous avons créé des différences dans les circonstances de passation de l'enquête.

Le second facteur qui peut modifier le comportement des enquêtés est intimement lié à la construction de notre questionnaire : il s'agit du phénomène sociologique de la nomination. Ce phénomène est très bien décrit par Bourdieu :

La nomination appartient à la classe des actes d'institution et de destitution plus ou moins fondés socialement, par lesquels un individu agissant en son propre nom ou au nom d'un groupe plus ou moins important numériquement et socialement, signifie à quelqu'un qu'il a telle ou telle propriété, lui signifiant du même coup d'avoir à se comporter en conformité avec l'essence sociale qui lui est assignée. (Bourdieu 2001 : 156)

Ainsi, en considérant nos témoins comme des « francophones de Flandre », nous leur avons assigné une identité, au sens de Nicolas Pepin (2007). Selon le chercheur, « l'identité d'un individu est par nature sociale : publique, réalisée collaborativement et liée à la (re)production de l'ordre social » (Pepin 2007 : 75). Le phénomène varie donc selon les interactions entre les membres d'une société.

Il est primordial de savoir qu'en utilisant l'appellation « francophone de Flandre » dans notre questionnaire, nous attribuons directement à nos témoins une identité particulière, celle sans laquelle ils ne seraient pas interrogés. Ainsi, les différentes personnes qui répondent au questionnaire se sentent obligées de le faire en conformité avec l'étiquette qui leur est assignée. Ce qui veut dire que les représentations linguistiques des enquêtés vont normalement être plus homogènes et plus représentatives des préjugés qu'ils ont concernant leur identité. Si nous avons utilisé les syntagmes « bilingue de Gand » ou encore « néerlandophone parlant le français », les réponses des enquêtés auraient sans aucun doute été très différentes.

⁹³ C'est à ce moment-là que nous nous sommes rendu compte que notre manière de parler avait fortement évolué de la première rencontre à la dernière.

En somme, ce phénomène de nomination va nous permettre de mieux connaître les représentations linguistiques associées à la communauté des francophones de Flandre. Cependant, nous risquons de ne pas pouvoir relativiser le sentiment d'appartenance à la communauté linguistique car nous leur attribuons directement cette identité présumée.

2.6. Dépouillement de l'enquête

Il convient maintenant de décrire nos procédés de dépouillement de l'enquête⁹⁴ afin de ne pas laisser dans l'ombre les aspects techniques de la récolte des données.

Dans un premier temps, chaque questionnaire rempli a été numéroté et encodé dans un fichier de données Excel y compris ceux qui ont été écartés par la suite.

Nous avons converti les différentes réponses des questions semi-fermées en valeurs numériques grâce à un tableau de variables établi avant la réalisation de l'enquête⁹⁵. Ce tableau comporte dans sa première colonne le numéro de la question à laquelle il se rapporte ainsi qu'une abréviation nous permettant de retrouver facilement la variable lors de manipulations du fichier de données. La seconde colonne indique le type de variable attendue ; dans la troisième, nous avons explicité chaque variable et, dans la dernière, des valeurs numériques sont attribuées à chaque réponse possible. Afin de procéder à un dépouillement plus efficace, nous avons inscrit préalablement dans le questionnaire ces valeurs numériques à côté des différentes réponses. Ainsi, les questionnaires sont encodés de façon rapide, sans retour au tableau de variables pour chaque question. De plus, cette économie de temps nous permet également de limiter le nombre d'erreurs dues à un encodage fastidieux.

En ce qui concerne les réponses aux questions ouvertes, elles ont été retranscrites dans le même fichier de données que les réponses codées. Nous avons également ajouté dans ce fichier de données nos remarques personnelles observées lors des rencontres.

Ainsi, notre fichier de données original contient les 112 réponses de chacun des 93 questionnaires. Dans ce fichier, chaque ligne correspond à un questionnaire tandis que chaque colonne correspond à une variable.

Dans un second temps, notre fichier de données a fait l'objet de certaines « purifications ». En effet, nous avons écarté les différents questionnaires qui ne répondaient

⁹⁴ Voir Javeau 1988 (111-118).

⁹⁵ Ce tableau constitue l'annexe 4.

pas aux critères exposés dans notre premier chapitre. Nous avons également supprimé les différentes questions ouvertes. De cette manière, nous avons constitué un fichier de données immédiatement utilisable par des traitements statistiques.

En définitive, nous avons transposé les différentes données des questionnaires dans deux fichiers : le fichier de données statistiques ainsi que le fichier de données original qui comporte toutes les informations du questionnaire et nos propres observations personnelles.

2.7. Techniques d'analyse des résultats de l'enquête

Il convient à présent de s'intéresser aux méthodes d'analyse et d'interprétation des données récoltées par les questionnaires.

Nous aborderons tout d'abord les manipulations simples que nous avons exécutées grâce au programme Excel. Nous expliquerons ensuite les différents tests statistiques que nous avons utilisés. Enfin, nous exposerons notre méthodologie en ce qui concerne l'analyse diachronique des résultats de notre enquête.

2.7.1. Comptage et tableaux croisés

Grâce à l'encodage des réponses dans le tableur Excel, nous pouvons bénéficier de diverses manipulations très précieuses.

Le premier outil essentiel est le calcul de fréquence qui, effectué sur une variable, nous permet de compter les différentes réponses semblables. Cela nous a permis d'établir un « tri à plat » des réponses : c'est-à-dire un comptage des questionnaires ayant opté pour chaque réponse proposée. Ce calcul nous amène à ce genre d'observations : « à la première question, 39 individus ont signalé qu'ils étaient de sexe masculin contre 33 de sexe féminin ».

L'autre manipulation indispensable que le programme nous permet d'effectuer est le tri croisé. En effet, il est possible de croiser les réponses aux différentes questions de l'enquête avec certaines variables telles que le sexe des témoins, leur âge, le milieu socioculturel de leurs parents, etc. Ces croisements permettent de constater des différences importantes. Ainsi, le sexe des témoins, par exemple, peut influencer sur certaines réponses données aux questions. Grâce à cet outil, nous pouvons créer tous les tableaux à double entrée que nous désirons et montrer que telle variable est corrélée à telle autre.

2.7.2. Traitements statistiques

Certaines questions nécessitent des traitements statistiques plus complexes. En effet, puisque notre échantillon n'est pas suffisamment grand, nous ne pouvons nous fier directement aux données pour valider une hypothèse. Nous avons donc besoin de tests visant à vérifier si les différences que l'on observe sont significatives ou non.

Dans ce but, deux calculs ont été particulièrement utiles : il s'agit du test du χ^2 de Pearson ainsi que le test de comparaison de moyenne.

a) Le test du χ^2 de Pearson

Nous pouvons tirer des informations importantes de nos données malgré le fait que celles-ci ne proviennent pas d'un grand échantillon. En effet, le test du χ^2 de Pearson peut valider fermement des hypothèses étant donné qu'il indique si les différences observées dans les tableaux croisés sont significatives ou non. En d'autres termes, le test va prouver le caractère significatif ou non d'une corrélation entre deux variables (ex : le sexe des enquêtés et l'insécurité linguistique).

Le test du χ^2 consiste à « [comparer] les fréquences observées des items dans les différentes combinaisons de catégories avec les fréquences attendues, c'est-à-dire les valeurs que l'on obtiendrait dans le cas d'une répartition qui serait uniquement due à la chance⁹⁶ » (Audrit : 145). Si la valeur calculée par le test du χ^2 est inférieure ou égale à 0,05, on considèrera que la différence est significative⁹⁷. Concrètement, cela signifiera que deux variables sont bel et bien corrélées puisqu'elles n'ont que 5% de chance d'être dues au hasard. Nous parlerons de résultats très significatifs si la valeur du χ^2 est inférieure ou égale à 0,01 (Field 2005 : 22-26).

b) Le test de comparaison de moyenne

Le second test statistique que nous avons appliqué à nos données est le test de comparaison de moyenne. Ce test nous a aidé à considérer comme significatifs ou non les différents écarts entre les réponses aux questions portant sur les attitudes et les représentations des enquêtés face au français, au néerlandais et à l'anglais (93-110).

Pour appliquer ce test, il faut nécessairement avoir à sa disposition une variable numérique. Dans notre cas, il ne s'agissait pas réellement d'une variable métrique mais plutôt d'appréciations (plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, etc.). Nous avons donc dû attribuer une

⁹⁶ Cette répartition due à la chance est plus communément appelée « courbe de Gauss » ou encore « répartition normale ».

⁹⁷ Les valeurs calculées seront indiquées en étant arrondies au millièmè.

valeur numérique à chacune de ces réponses⁹⁸. Afin d'obtenir des moyennes plus contrastées⁹⁹, nous avons doublé l'écart qui se situe entre les appréciations « plutôt d'accord » et « plutôt pas d'accord ». C'est ainsi que les appréciations sont devenues une variable métrique.

Pour chaque question semblable (93-95 ; 96-98 ; 99-101 ; 102-104 ; 105-107 ; 108-110), nous avons calculé les moyennes obtenues par chaque langue. De cette manière, les différences entre les représentations de chaque langue nous apparaissaient de manière plus nette. Cependant, nous ne pouvions pas nous assurer qu'il s'agissait de différences significatives. C'est pourquoi nous avons utilisé le test de comparaison de moyenne.

Le seuil de significativité est le même que pour le test du χ^2 : les résultats du test sont significatifs quand la valeur obtenue est inférieure ou égale à 0,05.

⁹⁸ La réponse « pas du tout d'accord » a obtenu la valeur de -3 ; « pas d'accord » -2 ; « plutôt pas d'accord » -1 ; « plutôt d'accord » 1 ; « d'accord » 2 et « tout à fait d'accord » 3.

⁹⁹ Sur les conseils de Patrick Italiano, nous avons considéré que le choix d'une appréciation positive ou négative était un choix plus décisif que les autres.

3. Résultats de l'enquête

Après ces considérations méthodologiques, il convient dès à présent de détailler les résultats de notre enquête.

Nous débuterons par une description des caractéristiques de notre échantillon afin de pouvoir comparer les variables concernant le profil des enquêtés avec les variables relatives aux représentations et attitudes des jeunes interrogés. Nous présenterons ensuite les informations sociolinguistiques que nous avons pu retirer du questionnaire : informations sur la communauté linguistique des enquêtés, sur leurs pratiques, sur leurs attitudes et représentations du français par rapport au néerlandais et à l'anglais, sur leur assujettissement à des normes, sur leur sentiment de sécurité ou d'insécurité linguistique ainsi que sur leurs représentations concernant l'avenir de la francophonie à Gand.

3.1. Un échantillon pratiquement équilibré

Étant donné le caractère aléatoire du déroulement de l'enquête, il convient d'analyser l'échantillon de population auquel nous avons soumis le questionnaire. Comme nous ne pouvons pas connaître notre population de référence, il est inutile de tenter de redresser le biais de l'échantillon (Martin 2009 : 24). Par contre, il est primordial de connaître les particularités de notre échantillonnage afin de pouvoir interpréter au mieux les données recueillies par l'enquête.

Chaque particularité de l'échantillon correspond à une variable que l'on pourra croiser avec une autre. Ainsi, nous pourrions examiner si les différentes réponses aux questions sont corrélées avec un de ces éléments du profil des enquêtés.

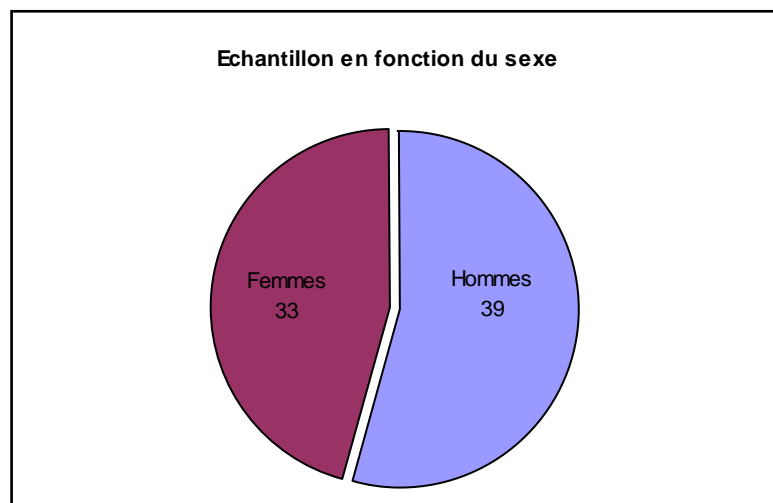
3.1.1. Un échantillon mixte

Cette variable peut être mise en relation avec les données concernant la population de la Flandre. Notre échantillon de population contient 39 individus masculins et 33 individus féminins. Dans la région flamande, pour les classes d'âge de 15 à 24 ans, la proportion de personnes de sexe masculin est de 50,8 % ; pour les individus de sexe féminin, elle est de 49,2 % (Belgian Federal Government 2011 : en ligne). La proportion de notre échantillon est donc légèrement distincte par rapport à la proportion de la population de la Flandre (cf. 2.4.1.). Cependant, nous ne pouvons pas savoir si elle est réellement différente de la proportion de la

population des jeunes francophones de Gand car celle-ci ne peut être connue. Il est donc inutile de procéder au redressement du biais de l'échantillon par des moyens statistiques.

Nous pouvons néanmoins supposer que la population des francophones de Gand n'est pas fondamentalement différente de la population de toute la Flandre. Comme nous constatons que notre échantillon est proche de cette proportion, nous pouvons affirmer que celui-ci est donc relativement équilibré, ce qui nous permet d'utiliser comme variable le sexe des enquêtés.

Fig. 1 : Nombre de témoins par sexe



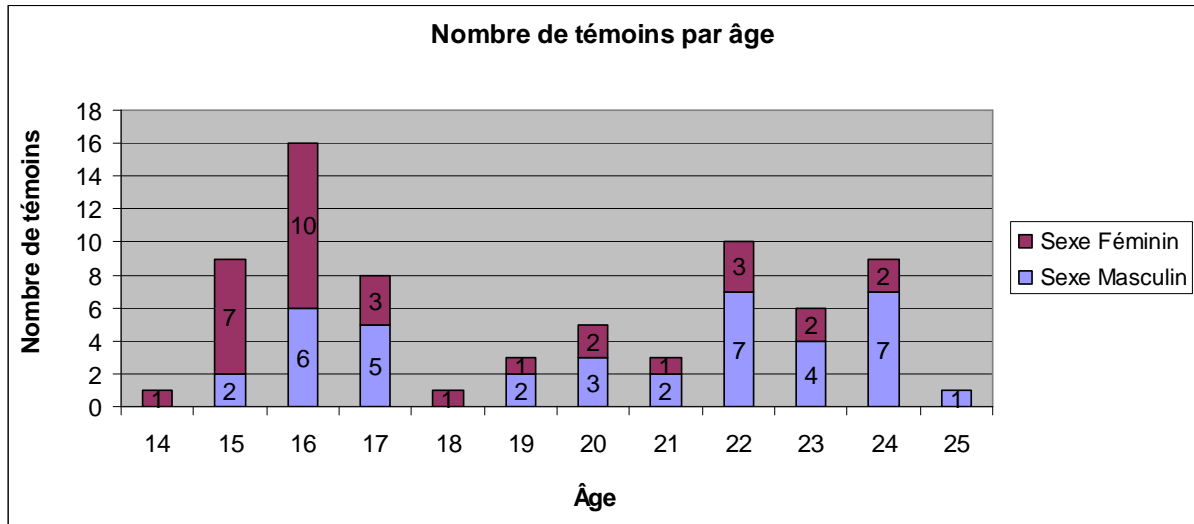
3.1.2. Les plus jeunes et les plus vieux : deux classes d'âge équilibrées

Notre échantillon a pu être divisé en deux parties selon les âges des témoins : grâce à une étude de fréquence des âges, nous avons obtenu deux groupes homogènes distincts d'enquêtés. La limite entre ces deux groupes a été placée à 18 ans. Cette limite n'est pas seulement liée à l'âge, il s'agit d'une limite scolaire également : les « jeunes » suivent un enseignement secondaire tandis que les « vieux » suivent un enseignement supérieur. En effet, après 18 ans, les étudiants sont censés fréquenter un établissement d'enseignement supérieur. Nous avons donc vérifié si c'était bien le cas : les jeunes âgés de 17 et 18 ans sont toujours inscrits dans une école secondaire tandis que les jeunes de 19, 20 et 21 ans sont inscrits dans l'enseignement supérieur¹⁰⁰.

¹⁰⁰ Seule une personne de 19 ans n'a pas répondu à la question concernant sa scolarité ; étant donné son âge, nous la plaçons tout de même dans la catégorie de ceux fréquentant l'enseignement supérieur.

Ainsi, nous avons délimité deux classes d'âge correspondant à la scolarité des témoins : la première classe (14-18)¹⁰¹ compte 35 effectifs tandis que la seconde classe (19-25) en compte 37. Nous avons la chance d'avoir une répartition quasi égale des effectifs en ce qui concerne ce découpage.

Fig. 2 : Nombre de témoins par âge



Le graphique, correspondant au nombre de témoins par âge (Fig. 2), montre que la séparation opérée entre le premier groupe (de 14 à 18 ans) et le second (de 19 à 25 ans) crée un certain déséquilibre entre la population féminine et masculine de ces groupes. Les filles sont plus nombreuses parmi les plus jeunes tandis que les garçons sont plus nombreux parmi les plus âgés. La variable « sexe » est ainsi liée à la variable « âge-scolarité ». Aussi, il faudra prêter une attention particulière à la composition de l'échantillon lors d'analyses intégrant la variable âge-scolarité et/ou la variable sexe.

3.1.3. Un échantillon privilégié au vu des CSP des parents

Il semble évident que les catégories socioprofessionnelles (CSP) des parents des enquêtés ne reflètent pas celles de la population flamande. En effet, nous pouvons remarquer que les jeunes interrogés sont issus en majorité de la troisième catégorie¹⁰² : celle des cadres, des professions libérales, des professeurs dans l'enseignement supérieur, etc. La sous-catégorie des professions libérales est, par ailleurs, surreprésentée. Nous nous en sommes rendu compte lors de la passation de l'enquête : chez les Jins, les animateurs poussent le

¹⁰¹ Nous avons pris en compte le questionnaire rempli par une guide de 14 ans car, si elle se trouve aux guides horizons, cela signifie qu'elle a sauté une année scolaire : nous pouvons donc en déduire que sa maturité linguistique est suffisante pour pouvoir participer à l'enquête.

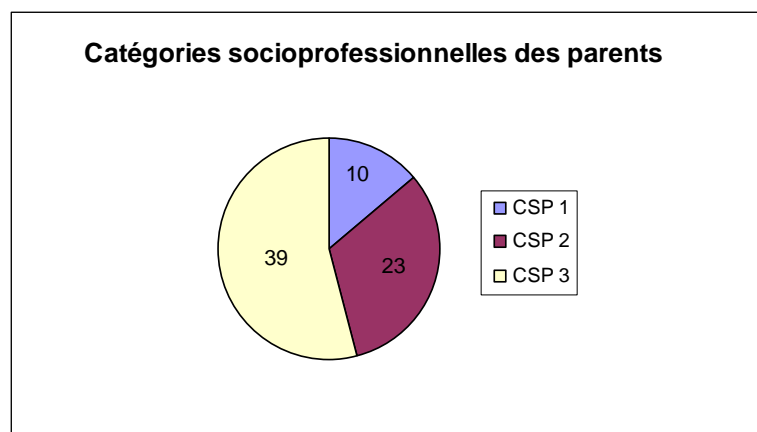
¹⁰² Ces catégories de CSP ont été reprises du travail de Ledegen (2000 : 152-153).

raffinement jusqu'à fournir aux parents exerçant une profession libérale les renseignements pour défalquer le coût du camp de leurs impôts.

Les CSP des parents des enquêtés ont été déterminées par leur métier : les employés administratifs/de commerce et les ouvriers appartiennent à la CSP 1 ; les instituteurs, infirmières, contremaîtres, commerçants et artisans appartiennent à la CSP 2 ; les cadres, les médecins, les avocats, les notaires, les chercheurs à l'université et les professeurs dans les dernières années du secondaire appartiennent à la CSP 3. Chaque catégorie socioprofessionnelle renvoie à un certain niveau d'aisance économique : la CSP 1 correspond au niveau le plus bas et la CSP 3 indique un niveau élevé.

Grâce à ce classement des différentes catégories socioprofessionnelles, nous pouvons remarquer que plus de la moitié des effectifs proviennent d'un milieu très aisé. Seules 10 personnes sur 72 classent leurs parents dans la CSP 1.

Fig. 3 : Catégories socioprofessionnelles des parents des enquêtés

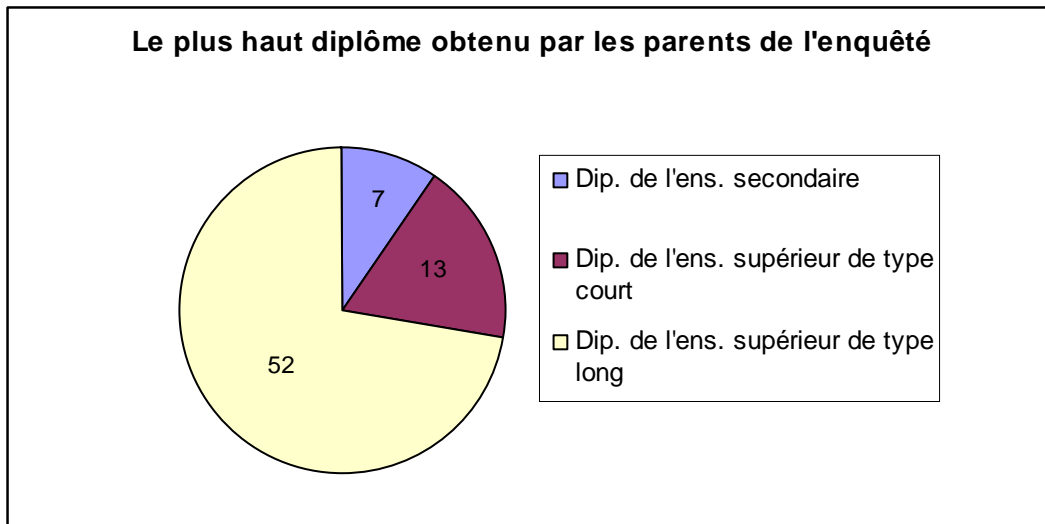


3.1.4. Un capital symbolique élevé

Outre la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de formation parental peut influencer sur l'éducation et les représentations des jeunes. Pour étudier le niveau de formation parental, le plus haut diplôme obtenu par les parents des jeunes interrogés a été demandé. Nous pouvons constater, grâce au graphique, que les effectifs bénéficient d'un niveau culturel élevé : 52/72 ont au moins un parent ayant suivi un enseignement supérieur de type long. Si nous comparons cette donnée avec la variable socioprofessionnelle, nous pouvons dire que les jeunes interrogés appartiennent à des familles aisées mais surtout à des familles possédant un capital culturel (« symbolique » selon Bourdieu 2001) plus important que la moyenne de la population flamande. En effet, en Flandre, 27,4 % de la population est diplômé de l'enseignement supérieur (type long et court compris) (Desmarez 2007 : 31). Or, dans notre

enquête (Fig. 4), 65 enquêtés (sur 72) ont au moins un parent diplômé de l'enseignement supérieur (types long et court compris). De plus, nous pouvons remarquer que parmi ceux-ci, l'enseignement supérieur de type long est fortement représenté. Ainsi, le capital symbolique de l'échantillon est nettement supérieur à la moyenne de la Flandre.

Fig. 4 : Le plus haut diplôme obtenu par les parents de l'enquêté



3.1.5. Peu de couples mixtes « francophone-allophone »

Les personnes interrogées ne viennent pas toutes du même milieu linguistique. En effet, certaines bénéficient d'un cadre familial uniquement francophone ; d'autres, peuvent être issues de couples mixtes constitués d'une mère ou d'un père non francophone. Cela peut influencer les réponses données au questionnaire.

Grâce à ce tableau (Tableau 1), nous pouvons établir qu'au sein des enquêtés, vingt personnes sont issues de couples mixtes tandis que 52 autres viennent de ménages francophones (en considérant les deux personnes ayant répondu que la langue maternelle de leurs parents était à la fois le français et le néerlandais comme des personnes issues de couples homogènes francophones¹⁰³). Si le taux de mariages « endogames » est si élevé, cela est certainement dû au biais de notre échantillon. En effet, nous ne prenons pas en compte tous les couples mixtes qui préfèrent éduquer leurs enfants en néerlandais¹⁰⁴ ou les inscrire à des activités en néerlandais.

¹⁰³ Nous les considérons comme tels car ils ont affirmé que la langue parlée par leurs grands-parents était le français.

¹⁰⁴ Selon Van den Branden (1983 : 104), le français est moins souvent utilisé entre parents et enfants qu'entre mari et femme ; ce qui veut dire que certains couples utilisent le français comme langue véhiculaire tout en éduquant leurs enfants en néerlandais.

Tableau 1 : Distribution des langues maternelles des parents des enquêtés

Langue maternelle des parents

Lg de la mère \ Lg du père	Lg du père				Total
	Néerlandais	Français	Néerlandais-Français	Anglais	
Néerlandais	X	8			8
Français	10	50		1	61
Néerlandais-Français			2		2
Danois		1		X	1
Total	10	59	2	1	72

Le critère du milieu familial unilingue ou bilingue pourra être utilisé dans l'analyse de nos données. Il faudra néanmoins garder à l'esprit que cette division n'est pas égale car chacune des catégories ne compte pas la même quantité d'effectifs.

3.2. Structure et fonctionnement d'une communauté particulière

Après avoir analysé le profil de notre échantillon, il convient de nous intéresser à la structure de la communauté linguistique étudiée. En effet, il paraît nécessaire de nous poser la question des limites et du fonctionnement de celle-ci : s'agit-il d'une communauté renfermée sur elle-même comme pourrait le suggérer le nombre apparent de mariages entre francophones ? De nouveaux membres peuvent-ils rejoindre facilement la communauté ? Comment s'organisent les réseaux sociaux francophones ?

Nous allons tenter de répondre à toutes ces questions grâce aux résultats de l'enquête.

3.2.1. Une communauté ouverte sur le reste de la francophonie ?

Une de nos hypothèses tendrait à supposer que la communauté est renfermée sur elle-même et qu'elle constitue une sorte de ghetto. Afin de valider cette hypothèse, il nous faut vérifier que la communauté ne possède aucun lien avec le reste de la francophonie : nous allons donc analyser les résultats des questions 11 et 12.

Tableau 2 : Résultats des questions 11 et 12

11	Type de contact entre l'enquêté et les Français	15	Contact et réseau social inexistant
		0	Contact inexistant
		21	Contact faible
		35	Contact fort
12	Type de contact entre l'enquêté et les francophones de Wallonie et de Bruxelles	5	Contact et réseau social inexistant
		5	Contact inexistant
		28	Contact faible
		34	Contact fort

Comme nous pouvons le voir, les réponses obtenues par ces deux questions sont semblables : la moitié des enquêtés ont des contacts personnels et réguliers avec des francophones de France ainsi que de Bruxelles et de Wallonie. L'autre moitié des enquêtés dialogue de temps en temps avec ces francophones. Seuls 15 enquêtés estiment ne pas connaître de Français et 5 disent ne pas connaître de Bruxellois ni de Wallons. Ainsi, nous pouvons nous rendre compte que malgré l'isolement de quelques enquêtés, la plupart des effectifs sont relativement ouverts sur le monde francophone.

Afin de vérifier cette nouvelle hypothèse, nous allons nous attarder sur la composition du milieu familial. En effet, l'origine linguistique des parents nous permettra de savoir s'ils sont eux-mêmes francophones de Flandre ou s'ils viennent de régions unilingues francophones. Parmi les 61 mères francophones, 36 ont eu une scolarité en néerlandais, 14 une scolarité uniquement en français et 10 ont eu une scolarité mixte (nld-fr). Nous pouvons donc supposer que les 14 femmes qui ont reçu un enseignement unilingue francophone viennent de régions uniquement francophones tandis que les 36 autres viendraient de Flandre. De même, parmi les 59 hommes francophones, 44 ont eu une scolarité uniquement en néerlandais, 9 ont étudié uniquement en français et 6 ont eu une scolarité mixte.

En somme, nous pouvons considérer que 9 hommes francophones sur 59 et 14 femmes francophones sur 61 viennent de régions probablement limitrophes (France, Région Wallonne, Région de Bruxelles-Capitale) car ils ont bénéficié d'un enseignement unilingue en français. Cela montre une certaine perméabilité de la part de cette communauté linguistique. Néanmoins, nous pouvons constater que la majorité des couples se sont tout de même formés entre membres de la communauté des francophones de Flandre.

Notons que des individus de langue maternelle néerlandaise sont également intégrés à la communauté. Ainsi, malgré le fait que les couples mixtes ne soient pas très nombreux, nous pouvons nous rendre compte que les 8 femmes et les 10 hommes élevés en flamand qui sont en couple avec un(e) francophone ont adopté le français. Il est remarquable que parmi ces 10 hommes, 4 ont, à un moment donné de leur scolarité, étudié en français. Parler français permet donc toujours, dans une moindre mesure, de s'intégrer à la bourgeoisie francophone de Flandre.

En définitive, nous pouvons donc affirmer que la communauté est relativement ouverte à d'autres types de francophonie : elle est autant ouverte aux autres francophones qu'aux personnes néerlandophones désirant parler la langue de leur conjoint francophone.

Tous ces nouveaux individus se sont assimilés à la communauté tout en apportant un certain renouvellement. Nous ne pouvons malheureusement pas savoir combien de couples mixtes choisissent le néerlandais comme langue véhiculaire dans la sphère familiale mais il est probable que ce nombre soit assez important. Parmi les francophones désirant éduquer leurs enfants en français, il est logique que la recherche d'un conjoint francophone ou d'un conjoint capable d'élever en français les enfants reste la priorité de beaucoup de membres de cette communauté.

3.2.2. Reproduction du cadre familial

Si les enquêtés proviennent de milieux linguistiques assez homogènes, il convient de vérifier s'ils désirent opérer les mêmes choix que leurs parents. Il serait intéressant de voir à quel point les enquêtés veulent avoir comme conjoint une personne francophone (question 87). Apparemment, la majeure partie des personnes interrogées (47/72) n'accordent aucune importance à la langue maternelle de son conjoint potentiel. Seuls 19 enquêtés disent vouloir d'un conjoint francophone.

Tableau 3 : Résultats de la question 87

Type de conjoint recherché par l'enquêté	Hommes	Femmes	Total
Conjoint francophone	8	11	19
Conjoint néerlandophone	4		4
Pas d'importance	25	22	47
(vide)	2		2
Total	39	33	72

Ces résultats témoignent d'une grande ouverture envers les conjoints allophones potentiels. Toutefois, si l'on compare ces résultats avec la question concernant la langue dans laquelle l'enquêté désire élever ses enfants (question 88), l'ouverture d'esprit des personnes interrogées ne se vérifie plus. La langue dans laquelle les enquêtés désirent élever leurs enfants est le français (Tableau 4). En effet, 66 veulent parler en français à leurs enfants à la maison tout en les laissant apprendre le néerlandais à l'école.

Il semble donc que la grande majorité des enquêtés désire reproduire le milieu familial dans lequel ils ont été élevés. Seule une personne¹⁰⁵ veut abolir l'usage du français dans son couple et dans sa future famille.

¹⁰⁵ Bien que cet enquêté (questionnaire 43) fasse partie de « La Gé », il désire néerlandiser sa future famille et ses futurs enfants. Il ressent très probablement une insécurité linguistique très forte en français étant donné qu'il estime très négativement sa manière de le parler et de l'écrire et qu'il dit avoir peur de commettre des fautes de français en toutes circonstances. Cela explique peut-être pourquoi il n'a pas répondu aux questions ouvertes.

Tableau 4 : Résultats croisés des questions 87 et 88

Langue pour élever ses enfants Conjoint recherché	français	néerlandais	français à la maison et néerlandais à l'école	néerlandais à la maison et français à l'école	Français et anglais	(vide)	Total
Conjoint francophone			18		1		19
Conjoint néerlandophone		1	3				4
Pas d'importance	2		44	1			47
(vide)			1			1	2
Total	2	1	66	1	1	1	72

Finalement, nous pouvons affirmer qu'il existe une volonté forte chez les enquêtés de construire un milieu familial proche de celui dans lequel ils ont grandi. Dans ce but, les jeunes interrogés vont donc naturellement se rapprocher de locuteurs sachant parler le français.

3.2.3. Des réseaux sociaux relativement fermés

Après avoir détaillé le cadre familial des jeunes interrogés, il serait intéressant de s'attarder sur les réseaux sociaux existant entre francophones de Flandre.

En ce qui concerne les mouvements de jeunesse, le chef de l'unité Saint-Georges nous a affirmé que les parents des jeunes fréquentant l'unité scout exercent une pression sur les chefs afin que leurs enfants parlent le français. Ainsi, les parents semblent vouloir préconiser et favoriser l'usage du français dans certaines activités extrascolaires de leurs enfants. La prohibition du néerlandais dans les mouvements de jeunesse empêche alors l'intégration de néerlandophones dans ces mouvements. Le chef d'unité nous a en effet déclaré qu'il existe une sorte de quota de néerlandophones acceptés dans les mouvements : une fois que ce quota est atteint, plus aucun néerlandophone n'est accepté.

Cette politique linguistique propre aux mouvements de jeunesse ne semble pas être mise dans l'unité scout Tom Wilson. En effet, dans ce mouvement, il n'y a pas de régulation du nombre de néerlandophones acceptés. De ce fait, le néerlandais est beaucoup plus parlé par les membres de cette organisation¹⁰⁶. Outre les différents mouvements de jeunesse et clubs d'étudiants, quelques réseaux sociaux où l'on parle le français ont été recensés grâce à notre question 10. Les lieux de sociabilité francophones gantois sont majoritairement les clubs de hockey (14 enquêtés) et les groupes d'activités (5 enquêtés). D'autres lieux ne sont cités que

¹⁰⁶ L'observation de la langue utilisée par les jeunes a été faite dans le contexte francophone des 24h vélo du Bois de la Cambre. Si ce contexte favorisait les échanges en français, les jeunes parlaient toutefois la plupart du temps en néerlandais.

par quelques personnes isolées : les clubs de golf et de tennis ou encore les cours de chant et le théâtre francophone.

Ces activités témoignent d'une certaine aisance économique et/ou d'une appartenance à un milieu socioculturel élevé¹⁰⁷ : cela restreint sensiblement le nombre de personnes pouvant se joindre à cette communauté.

En ce qui concerne les écoles fréquentées par les enquêtés, celles-ci sont très diversifiées¹⁰⁸. Nous pouvons noter que les trois écoles secondaires les plus fréquentées par nos enquêtés sont également citées en français : il s'agit du collège jésuite Sainte-Barbe/*Sint-Barbara*¹⁰⁹ (12 enquêtés), de l'école Saint-Bavon/*Sint-Bavohumanioras* (9 enquêtés) et de l'institut Saint-Pierre/*Sint-Pietersinstituut* (6 enquêtés). L'Université de Gand est bien sûr la plus fréquentée par les enquêtés plus âgés (17), suivie par les hautes écoles de la ville¹¹⁰. Notons que les hautes écoles de Bruxelles¹¹¹ sont également citées ainsi que quelques écoles et universités dispersées géographiquement en Belgique¹¹² et aux Pays-Bas¹¹³.

En définitive, nous pouvons affirmer que, malgré la participation à des activités extrascolaires assez fermées, les jeunes enquêtés fréquentent des établissements scolaires diversifiés. Ils ne constituent donc pas un groupe totalement replié sur lui-même.

3.2.4. Une entrée progressive dans les réseaux francophones

La question 13 a été particulièrement révélatrice en ce qui concerne la formation des réseaux sociaux car elle nous a montré l'influence de la fréquentation scolaire dans la construction de liens sociaux. En effet, la question de la proportion d'amis francophones par rapport aux amis néerlandophones nous a permis de distinguer deux groupes différents : les plus jeunes et les plus âgés.

¹⁰⁷ La seule activité citée qui déroge à ce principe est le *kroegentocht*, c-à-d. la tournée des bars qui se fait entre amis. Vu le caractère amical de cette activité, il est normal que cela se fasse en français pour celui qui possède beaucoup d'amis francophones.

¹⁰⁸ Klimop visitatie (3), Atheneum Simonnet, Sint Lievens/ Sint-Joris college (5), Nieuwenbosch (3), Sint-Bavo (9), Sint-Barbara (12), Sint-Pieters (6), Atheneum Wispelberg Gent (2), Sint-Janscollege, Instituut van Gent (7), College van Melle (5), Don Bosco (2), Sint Lucas kunsthumanioras Gent (1)

¹⁰⁹ Collège dans lequel de nombreuses personnalités belges ont fait leurs études, notamment les écrivains francophones flamands Rodenbach, Verhaeren ou encore Maeterlinck.

¹¹⁰ Hogeschool Gent (8), Artevelde Hogeschool Gent (4), KaHo St-Lieven Gent (4), Melle Hogeschool Mercator (1)

¹¹¹ Solvay (Bruxelles), Instituut Cormans (Bruxelles), IBK Rixensart, HUB Brussel.

¹¹² Hogeschool Antwerp, FUNDP Namur, Kaho Sint-Lieven Aalst.

¹¹³ TU Delft (2)

Tableau 5 : Distribution de la proportion d'amis francophones selon la classe d'âge

Quantité d'amis \	Âge		
	14-18 ans	19-25 ans	Total
Plus de francophones	2	20	22
Plus de néerlandophones	20	2	22
Autant des deux	13	15	28
Total	35	37	72

La distribution des réponses à cette question selon l'âge des enquêtés est particulièrement significative ($\chi^2 = 0,001$). Les plus jeunes ont visiblement plus d'amis néerlandophones tandis que les plus âgés forment des amitiés avec des francophones. Comme nous l'avons exposé plus tôt, la variable « âge » est liée à la scolarité des enquêtés : les plus jeunes fréquentent des établissements secondaires tandis que les plus âgés sont inscrits dans l'enseignement supérieur. Ainsi, nous pouvons affirmer que nos enquêtés acquièrent au fur et à mesure des années des amitiés francophones alors que leur socialisation est majoritairement néerlandophone avant la fin de leurs études secondaires.

Ainsi, la corrélation des deux variables peut nous faire penser que les amitiés entre francophones se créent au fur et à mesure des années. Les premiers liens sociaux s'établissent par l'intermédiaire des relations familiales et amicales des parents. Ensuite, les mouvements de jeunesse et les clubs de sports semblent cimenter les amitiés entre jeunes francophones. Durant la même période, de nombreuses relations sociales avec des néerlandophones s'établissent par le biais de l'école. Puis, à partir de leur seizième année, le mouvement de francisation du réseau social des jeunes se met en marche : les groupes d'activités rapprochent la bourgeoisie et la noblesse francophone tandis que les activités culturelles¹¹⁴ en français rassemblent également certains membres de la communauté. En outre, l'entrée dans l'enseignement supérieur permet un élargissement du champ social et ainsi, la connaissance d'autres personnes parlant le français est désormais possible. Il n'est donc pas étonnant que les études supérieures tendent à rapprocher les francophones entre eux.

Le caractère progressif de la création d'un réseau social francophone est également confirmé par le type de relation amoureuse choisie par les jeunes (question 32). Les jeunes de moins de dix-neuf ans qui vivent une relation amoureuse utilisent majoritairement le néerlandais comme langue véhiculaire dans leur « couple ». Cela peut s'expliquer par le cadre

¹¹⁴ Les francophones interrogés qui travaillent déjà fréquentent plus souvent des clubs littéraires ou le théâtre francophone. Il semble que l'entrée dans ce type d'activité se produit généralement vers la fin des études ou le début de l'entrée dans le monde du travail.

de ces relations amoureuses : celles-ci s'établissent généralement dans l'enceinte scolaire. En revanche, les plus âgés utilisent majoritairement le français dans leurs relations amoureuses : il y a donc eu une réelle évolution dans leur environnement social.

Tableau 6 : Distribution de la langue parlée avec son/sa petit(e) ami(e) selon l'âge

Langue parlée avec son/ sa petit(e) ami(e)	Âge		
	14-18 ans	19-25 ans	Total
Néerlandais	11	7	18
Français		21	21
Néerlandais et français	5		5
/	19	9	28
Total	35	37	72

Pour analyser l'évolution linguistique des réseaux sociaux, il est devenu indispensable de tenir compte des comportements des jeunes sur les réseaux sociaux en ligne. Ainsi, le choix de la langue d'écriture de pseudonymes sur ces réseaux (question 39) constitue un bon reflet de la personnalité sociale des enquêtés. En effet, étant donné que les pages de ces réseaux présentent des images d'individus, le « paraître » constitue le fondement même de ces réseaux sociaux. Ainsi, la langue dans laquelle l'enquêté écrit son pseudonyme est très importante pour l'image qu'il veut donner de lui-même.

Tableau 7 : Distribution de la langue utilisée pour l'écriture des pseudonymes dans les réseaux sociaux par les enquêtés selon leur âge

Langue d'écriture des pseudos des enquêtés

Langue d'écriture	Âge-scolarité		
	De 14 à 18 ans	De 19 à 25 ans	Total
Néerlandais	27	14	41
Français	3	10	13
Néerlandais-Français	5	4	9
Anglais		4	4
Nld-Ang-Fr		1	1
/		4	4
Total	35	37	72

Comme nous pouvons le voir, l'usage du néerlandais dans les pseudonymes dépend de l'âge des enquêtés. En effet, les plus jeunes l'utilisent davantage que les plus âgés. Cette donnée corrobore l'observation que nous avons établie précédemment à propos de la quantité d'amis

francophones que possèdent les enquêtés : les plus jeunes ont plus d'amis néerlandophones que les plus âgés, c'est pourquoi l'usage du néerlandais dans leur pseudonyme sur les réseaux sociaux leur semble apparemment plus évident.

Grâce à ces différentes questions, nous avons pu constater que les réseaux sociaux francophones s'intensifient avec l'âge. Les jeunes se retrouvent entre francophones dès que leur horizon social s'élargit. Ainsi, malgré la diversité des écoles secondaires fréquentées par les enquêtés, les francophones se retrouvent entre eux dès qu'ils quittent ce milieu scolaire.

3.2.5. Une identité ?

Nous avons supposé, dans notre premier chapitre, que l'appellation « francophone de Flandre » renvoyait à une certaine identité. Il convient maintenant de vérifier cette hypothèse à travers la question : « Qu'est-ce que ça signifie pour toi être francophone en Flandre ? ». Plusieurs types de réponses ont été obtenus : des définitions linguistiques du syntagme, des relevés des avantages et inconvénients d'être francophone de Flandre et des sentiments d'appartenance ou non à une élite socioculturelle. Nous allons, tour à tour, nous intéresser à ces différentes catégories de réponses.

Tout d'abord, la définition du syntagme est la réponse la plus fréquente. Ainsi, de nombreuses explications linguistiques apparaissent, telles que « savoir parler les deux langues, français à la maison et néerlandais à l'école » ou encore « parler le français en Flandre et être éduqué en français et parler le français sans devoir penser d'abord au néerlandais ». La définition du francophone de Flandre donnée par les enquêtés comprend généralement le bilinguisme et le lieu d'habitation des locuteurs¹¹⁵.

Ensuite, les réponses comprennent souvent un relevé des avantages et des inconvénients de cette définition linguistique. Presque aucun inconvénient¹¹⁶ n'a été cité. Selon les divers discours épilinguistiques récoltés, le bilinguisme constitue un « grand avantage » : « C'est un grand atout de connaître le français en Flandre », « pratique, facile, utile ». La facilité scolaire est un des points positifs les plus cités par les plus jeunes : « J'ai plus de facilité à l'école », « C'est utile pour le cours de français », etc. Ensuite, l'ouverture d'esprit induite par le bilinguisme est également louée :

¹¹⁵ C'est pourquoi, malgré son bilinguisme et sa scolarité en néerlandais, un témoin est traité par les autres de « Wallon » car il habite Tournai.

¹¹⁶ Un seul commentaire rend compte d'un aspect négatif : « C'est un atout quand tu cherches du travail mais pas partout en Flandre. Le français est une langue mondiale. C'est donc pratique de le parler ». Cependant, la coloration de ce discours reste positive.

Être francophone est très utile car savoir parler et comprendre d'autres langues ouvre l'esprit / [Être francophone en Flandre] c'est être capable d'être plus tolérante envers les Wallons. C'est enrichissant de connaître plus d'une langue quelle qu'elle soit.

Certains enquêtés insistent aussi sur l'importance d'être bilingue pour constituer un « bon Belge » : « Dans un pays comme la Belgique, il est important de parler au moins le français et [le] néerlandais ». Ce discours peut soit montrer l'utilité de la connaissance de deux langues nationales dans un contexte économique qui pousse au multilinguisme, soit renforcer les affirmations de Luc Beyer de Ryke selon lesquelles le francophone de Flandre se distingue du flamand par son sentiment nationaliste belge¹¹⁷.

Enfin, beaucoup de commentaires montrent l'existence d'un groupe socioculturel fermé. Certains sont heureux de faire partie de ce groupe qui se dit « d'élite » :

C'est chouette que je sache parler le français, parce qu'on est quand même dans la minorité qui parle le français en Flandre. / Que des privilèges, un groupe d'élite, pas des fermiers. / C'est un style de vie dans lequel j'ai été lancé. J'aime bien ! / Ca fait chic. / Les francophones sont supérieurs. / Une race en voie de disparition. Les politiciens font un 'bon' boulot de faire oublier le groupe des francophones en Flandre. Dommage ! / Le français est (un peu) élitaire. Pourquoi ? Sans doute à cause des bourgeois. / Un pas d'avance sur le reste. / Être beau et cool.¹¹⁸

En contrepartie, un autre enquêté exprime par des présupposés l'existence de comportements condescendants de la part de « francophones de Flandre » :

Je trouve que c'est un surplus énorme mais je ne me sens pas mieux qu'un non francophone pour ça. / Tu reçois bien de la critique parfois, parce que, comme francophone, tu [ne] réponds pas aux normes du 'flamand'.

D'autres témoins refusent l'appellation, cela confirme que celle-ci comporte une réelle dimension identitaire qu'ils ne veulent pas endosser.

Je [ne] m'appelle pas une francophone mais je suis néerlandophone et francophone. / Je ne me vois pas personnellement comme un francophone. Je me vois plutôt comme un Belge. Et je n'ai aucun problème avec des francophones ou néerlandophones. / [Être francophone en Flandre ne signifie] pas grand-chose, la langue qu'on parle a pour moi moins d'importance que le caractère et ses actions.

¹¹⁷ Ces affirmations sont citées dans notre premier chapitre.

¹¹⁸ Certaines affirmations peu nuancées peuvent sans doute être mises en relation avec la légèreté avec laquelle certains ont répondu aux questions ouvertes. Néanmoins, sachant que l'écriture du français n'est pas spécialement aisée pour les enquêtés, il convient de prendre en compte toutes ces réponses en dépit de l'argumentation peu développée de certains commentaires.

Enfin, quelques autres personnes font appel au passé pour expliquer ce que c'est que d'être francophone en Flandre.

[...] si je parle français maintenant à la maison c'est une sorte d'héritage qui date du temps que les universités en Flandre étaient en français et qu'il n'y avait donc pas le choix. / parler le français et garder le folklore gantois francophone.

Grâce à la collecte fructueuse de discours épilinguistiques, nous avons pu prouver notre hypothèse identitaire : l'appellation « francophone de Flandre » est porteuse d'une certaine identité linguistique et comportementale. Néanmoins, la prudence est de mise car tous les enquêtés ne désirent pas être assimilés identitairement à cette appellation.

3.3. Représentations des pratiques linguistiques

Après avoir donné de plus amples informations sur la communauté linguistique des enquêtés, il convient de s'intéresser aux usages linguistiques de ceux-ci. Il paraît en effet impossible d'étudier les représentations et les attitudes des enquêtés sans savoir quand et comment ils utilisent le français.

Nous comparerons les informations recueillies par l'enquête avec les observations que nous avons réalisées durant la passation des questionnaires. Car, comme nous l'avons dit ci-dessus, les pratiques recueillies par nos questions sont en fait les représentations des usages réels des locuteurs.

Nous allons d'abord, après avoir énoncé quelques précautions, examiner les pratiques des enquêtés telles qu'ils se les représentent. Ensuite, nous analyserons les pratiques qu'ils attribuent à leurs parents et à leurs grands-parents.

3.3.1. Des questions perfectibles

Malgré nos efforts pour obtenir un questionnaire parfait, il est apparu, au fur et à mesure de la passation de l'enquête, que les réponses relatives aux pratiques des enquêtés ne couvraient pas le champ des réponses possibles.

En effet, les différentes réponses attendues à ces questions sont : « néerlandais », « français » et « autre :... ». Or, comme ces réponses sont exclusives, seule la langue la plus parlée devait être cochée, ce qui n'est pas réaliste vu la situation de *code-switching* vécue par les enquêtés. Ce fait nous est apparu lors de l'observation des usages linguistiques réels de nos témoins : les conversations entre francophones de Flandre constituent généralement des dialogues qui contiennent énormément d'alternances codiques. Ce recours à deux systèmes

linguistiques différents peut s'expliquer facilement : lorsque les différents enquêtés se parlent entre eux, ils savent que leur interlocuteur comprend aussi bien le français que le néerlandais, ils ne se privent donc pas de passer allègrement d'une langue à l'autre. Dans leurs réponses, deux personnes ont fait mention de l'usage de l'alternance codique :

Le problème chez les femmes, [c'] est le mauvais emploi du français. On mélange beaucoup trop avec le néerlandais. À cause de ça, le français se perd énormément. Il faut faire attention et faire un effort pour le français. Au moins faire une phrase complète en français/néerlandais c-à-d commencer et terminer dans la langue employée au début. / Être éduqué en 2 langues n'est pas que positif car entre amis on a la tendance de mélanger les deux par paresse.

Cette situation de *code-switching* ajoutée au caractère inadéquat des réponses préétablies a poussé de nombreux enquêtés à cocher à la fois les réponses « néerlandais » et « français ». Pour éviter cet écueil, nous aurions dû ajouter une réponse telle que « *nederfrans*¹¹⁹ » ou encore « mélange de français et de néerlandais » afin de proposer une réponse qui reflète mieux les pratiques linguistiques des enquêtés.

Dans l'analyse de nos données, nous porterons donc une attention particulière au fait que l'alternance codique n'a pas été prise en compte dans le champ des réponses possibles.

3.3.2. L'enquêté et son usage de la langue française

Grâce à de nombreuses questions (15, 21, 24-40), nous avons une meilleure vision de l'utilisation de la langue par les francophones de Gand que nous avons interrogés.

Les informations tirées de l'enquête vont être présentées thématiquement : nous aborderons en premier les pratiques dans le cadre familial, nous détaillerons ensuite les usages linguistiques dans des endroits publics et nous présenterons enfin les pratiques écrites et culturelles des enquêtés.

a) Pratiques orales dans la sphère privée

Très clairement, nous pouvons remarquer que la langue utilisée dans le cadre familial est majoritairement le français. Le domicile constitue donc un lieu privilégié pour la langue française.

Tableau 8 : Résultats des questions 15, 21, 24 et 26

15	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté à la maison avec l'enquêté	2	Néerlandais
		66	Français
		0	Autre
		4	Néerlandais et français

¹¹⁹ Mot entendu lors d'un entretien et présent sur un questionnaire.

21	Langue la plus souvent utilisée par les grands-parents de l'enquêté à la maison avec l'enquêté	3 Néerlandais 66 Français 1 Autre : anglais 2 Néerlandais et français
24	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses parents à la maison	5 Néerlandais 64 Français 1 Autre : Français et anglais 2 Néerlandais et français
26	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses frères et sœurs à la maison	15 Néerlandais 53 Français 1 Autre : pas de frères et sœurs 3 Néerlandais et français

Nous pouvons observer que les pratiques linguistiques diffèrent quand il s'agit de conversations entre frères et sœurs. En effet, seuls 53 enquêtés sur 71 estiment qu'ils parlent essentiellement le français chez eux avec leurs frères et sœurs alors qu'ils sont 64 à penser parler principalement le français avec leurs parents. Notons qu'il ne s'agit pas d'un phénomène lié à l'âge des interlocuteurs car les enquêtés font savoir qu'ils parlent le français avec leurs amis francophones quand ils viennent chez eux.

Tableau 9 : Résultats de la question 28

28	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses amis francophones de Flandre à la maison	4 Néerlandais 63 Français 0 Autre 5 Néerlandais et français
----	---	--

Ces résultats indiquent une pratique élevée du français. Toutefois nous pouvons supposer que les représentations des enquêtés sont un peu tronquées. En effet, nous avons observé que les jeunes ne se parlaient pas vraiment en français lors d'activités francophones. Ainsi, nous devons garder à l'esprit que, quand les enquêtés estiment parler le français, la majorité d'entre eux utilisent alternativement le néerlandais et le français.

b) Pratiques orales dans la sphère publique

En revanche, à l'extérieur de leur domicile, les pratiques changent fortement. Il est logique que dans une région qui se déclare unilingue néerlandophone, les jeunes parlent plus souvent le néerlandais. En effet, plus de la moitié des enquêtés affirment utiliser le néerlandais pour parler à leur famille dans les magasins. Le néerlandais étant la langue sociale en Flandre, il est normal que les francophones l'utilisent à l'extérieur de leur domicile, ne serait-ce que par souci d'intégration.

Tableau 10 : Résultats des questions 25 et 27

25	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses parents dans les magasins	36 Néerlandais 33 Français 0 Autre 3 Néerlandais et français
27	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses frères et sœurs dans les magasins	38 Néerlandais 31 Français 1 Autre : pas de frères et sœurs 2 Néerlandais et français

Notons, qu'à nouveau, quand il s'agit de parler à des amis francophones de Flandre, le nombre d'enquêté estimant utiliser le français augmente.

Tableau 11 : Résultats des questions 29 et 30

29	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses amis francophones de Flandre dans les magasins	29 Néerlandais 39 Français 0 Autre 4 Néerlandais et français
30	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses amis francophones de Flandre durant les cours	37 Néerlandais 31 Français 1 Autre : X 3 Néerlandais et français

Grâce à une observation¹²⁰, nous pouvons également dire qu'il est vrai que les chefs scouts de la troupe St-Georges parlent le français entre eux dans les magasins. Nous les avons interrogés sur leurs comportements linguistiques en rue et ils ont affirmé n'avoir quasi jamais d'ennui avec l'usage du français. Seul un témoin nous a raconté qu'il avait été traité de « snob » un mois auparavant. Un autre témoin scout et membre de « la Gé » nous a expliqué qu'il a été traité négativement de francophone alors qu'il parlait le français dans les rues de Gand. Les deux filles qui ont formulé cette réflexion l'avaient prononcé en « *westvlaams*¹²¹ », ce qui n'a pas manqué d'énerver notre témoin. Il a donc répondu en néerlandais standard : « Je suis francophone et c'est ma ville, si vous n'êtes pas contentes, retournez d'où vous venez !¹²² ».

Ainsi, malgré la contrainte sociale de l'usage du néerlandais dans les lieux publics, les enquêtés ont l'impression que l'usage du français est bien accepté à Gand. Une jeune guide¹²³ précise d'ailleurs dans son questionnaire (6, question 111) : « Selon ma mère, dans le temps il

¹²⁰ Après la réunion scoute, nous avons été invitée à prendre l'apéritif au bord d'un des canaux de Gand. Pour ce faire, les chefs scouts ont acheté leurs vivres en notre compagnie dans un supermarché. Ils n'ont à aucun moment exprimé une gêne de s'exprimer en français dans ce magasin.

¹²¹ Le dialecte de la Flandre occidentale est toujours très vivace à l'heure actuelle, c'est pourquoi la *tussentaal* parlée par les habitants de Flandre occidentale est très fortement marquée par le dialecte (dans les journaux télévisés flamands, les paroles des habitants de Flandre occidentale sont en général sous-titrées).

¹²² Traduction libre donnée par notre témoin.

¹²³ Dans les mouvements de jeunesse, les filles sont appelées « guides », ce mot est féminin quand il réfère à des individus féminins.

y avait des réactions négatives quand tu étais francophone, mais je pense que maintenant ça s'est amélioré.¹²⁴ ».

c) Pratiques écrites

Cette pratique varie légèrement selon l'âge des enquêtés. En effet, si la plupart des « jeunes » comme des « vieux » ont tendance à utiliser le néerlandais comme langue d'écriture (question 40), les « vieux » sont toutefois un peu plus nombreux à utiliser le français (10/37).

Tableau 12 : Distribution de la langue d'écriture des enquêtés selon leur âge

Langue d'écriture des enquêtés

Langue d'écriture \ Âge-scolarité	Âge-scolarité		Total
	De 14 à 18 ans	De 19 à 25 ans	
Néerlandais	33	27	60
Français	2	6	8
Néerlandais-Français		2	2
Anglais		2	2
Total	35	37	72

Grâce à ce tableau, nous pouvons nous rendre compte que le néerlandais reste la langue d'écriture par excellence de nos enquêtés. Cela n'est guère étonnant au vu de leur apprentissage scolaire du néerlandais.

Notons que, quand ils communiquent par sms, certains enquêtés avouent qu'ils mélangent le français et le néerlandais. Nous pensons que l'augmentation du *code-switching* et de l'emploi du français est due au moyen de communication utilisé. En effet, le langage utilisé dans les messages téléphoniques écrits correspond à la transposition graphique de séquences orales. Ainsi, ce mode de communication plus informel est propice à l'utilisation du français et aux alternances codiques¹²⁵.

Tableau 13 : Résultats de la question 31

31	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses amis francophones de Flandre par sms	23 Néerlandais
		34 Français
		1 Autre : X
		14 Néerlandais et français

¹²⁴ Lors de nos transcriptions nous avons veillé à corriger les fautes d'orthographe des enquêtés car certaines empêchent la bonne compréhension des messages.

¹²⁵ Dans une moindre mesure, cela peut également montrer qu'en l'absence de règles (d'orthographe ou autres), les jeunes écrivent plus souvent en français.

En ce qui concerne la langue d'écriture des pseudonymes sur les réseaux sociaux en ligne (cf. *Tableau 5*) des différences peuvent également être mesurées entre les plus âgés et les plus jeunes. En effet, dans la tranche d'âge 19-25 ans, certains écrivent en anglais. Ce phénomène d'utilisation de l'anglais dans les réseaux informatiques n'est pas étrange car il constitue la langue véhiculaire d'internet. Ainsi, de nombreux jeunes ont recours à l'anglais dans le but de faire paraître leur profil plus international. Néanmoins, dans le cas de nos enquêtés, nous avons pu remarquer que le recours à l'anglais permettait de n'utiliser ni le français, ni le néerlandais. L'anglais constitue donc une langue « neutre ». Ce recours à l'anglais écrit a également été utilisé par les guides horizons de Sainte-Colette : les affiches annonçant leur soirée ont été écrites dans cette langue afin de pouvoir inviter des néerlandophones tout en ne vexant pas les parents francophones qui désirent que les activités de leurs filles se déroulent uniquement en français. L'anglais constitue donc à la fois une langue internationale et à la fois une langue neutre.

d) Pratiques culturelles

Grâce à quelques questions concernant les habitudes culturelles des enquêtés, nous avons remarqué que la langue associée à la littérature, à la télévision et à la radio est le néerlandais. La culture française n'a pas une importance forte chez nos enquêtés, bien qu'elle soit discrètement présente dans tous les domaines présentés ci-dessous. Remarquons qu'elle est toutefois un peu plus utilisée pour les jeux de société (19/71) et pour la lecture de romans (10/72). Par ailleurs, il est intéressant de noter que l'anglais tend à concurrencer le français en tant que seconde langue culturelle : il est également présent dans tous les secteurs repris ci-dessous (et il dépasse même le français en matière d'audiovisuel).

Tableau 14 : Résultats des questions 33 à 38

33	Langue des journaux lus par l'enquêté	66 Néerlandais 4 Français 2 Autre : anglais 0 Néerlandais et français
34	Langue des revues et magazines lus par l'enquêté	60 Néerlandais 4 Français 3 Autre : anglais 5 Néerlandais et français
35	Langue des romans lus par l'enquêté	52 Néerlandais 10 Français 6 Autre : 5 anglais 1 anglais-français 4 Néerlandais et français
36	Langue des jeux de société de l'enquêté	40 Néerlandais 19 Français 4 Autre : 3 Anglais 1 X 9 Néerlandais et français

37	Langue la plus écoutée par l'enquêté à la radio	68 Néerlandais 1 Français 3 Autre : 2 anglais 1 pas de radio 0 Néerlandais et français
38	Langue la plus écoutée par l'enquêté à la télévision	60 Néerlandais 2 Français 7 Autre : 2 anglais 2 X 3 nl-ang 3 Néerlandais et français

3.3.3. Les pratiques des parents et grands-parents des enquêtés

Dans le questionnaire, certaines questions concernant les pratiques des parents et des grands-parents de l'enquêté ont été posées. Nous allons pouvoir analyser les pratiques de ceux-ci par l'intermédiaire des représentations des enquêtés.

a) Pratiques linguistiques dans la sphère privée

Comme nous pouvons l'observer dans ce tableau, dans la majorité des cas, le français paraît être la langue véhiculaire des couples de parents et de grands-parents. Ainsi, malgré l'hétérogénéité des langues maternelles dans certains couples, le français a été choisi comme langue véhiculaire des discussions propres au couple. Cela montre l'attachement des locuteurs francophones pour leur langue maternelle surtout dans les cas de couples mixtes « francophone-néerlandophone ».

Tableau 15 : Résultats des questions 14 et 20

14	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté à la maison entre eux	5 Néerlandais 67 Français 0 Autre 0 Néerlandais et Français
20	Langue la plus souvent utilisée par les grands-parents de l'enquêté à la maison entre eux	3 Néerlandais 65 Français 1 Autre : anglais 3 Néerlandais et Français

Les amis des parents et des grands-parents sont généralement francophones, vu les réponses données aux questions 16 et 22.

Tableau 16 : Résultats des questions 16 et 22

16	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté à la maison avec leurs amis	6 Néerlandais 58 Français 1 Autre : français et anglais 7 Néerlandais et Français
22	Langue la plus souvent utilisée par les grands-parents de l'enquêté à la maison avec leurs amis	4 Néerlandais 64 Français 1 Autre : anglais 3 Néerlandais et Français

Remarquons que plus de grands-parents que de parents semblent parler le français à leurs amis. Si la différence était significative, cela pourrait illustrer une certaine évolution des réseaux sociaux et/ou une évolution de la communauté à travers le temps.

b) Pratiques linguistiques dans la sphère publique

En ce qui concerne les pratiques en dehors du domicile familial, d'après les enquêtés, il semblerait que leurs parents utilisent de préférence le néerlandais. Les visites chez le coiffeur et dans les magasins semblent être plus ou moins identiques en termes d'usages linguistiques. Cependant, nous pouvons noter une nette différence lors des consultations médicales. En effet, il semblerait que près d'un tiers des parents d'enquêtés utilisent le français chez leur médecin. Cela peut s'expliquer par le caractère privatif de la consultation. En outre, au vu des questions que nous ont posées certains enquêtés¹²⁶, il ne semble guère étonnant que beaucoup de médecins gantois soient francophones.

Tableau 17 : Résultats des questions 17 à 19

17	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté au magasin	68 Néerlandais 1 Français 0 Autre 3 Néerlandais et Français
18	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté chez le médecin	49 Néerlandais 21 Français 0 Autre 2 Néerlandais et Français
19	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté chez le coiffeur	67 Néerlandais 2 Français 0 Autre 3 Néerlandais et Français

Les usages linguistiques des grands-parents des enquêtés semblent être différents de ceux des parents. Plus de la moitié de ceux-ci parlerait majoritairement le français en dehors de leur domicile.

Tableau 18 : Résultats de la question 23

23	Langue la plus souvent utilisée par les grands-parents de l'enquêté en dehors de chez eux	28 Néerlandais 36 Français 1 Autre : anglais 7 Néerlandais et Français
----	---	---

Au vu des représentations des enquêtés, leurs grands-parents parleraient donc plus souvent le français que leurs parents.

¹²⁶ Lors de la passation de l'enquête chez les Jins Sainte-Colette-Saint-Georges, trois personnes nous ont demandé comment ils devaient répondre à cette question si leur père était médecin.

c) Évolution des pratiques entre générations

Dans certains cas, les pratiques linguistiques des parents et des grands-parents des enquêtés montrent une certaine évolution.

Le questionnaire 53¹²⁷ illustre le phénomène de néerlandisation d'une famille francophone. Selon l'enquêté, ses grands-parents parlent le français en toute circonstance. Ses parents, en revanche, auraient pour langue maternelle le français et le néerlandais. Ils parleraient ces deux langues dans le cadre familial tout en adoptant le néerlandais à l'extérieur de leur domicile. L'enquêté lui-même estime parler le français et le néerlandais. Cependant, lors de l'administration de notre questionnaire nous ne l'avons jamais entendu parler le français si bien que nous nous sommes sentie presque obligée de lui adresser la parole en néerlandais. Afin de remplir correctement le questionnaire, certains de ses amis lui ont traduit les questions qu'il ne comprenait pas.

3.4. L'image du français face à celles du néerlandais et de l'anglais

Étant donné le bilinguisme des enquêtés, il serait intéressant d'observer comment ils évaluent le français par rapport au néerlandais. En effet, lorsque deux langues sont en contact, l'une peut prendre l'ascendant sur l'autre (en tant que langue de prestige, par exemple). Il est donc intéressant de s'informer sur les représentations des enquêtés afin de nous faire une meilleure idée du marché des langues et de la place du français dans celui-ci.

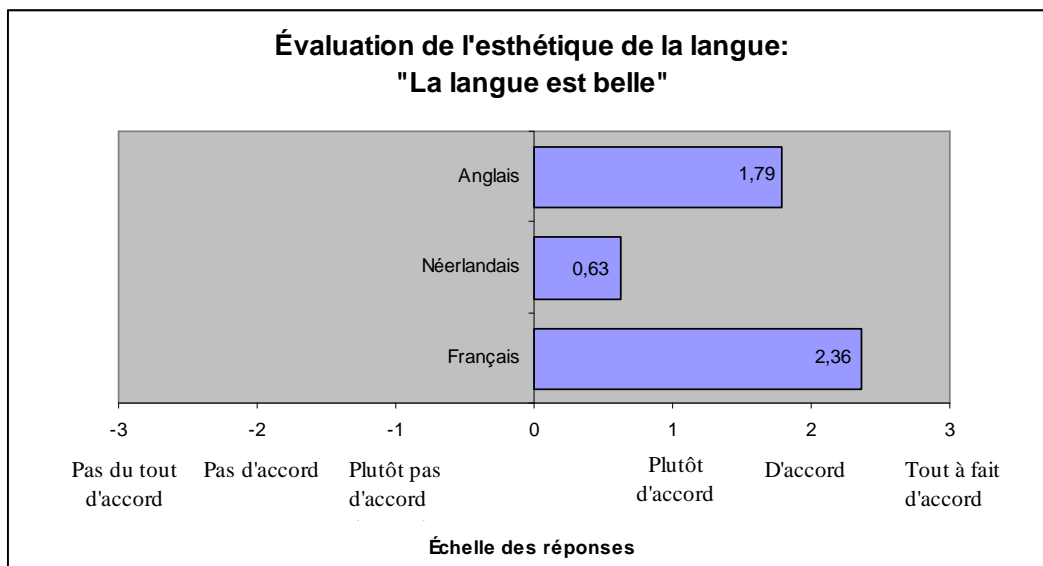
À l'aide des questions 93 à 110, les représentations et attitudes des enquêtés envers le français seront comparées avec celles concernant le néerlandais. La langue anglaise sera également évaluée par les enquêtés. Il nous semble, en effet, que ces trois langues dominent le marché linguistique en Flandre.

3.4.1. De la beauté de la langue française

L'évaluation esthétique du français est très positive par rapport à celle du néerlandais. En effet, il existe une différence très significative ($< 0,001$) entre les moyennes des jugements esthétiques pour le français et le néerlandais. Notons que, malgré cet écart, toutes les moyennes sont positives. Ainsi, le néerlandais n'est pas vu comme une langue déplaisante mais plutôt comme une langue neutre : ni belle, ni laide. La moyenne de l'anglais se situe entre les deux autres langues, tout en étant plus proche du français. Cette langue est considérée comme belle par la plupart des enquêtés.

¹²⁷ Ce questionnaire n'a pas été pris en compte car l'enquêté bénéficiait déjà d'une expérience professionnelle.

Fig. 5 : Évaluation de l'esthétique des langues par les enquêtés

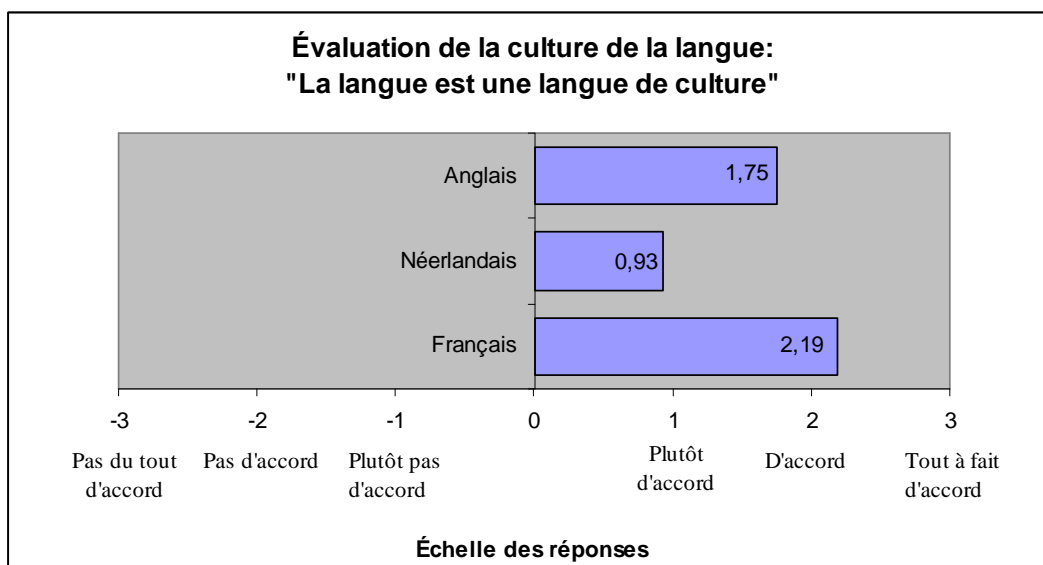


Grâce à ces données, nous pouvons considérer que les enquêtés trouvent le français plus beau que le néerlandais. Ainsi, leur langue maternelle est créditée d'une valeur esthétique que ne possède pas la langue de leur scolarité.

3.4.2. Le français, langue de culture par excellence

Toute langue véhicule des pensées, des idées et des créations artistiques. Cependant, les gens associent la culture à certaines langues plus qu'à d'autres. Quelle langue les enquêtés associent-ils au domaine culturel ? C'est l'objet des questions 105 à 107.

Fig. 6 : Évaluation de la culturalité des langues par les enquêtés



La différence de moyenne entre le français et le néerlandais est à nouveau très significative ($< 0,001$). L'anglais se situe à la même position que pour le jugement esthétique.

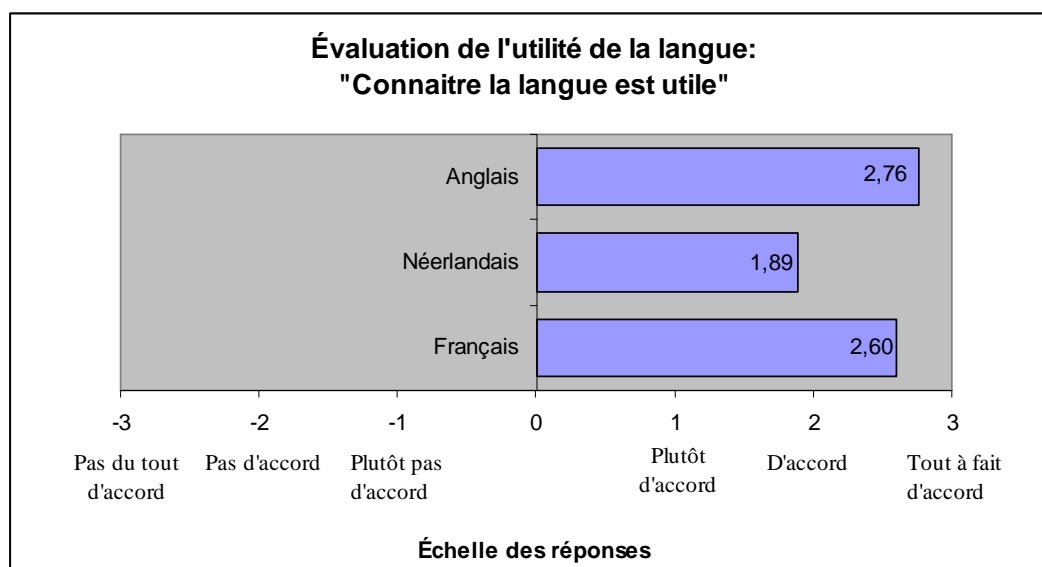
Par rapport à la question précédente, quelques différences peuvent être remarquées : le néerlandais est davantage considéré comme une langue de culture que comme une belle langue. Malgré cela, le néerlandais reste moins bien jugé que le français et l'anglais.

Ainsi, la langue française est considérée comme un vecteur de culture par nos enquêtés. Cette image positive de la langue et de la culture française peut expliquer en partie le maintien d'une francophonie en Flandre.

3.4.3. Sur l'utilité des langues

Le critère de l'utilité permet d'observer les rapports de forces qui interviennent sur le marché des langues. Il est donc logique de voir apparaître l'anglais en première position car cette langue a montré sa domination internationale. Ce qui est étonnant, c'est que le français soit considéré comme aussi utile que l'anglais. Les résultats relativement faibles concernant le néerlandais¹²⁸ sont certainement dus à l'environnement géolinguistique des enquêtés. Dans un environnement néerlandophone, les enquêtés considèrent sûrement que le néerlandais est la langue de base, déjà connue de tous, par rapport aux autres langues qui nécessitent un certain effort d'apprentissage¹²⁹.

Fig. 7 : Évaluation de l'utilité des langues par les enquêtés



¹²⁸ La différence entre la moyenne du français et celle du néerlandais est suffisante pour considérer cette donnée comme très significative ($< 0,001$).

¹²⁹ Ainsi, nous pouvons observer que le néerlandais est considéré comme une langue facile à assimiler alors que le français provoque des problèmes d'orthographe et de dyslexie. Dans l'enquête de Yolande Van den Branden, l'apprentissage du néerlandais semblait plus problématique. Lorsqu'un enfant avait des difficultés scolaires, le français était privilégié pour sa scolarité (Van den Branden 1983 : 111) ; alors que maintenant, l'emploi du néerlandais à la maison semble faciliter l'apprentissage de l'enfant (selon le témoignage de Pierre Schoentjes). Ainsi, entre l'enquête de Van den Branden et la nôtre, les locuteurs bilingues ont changé de langue première : le français a été remplacé par le néerlandais car l'apprentissage de ce dernier est plus complet et plus diversifié fonctionnellement.

Afin de mesurer l'utilité réelle des langues, nous avons également posé des questions plus précises dans le but de restreindre géographiquement la portée du concept : « Quelle est la deuxième langue, après le néerlandais, la plus utile pour trouver un emploi à Gand ? » (46) et « Quelle est la troisième langue la plus utile pour trouver un emploi à Gand ? » (47). Voici les réponses données à ces deux questions :

Tableau 19 : Langues utiles après le néerlandais pour trouver un emploi à Gand¹³⁰

Deuxième choix \ Premier choix	Anglais	Allemand	Français	Espagnol, Arabe ou autre	(vide)	Total
Anglais	3	1	25	3		32
Français	36	1	2		1	40
Total	39	2	27	3	1	72

Ce tableau nous indique que les deux langues choisies en tant que secondes langues les plus utiles sont bien le français et l'anglais. Le nombre d'enquêtés ayant choisi la combinaison de ces deux langues s'élève à 61 pour les 72 qui ont répondu à cette question. Notons que le français est choisi majoritairement en premier par ces enquêtés (36 d'entre eux pour 25 qui ont choisi d'abord l'anglais). La motivation des enquêtés est donc conforme à la motivation des élèves de l'enseignement flamand envers l'apprentissage du français et de l'anglais (Housen, Janssens, Pierrard 2002 : 29).

Ces résultats concernant l'utilité des langues peuvent également être mis en relation avec les nouvelles exigences du marché de l'emploi¹³¹. Les entreprises installées en Belgique deviennent plus internationales, c'est pourquoi la connaissance de l'anglais devient primordiale chez les employés (Dardenne et Eraly 1995 : 20)¹³². En outre, étant donné que les entreprises veulent s'adresser aux clients dans leur langue (Dardenne et Eraly 1995 : 21), elles exigent généralement que leurs employés connaissent les deux langues majoritaires de Belgique : le néerlandais et le français (Dardenne et Eraly 1995 : 28).

La connaissance des deux langues nationales s'avère indispensable dans la mesure où le marché d'exportation le plus immédiat des entreprises flamandes se situe à l'intérieur même des frontières belges. Quel que soit le secteur économique pris en considération, partout on souhaite, à côté d'une connaissance excellente de

¹³⁰ Certains enquêtés ont choisi deux fois la même langue.

¹³¹ Notons que les travaux concernant les exigences du marché du travail datent des années 1990. Malheureusement, nous ne disposons pas de travaux plus récents mais tout porte à croire que les tendances observées n'ont fait que s'accroître.

¹³² Ce travail de Dardenne et Eraly a été élaboré grâce à une étude des entreprises bruxelloises et wallonnes. Nous avons repris les grandes tendances bruxelloises et wallonnes en les adaptant à notre propos.

la langue maternelle, une bonne connaissance du français, et ce avant l'anglais. (Willems 1997 : 270)

Malgré la dominance internationale de l'anglais, le français reste une compétence très appréciée des recruteurs sur le marché de l'emploi belge. Ainsi, les représentations des enquêtés concernant l'utilité des langues semblent être assez proches de la réalité vécue au sein du marché du travail.

3.4.4. Trois langues égales dans leur expressivité

Les langues permettent d'exprimer certains sentiments ; parfois, dans le cas d'une communauté bilingue, les langues sont associées à des sentiments positifs ou négatifs. Nous avons voulu vérifier si c'était le cas chez nos enquêtés en posant ces six questions (99 à 104). Malgré nos hypothèses, les différences de moyennes entre le néerlandais et le français ne sont pas significatives (0,215 et 0,521).

Cependant, les moyennes diffèrent très légèrement (mais pas de manière significative) selon l'expression des sentiments positifs et négatifs. L'usage du français et du néerlandais semble un peu baisser pour l'expression de sentiments négatifs tandis que l'anglais semble augmenter : cela pourrait s'expliquer par l'utilisation d'injures anglaises.

Fig. 8 : Évaluation de l'expressivité positive des langues par les enquêtés

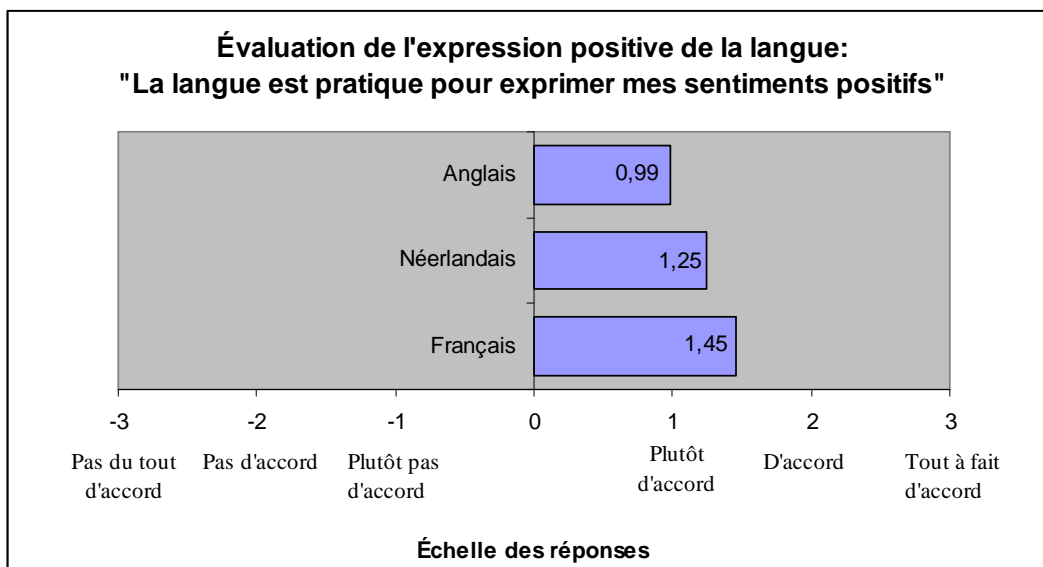
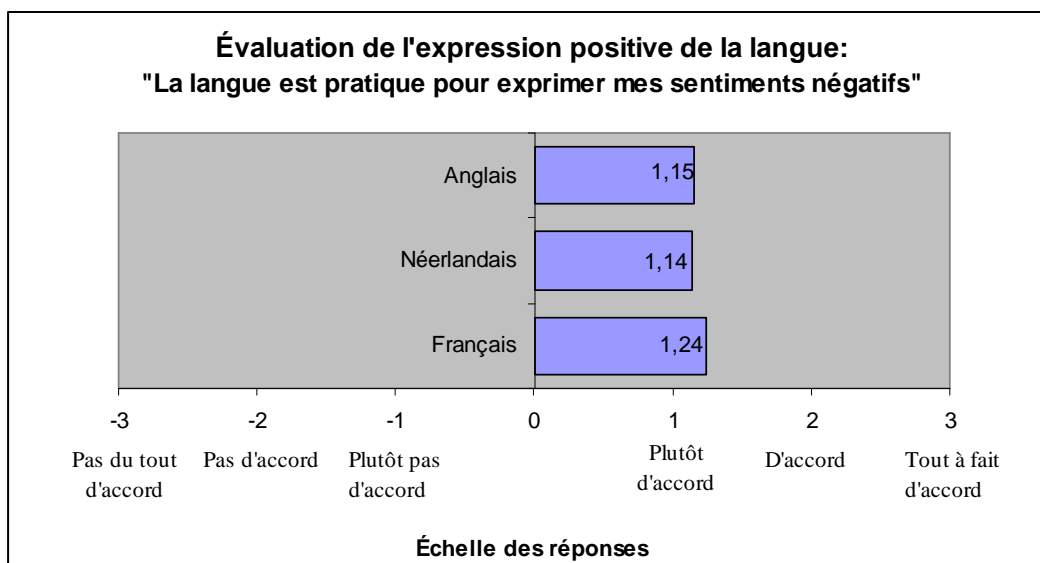


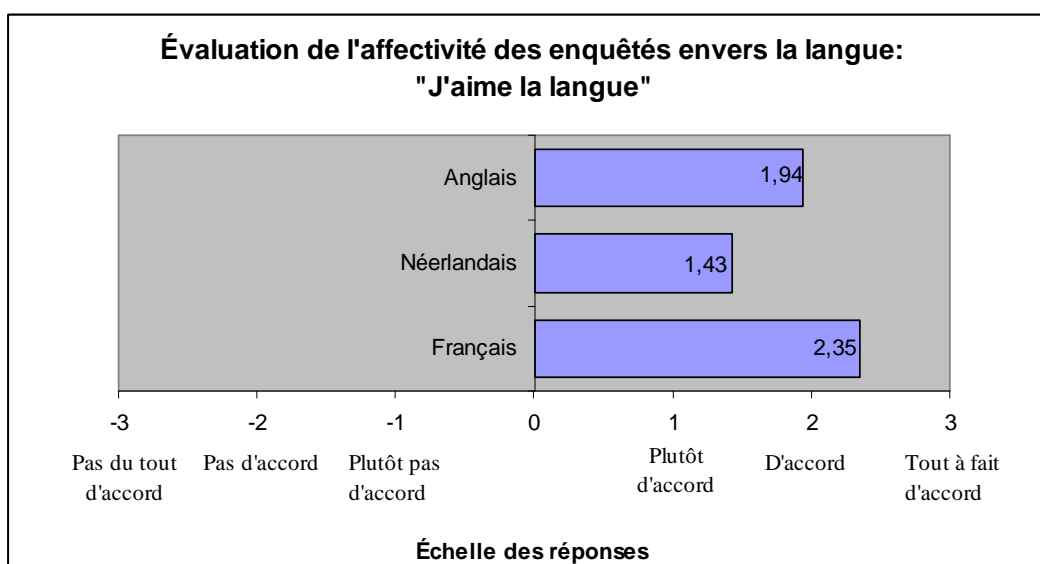
Fig. 9 : Évaluation de l'expressivité négative des langues par les enquêtés



3.4.5. Le français, langue préférée des enquêtés

En ce qui concerne l'affectivité des enquêtés par rapport à ces différentes langues, nous pouvons remarquer que le français arrive en première place suivi de l'anglais et enfin du néerlandais. La différence entre le français et le néerlandais est très significative ($< 0,001$). Cependant, les résultats obtenus pour cette question sont faussés car l'appartenance des enquêtés à des groupes francophones¹³³ laissait présager qu'ils aiment utiliser le français.

Fig. 10 : Évaluation de l'affectivité des enquêtés envers les langues



¹³³ Or, comme nous l'avons exposé dans notre méthodologie, c'est par ce canal que nous avons atteint les différentes personnes interrogées.

Au vu des réponses données aux autres questions, il n'est guère étonnant de voir apparaître le français comme la langue préférée par les enquêtés, puisqu'il est considéré comme une langue de culture et comme une « belle » langue. Nous pouvons donc conclure que, si les enquêtés sont attachés à leur langue maternelle, ce n'est pas pour des raisons d'expressivité mais plutôt pour le prestige qu'ils associent à la langue française et pour son utilité.

3.5. Normes et sous-normes linguistiques

Comme toutes les langues, le français connaît de multiples variétés, différentes notamment selon les régions et les classes sociales. Et comme toutes les communautés linguistiques socialement stratifiées, les francophones ne conçoivent pas ces diverses variétés comme simplement juxtaposées dans une coexistence égalitaire, mais ils les hiérarchisent les unes par rapport aux autres, et ils leur attachent des valeurs (Moreau *et al.* 1999 : 3)

Dans cette partie, nous étudierons les représentations de la norme que possèdent nos enquêtés. Nous utiliserons le terme « norme » pour référer aux normes prescriptives, celles-ci « identifient un ensemble de normes de fonctionnement, une variété de la langue, comme étant le modèle à rejoindre, comme étant 'la' norme » (Baggioni et Moreau 1997 : 219). Ces normes prescriptives hiérarchisent donc les normes de fonctionnement¹³⁴ grâce à une argumentation variable. L'argumentation associée à ces normes prescriptives peut, soit donner la priorité au groupe auquel appartiennent les locuteurs, soit prendre pour base la tradition linguistique (là où l'on parle depuis longtemps le français, c'est le lieu où on le parle le mieux), soit mettre à l'honneur le capital symbolique en considérant la langue des intellectuels comme la plus légitime. Nous utiliserons ces différentes distinctions afin de situer les différentes argumentations des enquêtés. Ainsi, nous tenterons de reconstruire la hiérarchisation des normes telle qu'elle est vue par les francophones de Gand qui ont été interrogés.

Dans ce but, nous avons posé certaines questions concernant les représentations qu'ils ont des variétés de français : il s'agit des questions 42 à 60¹³⁵. Nous allons tout d'abord identifier les variétés de français qui semblent influentes. Ensuite, nous allons déterminer la place que prend la variété belge face à la variété française. Enfin, nous nous intéresserons aux

¹³⁴ Les normes de fonctionnement « correspondent aux habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté ou d'un sous-groupe de celle-ci » (Baggioni et Moreau 1997 : 218).

¹³⁵ Nous ne pourrions malheureusement pas utiliser les questions 61 à 66 car elles ont été mal comprises par la moitié de nos enquêtés et nous ne pouvons déterminer quels sont ceux qui ont compris ou non les questions.

influences des diverses variétés de français en Belgique, avant d'observer en détail la hiérarchisation de ces différentes normes.

3.5.1. Quelques lieux influents

Afin de mieux connaître les différentes variétés considérées comme normées par les enquêtés, nous avons tout d'abord posé la question suivante : « Parmi toutes les villes où se trouvent des francophones, où parle-t-on un français sans accent ? (plusieurs réponses possibles) ».

Tableau 20 : Résultats des questions 48 à 57

48	Selon l'enquêté, on parle un français sans accent à Namur	5 67	Oui Non	53	Selon l'enquêté, à Gand on parle un français sans accent	12 60	Oui Non
49	Selon l'enquêté, on parle un français sans accent à Liège	9 63	Oui Non	54	Selon l'enquêté, à Québec on parle un français sans accent	2 70	Oui Non
50	Selon l'enquêté, on parle un français sans accent à Charleroi	3 69	Oui Non	55	Selon l'enquêté, à Genève on parle un français sans accent	1 71	Oui Non
51	Selon l'enquêté, à Bruxelles on parle un français sans accent	16 56	Oui Non	56	Selon l'enquêté, à Paris on parle un français sans accent	21 51	Oui Non
52	Selon l'enquêté, à Anvers on parle un français sans accent	5 67	Oui Non	57	Selon l'enquêté, on parle un français sans accent autre part	22 2	On a tjs un accent /

Les villes les plus caractérisées comme étant sans accent sont : Paris (21/72), Bruxelles (16/72) et Gand (12/72). Il est toutefois remarquable que les villes de Wallonie sont également choisies par certains.

Dans la même optique, nous avons posé la question suivante : « Parmi toutes les villes où se trouvent des francophones, où parle-t-on le meilleur français ? (une seule réponse possible) ».

Tableau 21 : Résultats de la question 58

58	Selon l'enquêté, l'endroit où on parle le meilleur français	0 1 1 13 0 8 2 1 32 14	Namur Liège Charleroi Bruxelles Anvers Gand Québec Genève Paris Autre : 6 X
			2 Bxl-Paris 1 Gand-Paris 1 Bxl-Gand-Québec-Paris 1 Namur-Liège-Bxl-Paris 1 Namur-Charleroi-Gand-Paris 1 Genève-Paris 1 Bxl-Gand

Les mêmes villes se sont dégagées, dans le même ordre de préférence : Paris, Bruxelles et Gand. Par ailleurs, certains ont voulu cocher plusieurs villes et la plupart de ces combinaisons contiennent au moins deux des villes citées ci-dessus.

3.5.2. Norme bruxelloise ou parisienne ?

Étant donné que les variétés parisiennes et bruxelloises se sont dégagées des autres, il convient de vérifier laquelle des deux est la plus influente et pour quelles raisons. Nous avons considéré les variétés parisiennes et bruxelloises comme les parangons respectifs des variétés parlées en France et en Belgique. De cette manière, notre question (42-43) concernant la variété préférée par les enquêtés parmi les deux exposées ci-dessus prend tout son sens. La réponse à cette question est très mitigée. En outre, les réponses ne sont pas liées au profil des enquêtés car aucune corrélation entre variables n'est significative¹³⁶.

Tableau 22 : Résultats des questions 41 et 42

41	Capacité de l'enquêté à discerner le français de France du français de Belgique	58 Oui 13 Non
42	Français préféré par l'enquêté	27 français de France 37 français de Belgique

Notons que seuls ceux qui sont capables de distinguer les deux variétés étaient amenés à répondre à la seconde question. Pourtant, six personnes de plus ont répondu à cette question.

Nous avons complété cette question semi-fermée avec une question ouverte (43) afin de recueillir les représentations linguistiques des locuteurs.

Les arguments en faveur du français parlé en Belgique accordent une priorité au groupe. En effet, de nombreuses justifications consistent à s'identifier au groupe qui parle cette variété de français. Ainsi, nous pouvons trouver des argumentations telles que « c'est la langue que je parle », « parce que je suis belge », ou encore « les Belges sont les meilleurs ! » et « Vive les Belges ! ». Les arguments tels que « elle est plus naturelle pour moi », « plus tranquille » et « plus facile à comprendre » montrent également l'attachement des enquêtés à leur variété. D'autres arguments consistent à dévaloriser la variété française afin de défendre la variété de français belge : « l'accent des Français est exagéré », « Les Belges tournent moins autour du pot et s'écoutent moins parler ». Cette dernière justification illustre le fait que les stéréotypes concernant les Français influencent le choix de la variété de langue

¹³⁶ Ainsi, il est même possible que certains affirment ne pas connaître de Français ou de Bruxellois tout en préférant la variété de français de France ou de Bruxelles.

préférée. Les enquêtés qui ont choisi le français de Belgique présentent donc un attachement au groupe qui parle la variété de français de Belgique.

En revanche, les justifications de ceux qui ont opté pour le français de France sont d'une autre nature. Elles donnent priorité à la fois à la tradition et au capital symbolique. D'une part, les Français sont considérés comme les héritiers du français originel. Les arguments associés à cette conception sont donc du type : « c'est le vrai français chez eux ». D'autre part, cette variété de français est décrite comme supérieure culturellement à la variété parlée en Belgique : la langue parlée en France est « plus belle », « plus nette », « plus sophistiquée », « plus fluide », « plus précise », etc. Par comparaison, la variété belge de français est considérée comme déformée : « Les mots et expressions que [les Français] utilisent ne sont pas « abimés » par le néerlandais », « Le français wallon n'est pas sérieux, [il comporte] beaucoup de fautes. ».

En définitive, grâce à ces deux questions, nous pouvons affirmer que nos enquêtés ont intégré deux normes prescriptives. Celles-ci ont été choisies pour des raisons différentes : la variété belge de français constitue une norme régionale, de proximité, face à la variété française qui est intégrée comme une norme traditionnelle possédant un capital symbolique plus élevé. Cette sujétion linguistique à la France n'est pas seulement le lot de nos enquêtés : les francophones de la Communauté française de Belgique s'inscrivent également dans une « relation de subordination par rapport à ce centre mythique de la francophonie qu'est l'Hexagone, et plus précisément Paris » (Francard 1993c : 64).

3.5.3. Quelles variétés en Belgique ?

Dans le but d'affiner nos connaissances sur les normes prescriptives belges que possèdent les enquêtés, nous avons posé la question suivante : « S'il existe plusieurs français en Belgique, lequel est le plus beau et pourquoi ? ». À cette question ouverte, 5 ont préféré le français de Wallonie car, pour eux, « le français flamand c'est du *nederfrans* » ; 9 ont préféré le français de Bruxelles « pour l'accent » et « pour les *mix* avec le néerlandais » ; 7 ont préféré le français de Flandre pour des raisons de proximité (« parce que j'y suis habitué(e) ») ; 10 ont préféré le français de Gand à cause du sentiment d'appartenance au groupe (« le mien, j'y suis habitué », « j'adore notre 'r' », etc.). Cinq personnes ne se sont pas prononcées sur le français de Belgique, elles ont signalé qu'elles préféreraient le français « général », « le vrai français non pas l'accent wallon ni bruxellois ».

Ainsi, nous retrouvons les arguments d'appartenance au groupe avec le choix des variétés flamandes, gantoises, ou bruxelloises. En revanche, les quelques enquêtés qui préfèrent le français de Wallonie, l'ont choisi pour son purisme : les variétés de français flamandes sont vues comme des variétés déformées par le néerlandais.

3.5.4. Hiérarchisation des normes

Grâce à ces différentes questions, les enquêtés nous ont permis d'identifier les diverses variétés de français qui influencent leur façon de parler. Le français de France, symbolisé par Paris, correspond à une norme culturelle et traditionnelle, tandis que Bruxelles constitue une norme régionale de proximité. Les détracteurs et les défenseurs de cette norme bruxelloise utilisent le même argument : la présence d'emprunts néerlandais dans cette variété de français propre à Bruxelles et à la Flandre. La norme endogène des enquêtés est circonscrite à la ville de Gand. Celle-ci agit également comme une variété de proximité.

Afin de vérifier la présence de ces trois normes, nous pouvons comparer nos conclusions avec les réponses données à ces deux questions : « Supposons qu'un jour, tu te réveilles et tu ne sais plus parler. Heureusement, le pharmacien a des pilules magiques pour te faire retrouver la parole. Tu ne peux en prendre qu'une, laquelle choisis-tu ? La pilule pour parler le français de Gand, la pilule pour parler le français des animateurs de télévision belges ou la pilule pour parler le français des animateurs de télévision français », « Tout compte fait, tu ne risques qu'un mal de tête si tu en prends une deuxième... Tu peux en choisir une autre en plus, laquelle préfères-tu ? ».

Tableau 23 : Résultats croisés des questions 59 et 60

Variétés de français que l'enquêté aimerait utiliser tous les jours

Second choix \ Premier choix	Français de Gand	Français des animateurs TV belges	Français des animateurs TV français	Total
Français de Gand	15	17	12	44
Français des animateurs TV belges	2	6	4	12
Français des animateurs TV français	8	2	6	16
Total	25	25	22	72

Le premier choix de « pilule » est majoritairement le français de Gand (44/72). Ensuite, le second choix est plus diversifié.

Notons que tous les cas de figures existent : certains (6/72) ne veulent que parler le français des animateurs de télévision française, d'autres (6/72) ne veulent que parler le français des animateurs de télévision belge, d'autres encore (15/72) préfèrent utiliser uniquement la variété gantoise. Finalement, parmi ceux qui désirent maîtriser plusieurs variétés, 19 veulent parler les variétés gantoises et belges, 20 désirent maîtriser le français de France et de Gand et seulement 6 enquêtés désirent parler le français de France et de Belgique.

En somme, nous ne pouvons donc pas établir une véritable hiérarchie des normes car chaque enquêté à sa propre conception et sa propre perception des variétés légitimes. Cependant, nous pouvons établir différentes sortes de locuteurs.

La variété gantoise a été choisie par 54 enquêtés. Il y a donc chez les enquêtés une nette propension à choisir et à ressentir l'importance de leur norme endogène.

En ce qui concerne la norme bruxelloise et la norme française, nous l'avons vu plus haut, les arguments sont d'une tout autre nature. Ainsi, les locuteurs préoccupés par le capital symbolique et par le caractère traditionnel de la langue auront tôt fait de choisir la variété française tandis que les locuteurs attachés à un sentiment nationaliste, ou préférant une variété de proximité, choisissent la variété bruxelloise.

Ces différents portraits de locuteurs sont trop simplistes. Il convient en effet de garder à l'esprit que chaque personne est influencée dans ses représentations par de multiples facteurs impossibles à prendre en compte par le chercheur car ils sont dus à des expériences de vie individuelles.

3.6. Sécurité et insécurité linguistiques

Après avoir identifié les normes prescriptives qui régissent les usages linguistiques des enquêtés, il est bon de s'intéresser au phénomène de sécurité et d'insécurité linguistique. Le concept d'insécurité linguistique¹³⁷ peut être défini comme ceci :

Il y a insécurité lorsque le locuteur a d'une part une image nette des variations légitimes mais que, d'autre part, il a conscience de ne pas s'y conformer en tous points. Bref lorsqu'il y a, selon la formule de Bourdieu, « reconnaissance sans connaissance ». La sécurité est par contre assurée quand l'utilisateur conforme naturellement ses énoncés à la norme (et aussi dans les cas où il ne le fait pas, mais sans qu'il ait une conscience nette de déroger à une règle). (Klinkenberg 1993 : 6)

¹³⁷ Sur l'histoire de ce concept, voir Swiggers 1993 (19-29).

Nous allons d'abord tenter de repérer l'insécurité ou la sécurité linguistique de nos enquêtés avant d'isoler les facteurs agissant sur la sécurité/l'insécurité linguistique.

3.6.1. Un faisceau d'indices

L'insécurité linguistique se repère grâce à un faisceau d'indices : « Dépréciation des usages linguistiques de sa communauté, souci constant de correction linguistique, perception erronée de son propre discours sont autant de facettes de l'insécurité linguistique » (Francard 1997 : 173). Pour plus de facilité, les différents indices seront détaillés afin de déterminer si les enquêtés se trouvent dans un état de sécurité ou d'insécurité linguistique.

a) Situation de la norme ?

Si les enquêtés situent la norme en dehors de leur communauté cela veut dire qu'ils ont beaucoup de chance d'être en insécurité linguistique (Boudreau et Dubois 1993 : 151). Or, nous l'avons vu plus haut, la norme est parfois située en dehors de la communauté linguistique mais pas toujours : de nombreux témoins la situent à Gand (cf.3.5.). Il existe donc des disparités entre les représentations des individus interrogés, ce qui ne nous permet pas de trancher s'il s'agit de sécurité ou d'insécurité linguistique.

b) Ils disent parler et écrire moins bien qu'avant ?

Certains enquêtés considèrent que les francophones de Gand ne parlent et n'écrivent plus aussi bien le français qu'avant. Cette constatation semble se vérifier quand les enquêtés estiment parler et écrire moins bien que leurs parents francophones.

Tableau 24 : Résultats des questions 67 à 70

67	Comment les Gantois parlent le français selon l'enquêté	4	Mieux qu'avant
		19	Aussi bien qu'avant
		49	Moins bien qu'avant
68	Comment les Gantois écrivent le français selon l'enquêté	9	Mieux qu'avant
		17	Aussi bien qu'avant
		45	Moins bien qu'avant
69	Comment l'enquêté estime parler le français par rapport à son/ses parent(s) francophone(s)	2	Mieux que lui/ qu'eux
		12	Aussi bien que lui/ qu'eux
		58	Moins bien que lui/ qu'eux
70	Comment l'enquêté estime écrire le français par rapport à son/ses parent(s) francophone(s)	2	Mieux que lui/ qu'eux
		11	Aussi bien que lui/ qu'eux
		59	Moins bien que lui/ qu'eux

Ainsi, en comparant les compétences écrites et orales de leurs aînés, les enquêtés se sentent en insécurité linguistique. Notons tout de même que tous ne ressentent pas cette insécurité : certains estiment avoir des performances similaires ou mêmes meilleures que celles de leurs parents.

c) Autodépréciation des pratiques

Un autre phénomène indiquant la présence d'une insécurité linguistique réside dans l'autodépréciation des pratiques linguistiques car « si on s'évalue sévèrement, on a aussi tendance à déprécier sa manière de parler » (Boudreau et Dubois 1993 : 152-153). Il a donc été demandé aux enquêtés d'évaluer leurs pratiques orales et écrites (82 et 83).

Fig. 11: Auto-évaluations des pratiques orales

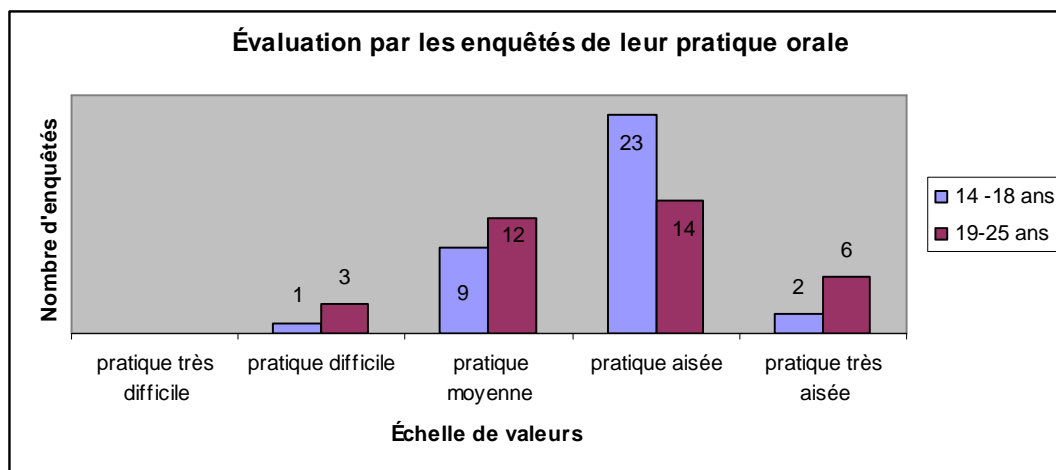
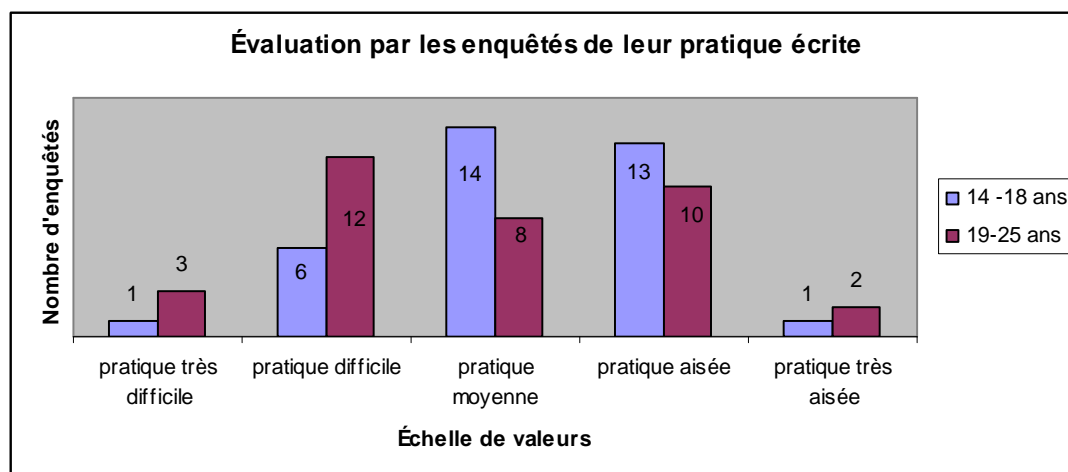


Fig. 12 : Auto-évaluations des pratiques écrites



Ces deux graphiques rendent compte de la distribution des réponses des enquêtés concernant ces deux pratiques. Ainsi, nous pouvons observer que quatre personnes évaluent négativement leurs pratiques orales pour 22 qui déprécient leurs pratiques écrites. Il y a donc un réel malaise linguistique chez certains enquêtés¹³⁸ alors que d'autres ne se dévalorisent pas

¹³⁸ Deux attitudes assez extrêmes ont été remarquées parmi des personnes étant déjà sur le marché de l'emploi. La première personne n'utilise plus le français, elle préfère le néerlandais, langue dans laquelle elle est plus sûre d'elle. L'autre nous a avoué s'être présentée comme bilingue dans le but de trouver un emploi à Bruxelles. Vu les nombreuses difficultés linguistiques rencontrées lors de conversation avec certains bruxellois francophones,

pour autant : 8 personnes jugent leurs pratiques orales très aisées pour 3 qui affirment écrire très facilement.

Grâce à ces deux questions, nous pouvons donc observer qu'il existe une forte insécurité chez certains enquêtés alors que d'autres jouissent d'une réelle sécurité linguistique.

d) Volonté d'amélioration des pratiques

Vouloir améliorer ses pratiques linguistiques est également un indice d'insécurité probable. En étudiant les réponses données aux questions 84 et 85, nous pouvons affirmer que 49 enquêtés veulent améliorer leurs pratiques pour 3 qui ne le désirent pas. Notons encore que les performances écrites demandent plus souvent à être améliorées que les performances orales.

Tableau 25 : Volonté d'amélioration des pratiques linguistiques

Volonté d'améliorer ses pratiques orales \ Volonté d'améliorer ses pratiques écrites	Oui	Non	(vide)	Total
Oui	49	16	1	66
Non	2	3		5
(vide)			1	1
Total	51	19	2	72

3.6.2. Facteurs intervenant dans la sécurité et l'insécurité linguistiques

Malgré ces nombreux indices d'insécurité et de sécurité linguistique, nous n'avons qu'une idée imprécise de la manifestation de ces sentiments. En effet, comme nous l'avons vu (cf. 3.5.), chaque individu se place différemment par rapport aux normes. Les enquêtés ressentent donc différentes influences selon leur parcours de vie individuel.

Dans cette partie, nous allons identifier quelques facteurs qui interviennent dans la constitution d'un sentiment de sécurité ou d'insécurité linguistique.

a) Scolarisation

Ce facteur est généralement source d'insécurité linguistique. En effet, Francard précise dans son étude sur l'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique qu'« un

celle-ci a décidé, lors de conversations téléphoniques, de se faire passer pour une néerlandophone essayant de parler le français afin que ses interlocuteurs soient plus conciliants envers elle. Dans ces deux cas-ci, l'insécurité linguistique est tellement ressentie par les interlocuteurs qu'ils décident d'adopter la langue et l'identité d'un néerlandophone.

grand nombre des représentations sur la langue est véhiculé et transmis par l'école [...] Il n'est donc pas arbitraire d'attribuer à l'institution scolaire un rôle essentiel dans l'émergence d'attitudes d'insécurité linguistique » (Francard et collab. 1993a : 39-40).

Cependant, dans notre enquête, nous pouvons percevoir que la fréquentation scolaire n'agit pas comme source d'insécurité linguistique. En effet, l'enseignement du français en tant que langue étrangère favorise les sentiments de sécurité linguistique chez les enquêtés. Ainsi, la majorité des témoins ne se préoccupent pas de leurs possibles fautes de français face au professeur de langue. Certains même n'ont jamais peur de faire des fautes d'orthographe dans les cours de français.

Tableau 26 : L'enquêté et son professeur de français

L'enquêté a-t-il peur de faire des fautes :	En parlant à son professeur de français	En écrivant à son professeur de français
oui	29	46
non	41	24
(vide)	2	2
Total	72	72

De nombreux commentaires viennent également renforcer cette hypothèse. Les enquêtés se sentent à l'aise en français par rapport aux autres élèves qui ont plus de mal à apprendre cette langue :

C'est très pratique à l'école parce que tu as alors quand même le « feeling » que les autres [n'] ont pas. / C'est pratique. J'ai le sentiment d'avoir une longueur d'avance sur les autres dans le cours de français (sauf pour l'orthographe)¹³⁹.

Ainsi, la scolarité semble conforter les enquêtés dans leur sentiment de sécurité linguistique.

b) Type de pratique : écrit/oral

La sécurité et/ou l'insécurité linguistique peuvent se manifester plus ou moins fortement selon les pratiques écrites et orales des enquêtés. En effet, l'acquisition de la langue maternelle se fait oralement, ce qui influence les compétences réelles des locuteurs. L'écriture est donc considérée comme plus difficile par les enquêtés¹⁴⁰, comme nous pouvons le voir dans le tableau 27 et à la figure 13.

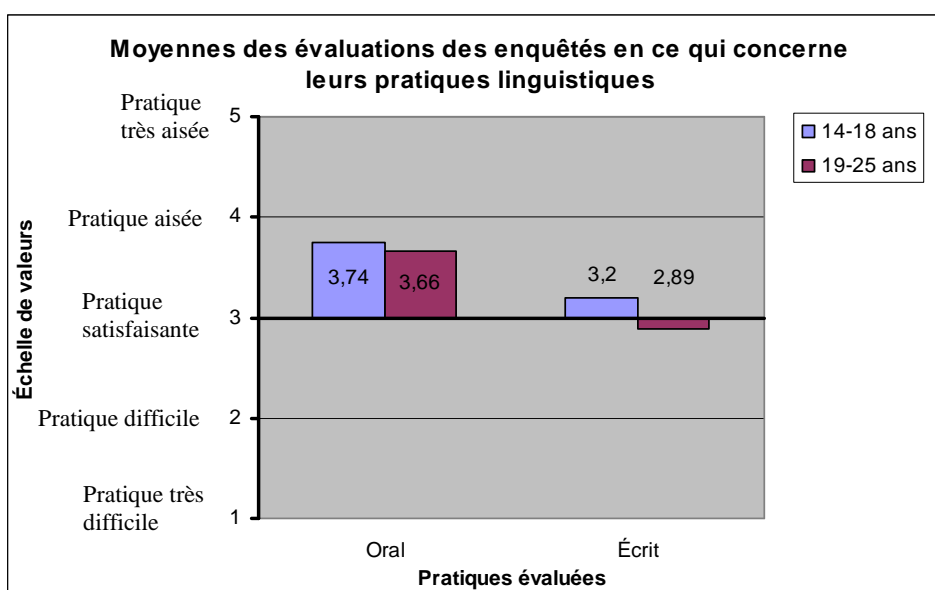
¹³⁹ Nous rappelons que nous corrigeons systématiquement les fautes d'orthographe des enquêtés. Ce dernier commentaire était en réalité orthographié de manière tout autre : « J'ai le sentiment d'avoir une longueur d'avance sur les autres dans le cours de français (sauf pour l'orthographe) ».

¹⁴⁰ Voici quelques brèves remarques sur l'orthographe des enquêtés dans les questionnaires. De nombreuses fautes sont présentes dans les commentaires des enquêtés si bien qu'à certains moments elles empêchent la

Tableau 27 : Résultats des questions 71 à 81

		Écrit		Oral	
71 et 77	Insécurité linguistique de l'enquêté face à un ami wallon	34 36 2	Oui Non /	25 46 1	Oui Non /
72 et 78	Insécurité linguistique de l'enquêté face à un ami français	41 30 1	Oui Non /	32 38 2	Oui Non /
73 et 79	Insécurité linguistique de l'enquêté face à un ami bruxellois	35 35 1	Oui Non /	25 45 2	Oui Non /
74 et 80	Insécurité linguistique de l'enquêté face à un ami francophone de Flandre	19 51 2	Oui Non /	15 55 2	Oui Non /
75 et 81	Insécurité linguistique de l'enquêté face à son professeur de français	46 24 2	Oui Non /	29 41 2	Oui Non /
76	Insécurité linguistique de l'enquêté de façon anonyme sur internet	20 50 2	Oui Non /		

Fig. 13 : Moyennes des évaluations des enquêtés concernant leurs pratiques



Grâce à ce graphique illustrant la moyenne des évaluations des pratiques linguistiques, nous pouvons remarquer que les enquêtés s'évaluent en général plutôt faiblement. Les pratiques orales sont à nouveau mieux considérées que les pratiques écrites.

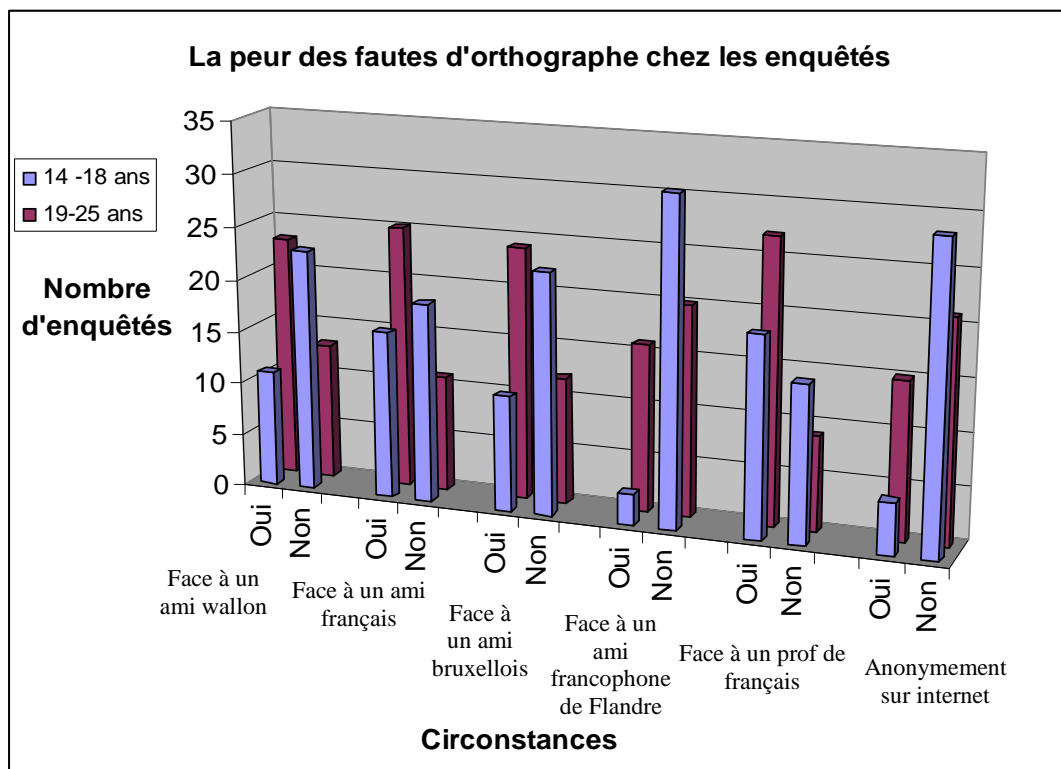
bonne compréhension du message. Certaines erreurs sont dues à leurs connaissances orales : par exemple, un enquêté écrit « je me rencontre » à la place de « je me rends compte ». Il est particulièrement significatif de voir que les néerlandophones apprenant le français (questionnaires que nous avons éliminés) possèdent une meilleure orthographe que les francophones de Flandre. Leurs évaluations de leurs pratiques linguistiques montrent qu'ils se sentent globalement à l'aise à l'écrit alors que les francophones montrent une tendance à être moins sûrs de leur écrit que de leur oral. Nous pouvons remarquer que la phrase prononcée par un témoin de l'enquête de Yolande Van den Branden est toujours valable ici : « Parlant le français, on croit qu'on ne doit plus l'étudier » (Willems et Van den Branden 1988 : 37).

c) Âge

Ce dernier graphique illustre également un autre facteur influençant le sentiment d'insécurité linguistique : il s'agit de l'âge des enquêtés. En effet, la moyenne des évaluations écrites est négative chez les plus âgés tandis qu'elle est positive chez les plus jeunes. Ainsi, les plus âgés tendent à s'auto-évaluer plus négativement que les plus jeunes. Cela se vérifie également, dans une moindre mesure, dans l'évaluation de leurs pratiques orales. Ces auto-évaluations semblent paradoxales par rapport aux observations réalisées lors de la passation de l'enquête. En effet, les « jeunes » utilisent beaucoup plus l'alternance codique que les « vieux ». Il n'est pourtant pas étonnant qu'une personne en sécurité linguistique parle comme bon lui semble tandis qu'une personne qui auto-évalue ses pratiques négativement aura tendance à surveiller son langage et à limiter le recours au *code-switching*.

Grâce aux questions 71 à 76, les attitudes des enquêtés de 14 à 18 ans peuvent être comparées à celles de la tranche d'âge 19-25 ans en ce qui concerne la pratique écrite du français.

Fig. 14 : Insécurité/sécurité linguistique des enquêtés à l'écrit



Dans ce graphique, les différences entre les classes d'âges sont toutes significatives ou même très significatives¹⁴¹. Seule l'attitude des enquêtés face à leur professeur de français reste plus ou moins égale pour les deux classes d'âge.

Globalement, nous pouvons à nouveau remarquer que les plus âgés ont tendance à manifester un sentiment d'insécurité tandis que la majorité des plus jeunes semblent vivre dans une certaine sécurité linguistique.

d) Interlocuteurs et confrontations de normes

Ce graphique est également interpellant pour les résultats divers qu'il génère selon les contextes de production langagière. En effet, la confrontation des usages linguistiques des enquêtés avec ceux d'autres personnes du même âge mais d'origine différente produit des résultats intéressants. Les trois normes définies précédemment¹⁴² sont représentées par des interlocuteurs à qui l'enquêté est supposé écrire.

Grâce à ce graphique (Figure 14), nous pouvons donc remarquer que la norme française génère un peu plus d'insécurité que les normes bruxelloises et wallonnes, et ce, indépendamment de l'âge des enquêtés. En outre, la confrontation avec un individu ayant la même norme endogène que l'enquêté engendre un sentiment de sécurité linguistique. En somme, le capital symbolique que comporte la variété de français parlée en France a donc plus de poids que la norme régionale qui a elle-même plus de poids que la norme endogène.

Ainsi, grâce à ces résultats, nous pouvons affirmer que les sentiments de sécurité et d'insécurité linguistiques sont liés aux situations dans lesquelles sont plongés les enquêtés : face à un interlocuteur français, la majorité des enquêtés se sentiront insécurisés ; tandis que face à un interlocuteur gantois, la plupart des enquêtés ressentiront une certaine sécurité.

e) Sexe

L'influence de la variable différence de sexe est intéressante à étudier. Depuis longtemps, on crédite les femmes d'être conservatrices alors que des ambivalences sont repérables, tant dans leurs comportements (productions) que dans leurs évaluations ou attitudes. (Houdebine 1994 : 39)

Malgré le fait que les individus de sexe féminin ont souvent été considérés comme des sujets plus à même de développer une certaine insécurité linguistique que les sujets masculins, cela

¹⁴¹ Question 71 : très significative par rapport à l'âge (face à un ami wallon 0,008) ; question 72 : significative par rapport à l'âge (face à un ami français 0,037) ; question 73 : très significative par rapport à l'âge (face à un ami bruxellois 0,004) ; question 74 : très significative par rapport à l'âge (face à un ami francophone de Flandre 0,001) ; question 76 : significative par rapport à l'âge (anonymement sur internet 0,012).

¹⁴² Norme endogène, norme régionale (bruxelloise) et norme traditionnelle et culturelle (française).

ne se vérifie pas dans notre enquête. Au contraire, le déséquilibre de notre échantillon peut nous faire croire que les hommes ressentent plus d'insécurité linguistique que les femmes.

Tableau 28 : Insécurité linguistique et sexe

Peur de faire des fautes d'orthographe en écrivant à un francophone de Flandre	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Oui	14	5	19
Non	24	27	51
(vide)	1	1	2
Total	39	33	72

Ce tableau montre clairement que 14 hommes ressentent une insécurité à l'écrit contre 5 femmes. Cela s'explique sans doute par la constitution de notre échantillon (cf. 3.1.2.) : puisque celui-ci est composé en moyenne de femmes plus jeunes, la variable « âge » influe sur le « sexe ». Or, la question 74 du questionnaire est tellement dépendante de l'âge des enquêtés (0,001) qu'elle peut faire croire à une corrélation entre la variable sexe et l'insécurité linguistique.

En définitive, ce facteur ne semble pas influencer les attitudes de sécurité ou d'insécurité de nos enquêtés, malgré son usage fréquent en sociolinguistique.

4. Les francophones de Flandre au fil du temps

Dans cette partie, nous nous attacherons à insérer notre enquête dans une vision diachronique en abordant le passé, le présent et le futur de la communauté étudiée.

Pour ce faire, les résultats de Yolande Van den Branden et de Dirk Wilmars seront présentés et comparés avec les nôtres. Ensuite, nous analyserons les perspectives d'avenir de la francophonie en Flandre après avoir décrit les opinions des enquêtés à ce sujet.

4.1. Résultats de Wilmars et Van den Branden

Avant de comparer les données de Van den Branden et Wilmars, il convient de formuler une brève critique de leurs travaux.

L'étude de Yolande Van den Branden est élaborée à partir d'un échantillon dit représentatif de la population ; il nous semble pourtant que l'échantillonnage n'est pas totalement fiable. En effet, la population de référence est constituée à partir de listes de personnes francophones données par les écoles et par des homes pour personnes âgées. Seules « les écoles de prestige et connues pour le recrutement d'élèves francophones [...] ont fourni de nombreuses adresses » (Van den Branden 1983 : 81). Ainsi, toutes les écoles n'ont pas donné de liste de francophones, ce qui paraît normal vu la situation politique flamande des années 70 et 80. La population de référence est biaisée : pour cette raison l'échantillon ne peut être représentatif de la population des francophones de Flandre. En outre, nous ne pourrions nous servir des données quantitatives de l'enquête de 1983, vu qu'elle se base sur un échantillon trop restreint (38 personnes dont seulement 11 sont des jeunes). Toutefois, les informations qualitatives concernant les attitudes et représentations pourront être mises en relation avec nos résultats.

En ce qui concerne le travail de Dirk Wilmars, celui-ci doit être utilisé avec certaines précautions. En effet, Wilmars est le pseudonyme de Jozef van Alsenoy, juriste anversois et écrivain militant pour le mouvement flamand dans les années 60. Il est notamment décrit par Verdoodt comme « particulièrement sévère à l'égard des Bruxellois francophones » (1977 : 144).

4.1.1. Caractéristiques de la communauté

Nous avons décrit précédemment la structure et l'organisation de la communauté, il s'agit maintenant d'observer si celle-ci a évolué ou non avec le temps.

La catégorie professionnelle des parents est assez élevée pour la plupart de nos enquêtés ; ce fait était déjà avéré lors de l'enquête de 1983 puisque, en classifiant les professions (professions libérales, cadres et employés), Yolande Van den Branden conclut que « [ses] témoins occupent donc les plus hauts rangs de la société » (1983 : 85). Par ailleurs, celle-ci a également observé un niveau élevé d'aisance économique lors de la visite de homes ayant donné des listes de pensionnaires francophones : « Nous avons été frappée par la grande divergence quant à la disposition intérieure, le confort, le prestige entre les différents homes. Seuls les plus hauts placés (4 homes) dans la hiérarchie nous ont fourni des témoins ; exception faite pour le home des 'Petites sœurs des pauvres' qui nous a également enrichie de quelques francophones, victimes d'un déclin social » (Van den Branden 1983 : 81).

En ce qui concerne les écoles ainsi que les réseaux sociaux fréquentés par les enquêtés, nous ne pouvons malheureusement pas comparer les données de 1983 avec les nôtres, étant donné que Y. Van den Branden a garanti l'anonymat aux personnes interrogées ainsi qu'aux institutions qui lui ont fourni des données personnelles (Van den Branden 1983 : 82).

L'insertion progressive dans la communauté des francophones de Flandre est attestée par les plus jeunes témoins de Yolande Van den Branden, c'est-à-dire, ceux qui ont bénéficié d'un enseignement uniquement néerlandophone.

Les jeunes ont connu pendant leur enfance et jeunesse, plus d'amis néerlandophones que les autres catégories, probablement par l'influence de l'entourage scolaire néerlandais ; dans leur vie adulte, ils cherchent toutefois eux aussi leurs amis parmi les Francophones » (Willems et Van den Branden 1988 : 36)

Cela confirme le besoin qu'ont les jeunes de reproduire le milieu familial dans lequel ils ont été élevés en cherchant un(e) conjoint(e) francophone. En effet, le nombre de mariages mixtes ne semble pas très élevé dans les données que nous offre Yolande Van den Branden puisque « à l'intérieur du couple, presque tous parlent le français » (1988 : 36).

Nous pouvons supposer que le milieu socioculturel des francophones de Gand n'a pas fondamentalement changé avec le temps. L'enseignement en néerlandais obligatoire a toutefois modifié les relations sociales des francophones nés à partir des années 60, ceux-ci lient des relations d'amitié avec des néerlandophones pendant leur scolarité.

4.1.2. Évolution des pratiques linguistiques

Les fonctions accordées à chacune des langues pratiquées par les francophones de Gand sont globalement les mêmes : le français est parlé à la maison tandis que le néerlandais

est pratiqué à l'extérieur du domicile (Van den Branden 1983 : 101). Cependant, entre 1983 et 2011, de légères évolutions peuvent être remarquées.

Tout d'abord, dans le cadre familial, l'enquête de 1983 nous montre que la langue utilisée est très majoritairement le français, même lors de conversations entre frères et sœurs (Van den Branden 1983 : 103, 107). Cette pratique du français dans la fratrie semble se réduire avec le temps : dans notre enquête, seuls 53 enquêtés disent parler le français dans cette même situation, comme nous l'avons vu précédemment (cf. *Tableau 8*).

Une autre évolution peut être constatée dans la sphère publique : à l'heure actuelle, le français n'est presque plus utilisé dans les établissements publics. Or, Yolande Van den Branden a constaté que « la plupart des coiffeurs gantois continuent à servir leur clientèle francophone en français [et que] la grande majorité des Francophones s'adresse à leur médecin en français. Celui-ci est d'ailleurs souvent un ami de la famille » (Willems et Van den Branden 1988 : 36). Une certaine continuation de la pratique du français dans les cabinets médicaux a pu être constatée, mais la langue actuellement utilisée par les coiffeurs ne semble plus être le français (cf. *Tableau 17*). En ce qui concerne l'emploi du français dans les contacts avec le personnel des magasins du centre ville (emploi attesté par Van den Branden 1983 : 107), nous constatons que celui-ci n'est plus pratiqué par les enquêtés ni par leurs parents.

En définitive, Yolande Van den Branden constate que le français est encore parlé à l'extérieur du domicile alors que nous avons remarqué que cet emploi n'est presque plus présent. En revanche, nous observons qu'à l'heure actuelle, le néerlandais pénètre peu à peu dans la vie familiale des francophones ce qui n'était pas le cas auparavant.

4.1.3. Normes et sous-normes linguistiques

Les représentations des enquêtés de 1983 sont assez tranchées en ce qui concerne la norme linguistique. Ils identifient tout d'abord une norme française et une norme endogène belge. Ensuite, à la question « Préférez-vous le français parlé à la RTBF ou le français parlé à TF1 ? », la plupart répondent qu'ils préfèrent la norme française. Toutefois, il est particulièrement remarquable qu'aucun des enquêtés de Yolande Van den Branden n'a choisi la variété de français belge représenté par la RTBF, alors que cette variété est choisie par plus de la moitié des enquêtés interrogés en 2011 (cf. questions 41 et 42 ; *Tableau 22*). La principale raison qui a empêché les Gantois en 1983 de choisir le français de la RTBF est celle-ci : « la RTBF [...] était qualifiée par la plupart de nos témoins comme le représentant de l'accent et du français wallon. La langue parlée à la RTBF est par ailleurs beaucoup

critiquée, et n'est en aucun cas à comparer au français parlé par les francophones flamands. » (Van den Branden 1983 : 120). En 1983, les francophones gantois ont donc l'impression de parler un français « plus beau et plus élevé » que la variété de français parlée à Bruxelles et en Wallonie. Cette donnée peut être corrélée à l'affirmation de Wilmars : « *Onze Franstalige bourgeoisie spreekt alleen de geschreven taal*¹⁴³ » (Wilmars 1968 : 101)

En revanche, en 2011, les jeunes interrogés n'ont plus du tout les mêmes représentations que leurs prédécesseurs. En effet, la norme belge représentée par la RTBF est une norme respectable qui n'est pas dépréciée par les témoins. Certains vont même identifier des villes wallonnes comme les représentantes du français sans accent (cf. *Tableau 20*). Une autre preuve que les représentations normatives des Gantois ont évolué réside dans les réponses données à la question 44 où nous avons demandé aux enquêtés s'ils estiment que la variété de français parlée en Belgique est une et indivisible. Les réponses illustrent que le français parlé en Flandre n'est pas autant différencié des autres variétés belges comme il l'était en 1983.

Tableau 29 : Résultats de la question 44

44	Nombre de français en Belgique selon l'enquêté	15	Un seul français belge
		6	Deux français : Wallonie et Flandre-Bruxelles
		8	Deux français : Wallonie-Bruxelles et Flandre
		28	Trois français : Wallonie, Bruxelles, Flandre
		10	Autant de français que de villes belges
		5	Pas d'opinion

Étant donné cette nette évolution des représentations normatives des enquêtés, il aurait fallu s'interroger sur l'évolution des comportements et des attitudes des francophones gantois face à d'autres membres de la francophonie. Cependant, comme les informations de Van den Branden sont peu précises et peu nombreuses à ce sujet¹⁴⁴, nous ne pouvons pas nous prononcer sur une évolution probable du sentiment d'insécurité linguistique.

¹⁴³ Nous traduisons : « Notre bourgeoisie francophone ne parle que la langue écrite ».

¹⁴⁴ Van den Branden étudie les représentations des enquêtés quant à leur loyauté envers leur parler lorsqu'ils conversent avec des Français. La thématique ne touche donc qu'approximativement le sentiment de sécurité et d'insécurité linguistique. De plus, les résultats diffèrent selon qu'il s'agisse de jeunes ou de plus âgés. Si nous ne prenons en compte que les résultats des plus jeunes, il ne s'agit que de onze personnes ce qui est très insuffisant pour établir une comparaison.

4.2. Quel avenir pour cette communauté ?

4.2.1. Évolutions prévues par les enquêtés

Dans le but de connaître l'opinion des enquêtés en ce qui concerne l'avenir de la francophonie à Gand, nous avons posé les questions 91 et 92 dont voici les résultats :

Tableau 30 : Avenir de la francophonie à Gand selon les enquêtés

91	Évolution prévue par l'enquêté en ce qui concerne la démographie des francophones de Gand	2 Plus du tout de francophones à Gand 34 Moins de francophones à Gand que maintenant 32 Autant de francophones à Gand que maintenant 4 Plus de francophones à Gand que maintenant
92	Raisons pour lesquelles il y aurait une diminution des francophones à Gand	33 Le français se mêlerait au néerlandais en créant une espèce de créole 15 Les parents francophones renonceraient à éduquer leurs enfants en français 2 Les francophones auraient tous déménagé pour aller vivre dans une région francophone plus facile à vivre 4 Autre : réponses 1 et 2 18 Pas de réponses

Les avis sont partagés quant à l'avenir du français en Flandre. La moitié des enquêtés disent qu'il se maintiendra tandis que l'autre moitié prévoit un déclin. Notons que lorsqu'il s'agit de donner les raisons de la diminution future des francophones à Gand (question 91), dix-huit personnes ont répondu alors qu'elles avaient estimé qu'il n'y aurait pas de diminution.

Le premier facteur d'affaiblissement du français en Flandre serait la présence généralisée du *code-switching*. Celui-ci créerait une langue hybride qui ne serait, à terme, plus compréhensible par le reste de la francophonie. Cette crainte de ne plus parler un français correct est également illustrée par les questions 67 à 70 (cf. *Tableau 24*). En effet, la majorité des enquêtés disent parler et écrire moins bien que leurs parents francophones.

Le second facteur de déclin du français résiderait dans les initiatives personnelles de francophones qui décident de ne plus utiliser le français comme langue d'éducation pour leurs enfants.

L'hypothèse d'un climat politique difficile favorisant l'exode des francophones n'est pas partagée par les enquêtés. En effet, aux questions 89 et 90, ceux-ci disent vouloir habiter là où ils ont toujours vécu : « J'aime bien Gand. / C'est [là] où j'ai été élevée et où est ma famille. / C'est chez moi ! ». L'attraction de l'étranger et de la capitale reste relativement faible.

Tableau 31 : Lieu de résidence préféré par les enquêtés

89	Lieu préféré par l'enquêté pour habiter	39	Gand
		11	Autre part en Flandre
		4	Bruxelles
		1	Wallonie
		9	L'étranger
		8	Autre

En règle générale, les enquêtés ne se plaignent pas trop de la politique de néerlandisation que poursuit le gouvernement flamand. En effet, la majorité d'entre eux estiment que l'État leur permet d'améliorer leurs pratiques linguistiques en français (Tableau 32). Seuls quatorze francophones désireraient que l'État leur permette d'améliorer plus facilement leur français. Un seul a mentionné la politique comme cause de néerlandisation des francophones : « les politiciens font un 'bon' boulot de faire oublier les francophones en Flandre. Dommage ! ».

Tableau 32 : Opinion des enquêtés envers la politique linguistique flamande

86	L'enquêté pense que l'État lui permet d'améliorer ses pratiques linguistiques	24	Oui
		30	Oui mais pas suffisamment
		14	Non

4.2.2. Le futur incertain de la francophonie en Flandre

En prenant en compte des avis personnels des enquêtés vis-à-vis de la situation du français en Flandre, nous pouvons désormais proposer notre propre analyse de la situation sur la base des différentes représentations et attitudes recensées tout au long de notre enquête.

Nous utiliserons ici les explications de Valdman (1997 : 144) concernant l'étiollement linguistique, à partir des vues théoriques de H.-J. Sasse :

En adoptant la langue socialement dominante comme langue seconde (L2), les locuteurs de la langue dominée cessent de l'utiliser de manière créatrice (par ex., abandon des jeux de mots) et réduisent leurs activités métalinguistiques (par ex., correction d'erreurs). Il en résulte une transmission imparfaite à la génération suivante, pour laquelle la langue dominée devient la L2. Non seulement les locuteurs de la langue dominée utilisent celle-ci sous une forme profondément réduite, mais ils adoptent une attitude dépréciative envers elle. De plus, conscients de leur manque de compétence, ils évitent de l'utiliser accélérant ainsi son étiollement. (Valdman 1997 : 145)

Le statut du français en Flandre semble avoir suivi la même dévalorisation face au néerlandais. En effet, dans l'étude de Van den Branden les jeunes interrogés avaient adopté le néerlandais, langue socialement dominante en Flandre à partir des années 60. Notre enquête a interrogé la génération suivante de locuteurs francophones, ceux-ci semblent avoir intégré le néerlandais en tant que langue première (cf. 3.4.3, note 131), tandis que le français ne leur est

transmis, pour la plupart, qu'imparfaitement. C'est pourquoi certains développent une insécurité linguistique considérable en pratiquant le français¹⁴⁵.

Comme nous l'avons vu, certaines personnes ne développent pas ce sentiment d'insécurité ; ce qui veut dire que, soit elles ne sont pas conscientes que leur parler est imparfait, soit elles parlent un français conforme à la norme. Confortés dans leur sécurité linguistique, les locuteurs vont sans doute transmettre cette langue de génération en génération ce qui indique une certaine vitalité de la langue. Ainsi, malgré l'avancée rapide du néerlandais dans les différents domaines précédemment assignés au français, la langue française en Flandre perdurera sans doute tout en s'étiolant dans ses fonctions jusqu'à ne devenir qu'un souvenir culturel :

Dat neemt niet weg natuurlijk dat de Franse cultuur, inclusief de Franse taal, deel uitmaakt van de Vlaamse identiteit. De Franse taal neemt nog steeds een prominente plaats in de Vlaamse cultuurbeleving. (Courrier électronique provenant d'un membre d'un club de hockey)

Cet étiolement linguistique est tout de même contrecarré par les besoins du marché de l'emploi. En effet, l'internationalisation des marchés favorise le multilinguisme en tant que facteur d'embauche (Dardenne et Eraly 1995). C'est la raison pour laquelle de nombreux jeunes vont apprendre des langues étrangères dans le but de favoriser leur carrière professionnelle. Ces nouvelles nécessités économiques poussent certains à prolonger leurs études dans un enseignement supérieur à Bruxelles ou en Wallonie, afin de parfaire leur connaissance de la langue. Ces personnes seront à nouveau capables de maîtriser toutes les fonctions linguistiques du français, ce qui va suspendre le processus d'étiollement linguistique.

La grande majorité des jeunes Gantois interrogés ont avant tout précisé que le bilinguisme leur apportait un avantage certain. Ainsi, cet avantage linguistique est considéré comme un bien qu'il ne faut pas perdre, c'est sans doute là une des motivations majeures qui fait que les francophones de Flandre continuent à parler le français. L'autre motivation, moins généralement partagée, réside dans le sentiment d'appartenance à un groupe minoritaire aisé et considéré par certains comme culturellement supérieur puisqu'il est l'héritier de la

¹⁴⁵ Notre enquête ne fait pas état de toutes les personnes qui ont des parents francophones et qui ont déjà été élevés en néerlandais (par exemple le témoin venant d'un club de hockey : « *Mijn vader is franstalig opgevoed maar onze generatie niet meer.* »). Pour ce faire, il aurait fallu faire des recherches généalogiques à partir du dernier recensement.

bourgeoisie et de la noblesse flamandes¹⁴⁶. La volonté d'appartenir à une élite sociale ne permet toutefois pas de contrecarrer le lent processus d'étiollement linguistique.

En somme, deux forces opposées s'affrontent en ce qui concerne l'existence des francophones en Flandre : les besoins économiques arriveront-ils à compenser l'étiollement linguistique? Seul l'avenir nous le dira.

¹⁴⁶ Les personnes désirant appartenir à un groupe social de ce type sont qualifiées par Wilmars de « *statuszoekers* » (littéralement : « chercheurs de statut (social plus élevé) »). Voici le commentaire-type d'un enquêté ayant ce comportement : « Ça fait chic de parler le français ».

Conclusion

Dans les circonstances politiques et socioculturelles actuelles, nous n'avions pas l'ambition, avec ce mémoire, d'établir des données immuables, généralisables à toute la population des jeunes francophones gantois. Notre seule prétention était de mettre au jour différentes tendances des attitudes et représentations de cette communauté complexe, héritière d'un statut social privilégié mais non reconnue par les politiciens belges.

Sociolinguistiquement, les francophones de Flandre se distinguent par un bilinguisme fonctionnel précoce dû à l'apprentissage du néerlandais par l'immersion dans un système scolaire néerlandophone. La communauté se caractérise également par ses réseaux sociaux assez fermés et l'identité socioculturelle qu'on lui assigne (parfois contre la volonté de certains de ses membres).

L'obscurité scientifique, médiatique et étatique qui dissimule l'existence de francophones en Flandre nous a placée devant des difficultés méthodologiques que nous avons résolues en tentant d'obtenir les résultats les plus scientifiques possibles. Par bonheur, notre échantillonnage s'est révélé équilibré surtout au niveau des deux variables que nous avons utilisées majoritairement : les tranches d'âge et le sexe des enquêtés.

Nous avons mis au jour des informations nouvelles concernant la communauté linguistique tout en validant certaines hypothèses du travail de Van den Branden qui n'avait interrogé qu'un nombre assez limité de jeunes témoins. Ainsi, nous avons découvert que la plupart des enquêtés désirent réellement construire leur cadre familial à l'image de celui dans lequel ils ont grandi ; c'est-à-dire, trouver un ou une conjoint/e francophone dans le but de parler le français en famille. L'ouverture de la communauté linguistique sur le reste de la francophonie n'est cependant pas très grande, les contacts et surtout les mariages mixtes ne sont pas nombreux (du moins parmi les parents de personnes élevées en français). Ensuite, nous avons également montré le caractère progressif de l'entrée dans la communauté linguistique des francophones de Gand. Celle-ci se produit au fur et à mesure du temps et des nouvelles amitiés nouées entre francophones.

En nous intéressant aux pratiques linguistiques des enquêtés, nous avons pu remarquer la place privilégiée qu'occupe le néerlandais dans la culture des enquêtés, dans leurs productions écrites et dans leurs échanges oraux établis en dehors du cadre familial ; le français, en proie à des alternances codiques régulières, est confiné à un usage familial.

Malgré ce grand usage du néerlandais, c'est le français que les enquêtés disent aimer. Ils attribuent à cette langue et à l'anglais de nombreuses qualités dont la beauté, la « culturalité » et l'utilité.

En ce qui concerne les normes, trois variétés de français ont été citées : le français de Gand qui constitue une norme endogène, la variété de français de Bruxelles qui peut être considérée comme une norme de proximité intermédiaire ainsi que le français de France auquel est associé la pureté et l'authenticité du langage. Vu la diversité des normes ressenties par les francophones de Flandre, il est logique que leurs attitudes vis-à-vis de celles-ci soient diversifiées. Nous avons en effet constaté que certains enquêtés ressentent une insécurité linguistique forte alors que d'autres sont dans la sécurité la plus totale. Ces sentiments varient selon l'âge des enquêtés, selon leurs interlocuteurs et les conditions des échanges langagiers (écrit-oral). En décrivant ce phénomène d'insécurité, nous avons rappelé qu'il doit être contextualisé : il est différent d'une personne à l'autre mais surtout d'un contexte à l'autre.

Par la comparaison de nos résultats avec ceux de Van den Branden, nous avons pu mettre en relief les conclusions nouvelles de notre enquête. Malgré la continuité exemplaire du milieu socioculturel dans lequel se situent les enquêtés, un certain recul du français dans les pratiques langagières de ceux-ci a pu être constaté face à l'insertion actuelle du néerlandais dans la sphère privée. Un autre changement diachronique important concerne les représentations de la norme chez les enquêtés : les variétés de français bruxelloise et wallonne ne sont plus dénigrées par la communauté ; pour certains membres, elles sont même considérées comme des modèles.

En comparant le passé et le présent des pratiques et représentations des francophones de Flandre, nous disposons de la vision diachronique nécessaire pour aborder le futur possible de la francophonie en Flandre. Celui-ci est prévu différemment par les enquêtés : certains estiment que la communauté continuera d'exister en comptant autant de membres qu'auparavant, d'autres jugent que le *code-switching* et la néerlandisation des francophones vont faire diminuer la population francophone en Flandre. Ces deux avenir probables dépendent, selon notre propre analyse, de l'importance de l'étiollement linguistique déjà à l'œuvre dans la communauté par rapport aux exigences multilinguistiques provenant du marché de l'emploi.

En somme, le caractère exploratoire de notre enquête nous a permis de décrire des usages, des attitudes et des représentations assez précises. Cependant, il est évident que de nombreuses études pourraient encore affiner ces descriptions.

En effet, quelques pistes de recherche assez intéressantes ont été dégagées grâce à notre enquête et l'interprétation des données. Il serait intéressant d'analyser le rôle de l'apprentissage de la langue maternelle en tant que langue seconde dans la *sécurité* et l'*insécurité* linguistiques des locuteurs. Il serait également utile de reconsidérer le rôle des femmes dans ce phénomène : elles ont été traditionnellement cataloguées comme plus sujettes à l'insécurité que les hommes mais il semble que d'autres facteurs rendent plus complexe cette catégorisation trop simpliste. Il faudrait analyser aussi le phénomène du *code-switching* de façon plus approfondie et sur une échelle plus large. Enfin, des études futures pourraient également confirmer ou infirmer les perspectives d'avenir ancrées dans les représentations des enquêtés : à l'avenir, il serait intéressant de récolter, à des intervalles réguliers, les représentations des jeunes présents dans les mouvements de jeunesse francophones afin d'observer l'évolution des mentalités au cours du temps. La comparaison des nos données avec celles d'une autre ville flamande pourrait également être envisagée. En somme, les perspectives de recherche qu'ouvre ce travail sont nombreuses.

Avec ce mémoire, nous espérons avoir pu combler une partie du 'vide scientifique' concernant les francophones de Flandre. Nous avons explicité clairement notre méthodologie tout au long de notre travail en citant les points forts et les manquements de celle-ci afin de faciliter l'usage critique de nos données par d'autres chercheurs. Nous espérons donc que ce mémoire constituera une base solide sur laquelle d'autres études sociolinguistiques pourront se greffer et s'appuyer.

Bibliographie

ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE. 2001. *Recommandation 1492 : Droit des minorités nationales*, [en ligne], URL : <http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=http%3A%2F%2Fassembly.coe.int%2FDocuments%2FAdoptedText%2FTA01%2FFREC1492.htm> (page consultée le 3/07/2011).

AUDRIT, Stéphanie. 2009. *Variation linguistique et signification sociale chez les jeunes Bruxelloises issues de l'immigration maghrébine. Analyse socio-phonétique de trois variantes non standard*. [Thèse de doctorat présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en philosophie et lettres, Louvain-la-Neuve].

AUGER, Julie. 1997. « Paradoxe de l'observateur ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 226.

AUZANNEAU, Michelle. « Entre dire et faire en poitou ». 1993. FRANCARD, Michel en collaboration avec GERON, Geneviève et WILMET, Régine. dir. 1993b. 87-93.

BAGGIONI, Daniel, MOREAU, Marie-Louise et ROBILLARD, Didier de. 1997. « Communauté linguistique ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 88-93.

BAGGIONI, Daniel et MOREAU Marie-Louise. 1997. « Norme ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 217-223.

BECQUET, Charles-François. 1977. *Le Différend Wallon-Flamand : II. la Belgique bilingue, cette grande illusion*. Mont-sur-Marchienne : Institut Jules Destrée.

BELGIAN FEDERAL GOVERNMENT. 5/01/2011. *SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie*, [en ligne], URL : http://economie.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/population/downloads/population_par_sexe_groupe_et_classe_d_ges_la_belgique_et_par_region.jsp (page consultée le 12/05/2011).

BELGISCHE FEDERALE OVERHEIDSDIENSTEN. 2001. *PortaalBelgium.be*, [en ligne], URL : http://www.belgium.be/nl/over_belgie/overheid/gemeenschappen/vlaamse_gemeenschap/index.jsp (page consultée le 12/02/2011).

BENIAMINO, Michel. 1997. « Diglossie ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 125-129.

BERCKX, Paul. 1990. *150 jaar institutionele hervormingen in België : door ruime federale marcht naar een nieuwe belgische eendracht*. Antwerpen : Kluwer rechtswetenschappen.

BEYER DE RYKE, Luc. 2002. *Les Lys de Flandre. Vie et mort des francophones de Flandre (1302-2002)*. Paris : François Xavier de Guibert.

BLAMPAIN, Daniel, GOOSSE, André, KLINKENBERG, Jean-Marie et WILMET, Marc, dir. 1997. *Le Français en Belgique. Une langue, une communauté*. Paris-Louvain-la-Neuve : Duculot. 239-273.

BOEVA, Luc. 1998. « Franstaligen in Vlaanderen ». DE SCHRYVER, Reginald *et alii*, dir. 1998. 2964-2974.

BOUDREAU, Annette et DUBOIS, Lise. 1993. « J' parle pas comme les français de France, ben c'est du français pareil ; j'ai ma *own* p'tite langue ». FRANCARD, Michel en collaboration avec GERON, Geneviève et WILMET, Régine. dir. 1993b. 147-168.

BOURDIEU, Pierre. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil. (= Points)

BOUSMAN, Isabelle, GIOT, Jean et MÉNAGER Nicole. 1993. « L'Insécurité linguistique du point de vue de l'enseignement ». FRANCARD, Michel en collaboration avec GERON, Geneviève et WILMET, Régine. dir. 1993b. 51-57.

BOYER, Henri. 2001. *Introduction à la sociolinguistique*. Paris : Dunod. (= Les topos)

BRAUN, Alain, en collaboration avec DE BOCK, Pascal. 1992. *Immersion scolaire et langue maternelle. Des francophones à l'école flamande*. Bruxelles : Service de la langue française. (= Français & Société, n° 5)

BROECKX, Jan Lea, DE CLERCQ, Carlo, DHONDT, Jan et NAUWELAERTS, Marcel Augustin., dir. 1960. *Flandria nostra. Ons land en ons volk, zijn standen en beroepen, door de tijden heen*, t.5, Anvers - Bruxelles, Standaard Boekhandel.

BRUNOT, Ferdinand. 1966. *Histoire de la langue française des origines à nos jours, Tome V : Le français en France et hors de France au XVII^e siècle*. Paris : Armand Colin.

BRUNOT, Ferdinand. 1967a. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, 8.1, *Tome VIII : Le français hors de France au XVIII^e siècle : première partie : le français dans les divers pays d'Europe*. Paris : Armand Colin.

BRUNOT, Ferdinand. 1967b. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, 9.2, *Tome IX : La Révolution et l'Empire : deuxième partie : les événements, les institutions et la langue*. Paris : Armand Colin.

BUREAU DES TRAITES DU CONSEIL DE L'EUROPE. 29/04/2011. *Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, STCE n° 157*. URL : <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/ChercheSig.asp?NT=157&CM=8&DF=29/04/2011&CL=FRE> (Page consultée le 29/04/2011).

CALVET, Louis-Jean et DUMONT, Pierre, dir. 1999. *L'Enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan.

CEFF-SFV, 2007. « Opdracht / Mission ». DIRKX, Paul, dir. 2009. 14-18.

CHAUDENSON, Robert, *et alii*. 1991. *La Francophonie : représentations, réalités et perspectives*. Montmagny – Aix-en-Provence : Maquis – Institut d'études créoles et francophones. 23-24.

CLAUS, Hugo. 1985. *Le Chagrin des belges*. trad. Alain VAN CRUTGEN. Paris : Julliard.

COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE. Dernière mise à jour le 21/03/2011. *Portail de la Communauté française de Belgique*, [en ligne], ETNIC,

URL : http://www.cfwb.be/index.php?id=portail_cfwb (Page consultée le 03/04/2011).

CORNU, Gérard. dir. 2005. *Vocabulaire juridique*. 7^e éd. Paris : PUF. (= Quadrige)

DARDENNE, Emmanuelle et ERALY, Alain. 1995. *L'Usage du français dans les grandes entreprises. Une étude en Belgique francophone*. Bruxelles : Service de la langue française. (= Français & Société, n° 8)

DE COSTER, Michel. 2007. *Les Enjeux des conflits linguistiques : Le français à l'épreuve des modèles belge, suisse et canadien*. Paris : L'Harmattan. 28-32, 40-47, 82-109.

DE SCHRYVER, Reginald *et alii*, dir. 1998. *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse beweging*. Tielt : Lannoo.

DE VROEDE, Maurits. 1975. *Le Mouvement flamand en Belgique*. Anvers : Kultuurraad voor Vlaanderen.

DE WAELE, Maria. 2002. « De Strijd om de citadel. Frankrijk en de vernederlandsing van de Gentse universiteit ». *Revue belge d'Histoire Contemporaine*, XXXII, 1-2. Gand : Fondation Jan Dhondt. 153-193.

DENECKERE, Gita. 2005. *Les Turbulences de la Belle Époque : 1878-1905*. trad. par VIGNAUX, Anne-Laure. DUMOULIN, Michel, DUJARDIN, Vincent, GERARD, Emmanuel et VAN DEN WIJNGAERT, Mark, dir. 2005. 31-51.

DENECKERE, Marcel. 1954. *Histoire de la langue française dans les Flandres*. Gand : Rijksuniversiteit te Gent [RUG], Faculteit der letteren en wijsbegeerte. (= Romanica gandensia : études de philologie romane)

DESMAREZ, Pierre, dir. 12/12/2007. « Niveau de diplôme le plus élevé et forme d'enseignement par région de domicile ». *Working paper : scolarisation et niveau d'instruction*. 31. Publié sur BELGIAN FEDERAL GOVERNMENT. 2009. « Scolarisation et niveau d'instruction » *SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie*, [en ligne], URL : http://statbel.fgov.be/fr/modules/digilib/marche_du_travail_et_conditions_de_vie/0006_scolarisation_et_niveau_d_instruction.jsp (page consultée le 11/07/2011).

DIL, Anwar S., dir. 1971. *Language in Social Groups. Essays by John J. Gumperz*. Stanford: Stanford University Press.

DIRKX, Paul, dir. 2009. *FrancoFonie 1, Revue du Centre d'Étude des Francophones en Flandre : La fin d'un tabou*. Publié en ligne : URL : www.ceff-sfv.be/fr/periodical.html

DOWNES, William. 1984. *Language and society*. Londres : Fontana.

DUBOIS, Jean *et alii*. 2007 [1994]. *Linguistique & Sciences du langage : grand dictionnaire*. Paris : Larousse.

DUJARDIN, Vincent et DUMOULIN, Michel. 2008. *Nouvelle Histoire de Belgique : 1950-1970. L'Union fait-elle toujours la force ?* Bruxelles : Le Cri.

DUMONT, Georges-Henri. 2000-2001. *Histoire de la Belgique*. Bruxelles : Le Cri.

DUMOULIN, Michel, DUJARDIN, Vincent, GERARD, Emmanuel et VAN DEN WIJNGAERT, Mark, dir. 2005. *Nouvelle Histoire de Belgique. Volume 1 : 1830-1905*. Bruxelles : Éditions complexes. (= Questions à l'Histoire)

DUMOULIN, Michel, DUJARDIN, Vincent, GERARD, Emmanuel et VAN DEN WIJNGAERT, Mark, dir. 2006. *Nouvelle Histoire de Belgique. Volume II : 1905-1950*. Bruxelles : Éditions complexes. (= Questions à l'Histoire)

ERNENS, Catherine. 23/03/2011. « Francophones de Flandre, espèce rare mais pas disparue ». *L'Avenir Luxembourg*. 7.

FIELD, Andy P. 2005. *Discovering statistics using SPSS*. Londres : Sage.

FISHMAN, Joshua Aaron. 1971. *Sociolinguistique*. Paris : Nathan ; Bruxelles : Labor.

FRANCARD, Michel en collaboration avec LAMBERT, Joëlle et MASUY, Françoise. 1993a. *L'Insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*. Bruxelles : Service de la langue française. (= Français & Société, n° 6)

FRANCARD, Michel en collaboration avec GERON, Geneviève et WILMET, Régine. dir. 1993b. « L'Insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : Actes du colloque de Louvain-la-Neuve 10-12 novembre 1993 (vol.1) ». *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*. 19.3-4. Louvain – Louvain-la-Neuve : Peeters – Institut de Linguistiques.

FRANCARD, Michel. 1993c. « Trop proches pour ne pas être différents : Profils de l'insécurité linguistique dans la Communauté française de Belgique ». FRANCARD, Michel en collaboration avec GERON, Geneviève et WILMET, Régine. dir. 1993b. 61-70.

FRANCARD, Michel en collaboration avec GERON, Geneviève et WILMET, Régine. dir. 1994. « L'Insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : Actes du colloque de Louvain-la-Neuve 10-12 novembre 1993 (vol.2) ». *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*. 20.1-2. Louvain – Louvain-la-Neuve : Peeters – Institut de Linguistiques.

FRANCARD, Michel. 1997. « Insécurité linguistique ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 170-176.

GARSOU, Martine. 1991. *L'Image de la langue française*. Bruxelles : Service de la langue française. (= Français & Société, n° 1)

GEERKENS PROVIN, Éric. 2010-2011. *Diapositives du Cours de Statistiques historiques*. Ulg.

GIORDAN, Henri., dir. 1992. *Les Minorités en Europe : droits linguistiques et droits de l'homme*. Paris : Éditions Kimé.

- GUEUNIER, Nicole. 1993. « 'Je suis un Libanais typique'. Sécurité et insécurité linguistiques chez les Libanais francophones ». FRANCARD, Michel et collab. dir. 1994. 35-44.
- GUEUNIER, Nicole. 1997. « Représentations linguistiques ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 246-252.
- GUMPERZ, John Joseph. 1962. « Types of Linguistic Communities ». DIL, Anwar S., dir. 1971. 97-113.
- GUMPERZ, John Joseph. 1968. « The Speech Community ». DIL, Anwar S., dir. 1971. 114-128.
- HAMERS, Josiane F. 1997. « Contact des langues ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 94-100.
- HARMEGNIES, Bernard. 1997. « Accent ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 9-12.
- HASQUIN, Hervé, dir. 1987. *La Belgique autrichienne, 1713-1794 : Les Pays-Bas méridionaux sous les Habsbourg d'Autriche*. Bruxelles : Crédit communal.
- HOUEBINE, Anne-Marie. 1993. « De l'Imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique : aspects théoriques et méthodologiques ». FRANCARD, Michel en collaboration avec GERON, Geneviève et WILMET, Régine. dir. 1993b. 31-40.
- HOUSEN, Alex, JANSSENS, Sonja et PIERRARD, Michel. 2002. *Le Français face à l'anglais dans les écoles secondaires en Flandre*. Bruxelles : Service de la langue française – Duculot. (= Français & Société, n° 15)
- JAVEAU, Claude. 1988. *L'Enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien*. Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles.
- JAVEAU, Claude. 1997. « Le Français dans la région bruxelloise ». BLAMPAIN, Daniel, GOOSSE, André, KLINKENBERG, Jean-Marie et WILMET, Marc, dir. 1997. 239-258.
- JUILLARD, Caroline. 1997. « Réseau social ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 252-257.
- KLINKENBERG, Jean-Marie. 1993. « Préface ». FRANCARD, Michel et collab. 1993a. 5-7.
- KNECHT, Pierre. 1997. « Dialecte ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 120-124.
- LABOV, William. 1976 [1972]. *Sociolinguistique*. (Traduction française de *Sociolinguistic patterns*). Paris: Minuit.
- LAFONTAINE, Dominique. 1986. *Le Parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*. Liège : Mardaga.
- LAFONTAINE, Dominique. 1997. « Attitudes linguistiques ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 56-60.
- LAMBERTY, Max. 1971. *De vlaamse opstanding*. Leuven : Davidsfonds.

LAMBERTY, Max et LISSENS René Félix. 1951. *Vlaanderen door de eeuwen heen*, 2 t., Amsterdam - Bruxelles : Elsevier.

LEDEGEN, Gudrun. 2000. *Le Bon Français. Les étudiants et la norme linguistique*. Paris : L'Harmattan. (= Espaces Discursifs)

LEIMDORFER, François. 2010. *Les Sociologues et le langage*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

LETON, André et MIROIR, André. 1999. *Les Conflits communautaires en Belgique*. Paris : PUF.

MACKEY, William F. 1976. *Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Klincksieck.

MACKEY, William F. 1997a. « Bilinguisme ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 61-64.

MACKEY, William F. 1997b. « Langue maternelle, langue première, langue seconde, langue étrangère ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 183-185.

MACKEY, William F. 1997c. « Vitalité linguistique ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 294-296.

MARTIN, Olivier. 2009. *L'Enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives*. Paris : Armand Colin.

MASUY, Françoise. 1993. « Y a-t-il une insécurité linguistique au Sénégal ? Enquêtes auprès d'universitaires dakarois ». FRANCARD, Michel et collab. dir. 1994. 57-70.

MOREAU, Marie-Louise. 1993. « 'Nous avons la langue trop épaisse' ou comment être un francophone sénégalais ». FRANCARD, Michel et collab. dir. 1994. 45-56.

MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. *Sociolinguistique. Concepts de base*. Sprimont : Mardaga.

MOREAU, Marie-Louise, BRICHARD, Huguette et DUPAL Claude. 1999. *Les Belges et la norme : analyse d'un complexe linguistique*. Bruxelles : Service de la langue française – Duculot. (= Français & Société, n° 9)

MORELLI, Anne, dir. 1995. *Les Grands Mythes de l'Histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*. Bruxelles : Éditions Vie Ouvrière.

MOUTON, Olivier. 17/06/2001. « Voilà pourquoi la Flandre refuse de signer la Convention-cadre... ». *La Libre Belgique*. URL : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/26106/voila-pourquoi-la-flandre-refuse-la-convention-cadre.html> (Page consultée le 24/03/2011).

MUFWENE, Salikoko. 1997. « Identité ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 160-165.

NEDERLANDSE TAALUNIE. 2000-2011. *Taaladvies.net*, [en ligne], URL : <http://taaladvies.net/taal/advies/popup.php?id=114> (Page consultée le 3/08/2011).

PEPIN, Nicolas. 2007. *Identités fragmentées. Éléments pour une grammaire de l'identité*. Berne : Éditions Peter Lang. (= Sciences pour la communication)

PIETRO, Jean-François (de) et MATTHEY, Marinette. 1993. « 'Comme Suisses romands, on emploie déjà tellement de germanismes sans s'en rendre compte...' Entre insécurité et identité linguistiques : le cas du français à Neuchâtel (Suisse) ». FRANCARD, Michel en collaboration avec GERON, Geneviève et WILMET, Régine. dir. 1993b. 121-136.

PIRENNE, Henri. 1973 [1911]. *Histoire de Belgique : des origines à nos jours* (Tome III). Bruxelles : La Renaissance du Livre.

PIRENNE, Henri. 1974a [1911]. *Histoire de Belgique : des origines à nos jours* (Tome IV). Bruxelles : La Renaissance du Livre.

PIRENNE, Henri. 1974b [1911]. *Histoire de Belgique : des origines à nos jours* (Tome V). Bruxelles : La Renaissance du Livre.

PREAUX, Céline. 2009. « Les Francophones de Flandre dans les médias. Interview avec le journaliste néerlandophone Douglas De Coninck. ». DIRKX, Paul, dir. 2009. 38-45.

PY, Bernard. 1993. « Quand les représentations peinent à suivre les pratiques... Émergence du plurilinguisme chez des Romands établis en Suisse alémanique ». FRANCARD, Michel en collaboration avec GERON, Geneviève et WILMET, Régine. dir. 1993b. 137-145.

REYNEBEAU, Marc. 1995. *Het klauwen van de leeuw. De Vlaamse identiteit van de 12de tot de 21ste eeuw*. Leuven : Van Halewyck.

RINGELHEIM, Julie. 2006. *Diversité culturelle et droits de l'homme : l'émergence de la problématique des minorités dans le droit de la Convention européenne des droits de l'homme*. Bruxelles : Bruylant. (= Collection du centre des droits de l'homme de l'UCL)

RIVAROL, Antoine. 1936 [1784]. *Discours sur l'universalité de la langue française*. Paris : Larousse. (= Classiques Larousse)

ROBILLARD, Didier de. 1993. « L'Insécurité linguistique en français à l'Île Maurice : Quand le chat n'est pas là, les souris parlent français ? ». FRANCARD, Michel et collab. dir. 1994. 109-121.

ROBILLARD, Didier de. 1997. « Corpus ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 102.

SINGY, Pascal. 1993. « L'Ambivalence des romands face à leur régiolecte : le cas des Vaudois ». FRANCARD, Michel en collaboration avec GERON, Geneviève et WILMET, Régine. dir. 1993b. 109-120.

STEPHANY, Pierre. 2008. *La Flandre aux Flamands, de 860 à 2008*. Bruxelles : Éditions Racines.

- SWIGGERS, Pierre. 1993. « L'Insécurité linguistique : du complexe (problématique) à la complexité du problème ». FRANCARD, Michel en collaboration avec GERON, Geneviève et WILMET, Régine. dir. 1993b. 19-29.
- THIAM, Ndiassé. 1997. « Alternance codique ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 32-35.
- THIBAUT, Pierrette. 1997. « Âge ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 20-26.
- TIHON, André. 1980. « L'Enseignement secondaire dans les provinces méridionales des Pays-Bas, 1815-1830 ». *Colloque historique sur les relations belgo-néerlandaises entre 1815 et 1945*. Gand : CCB. 87-101.
- VALDMAN, Albert. 1997. « Étiollement linguistique ». MOREAU, Marie-Louise, dir. 1997. 144-151.
- VAN DEN BRANDEN, Yolande 1983. *Éléments pour une analyse linguistique du français parlé : le cas des francophones de Gand*. [Verhandeling voorgelegd tot het behalen van het graad van Licentiaat in de Romaanse Filologie, Rijksuniversiteit Gent].
- VERDOODT, Albert. 1977. *Les Problèmes des groupes linguistiques en Belgique*. Louvain : Éditions Peeters.
- WILLEMS, Dominique et VAN DEN BRANDEN, Yolande. 1988. « Les Francophones de Gand : micro-analyse d'un type particulier de diglossie ». *Présence francophone. Revue internationale de langue et littérature*, n° 33 (*Qui parle français avec qui, où et quand ?*). 33-48.
- WILLEMS, Dominique. 1997. « Le Français en Flandre ». BLAMPAIN, Daniel, GOOSSE, André, KLINKENBERG, Jean-Marie et WILMET, Marc, dir. 1997. 259-273.
- WILMARS, Dirk. 1968. *De psychologie van de Franstalige in Vlaanderen : de achtergrond van de taalstrijd*. Antwerpen-Utrecht : Standaard Uitgeverij.
- WILS, Lode. 2009. *Van de Belgische naar de Vlaamse natie : een geschiedenis van de Vlaamse beweging*. Leuven, Den Haag : Acco.
- WITTE, Els, dir. 1983. *Geschiedenis van Vlaanderen : van de oorsprong tot heden*. Bruxelles : La Renaissance du Livre.
- WITTE, Els et VAN VELTHOVEN, Harry. 1998. *Taal en politiek : de Belgische casus in een historisch perspectief*. Bruxelles : Vrije Universiteit Brussel (VUB).

Annexes

Annexe 1 : portail de la Communauté française
URL : http://www.cfwb.be/index.php?id=portail_geographie



Annexe 2 :

Enquête

A) Coche la case correspondante à ta réponse ou remplis les pointillés :

Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	1
Quel âge as-tu ?	... ans	2
Quel est la langue maternelle de ton père?	<input type="checkbox"/> néerlandais (1) <input type="checkbox"/> français (2) <input type="checkbox"/> autre : (3)	3
Quel est la langue maternelle de ta mère?	<input type="checkbox"/> néerlandais (1) <input type="checkbox"/> français (2) <input type="checkbox"/> autre : (3)	4
En quelle(s) langue(s) ton père a-t-il fait sa scolarité ?	<input type="checkbox"/> néerlandais (1) <input type="checkbox"/> français (3) <input type="checkbox"/> néerlandais et français (2) <input type="checkbox"/> autre : (4)	5
En quelle(s) langue(s) ta mère a-t-elle fait sa scolarité ?	<input type="checkbox"/> néerlandais (1) <input type="checkbox"/> français (3) <input type="checkbox"/> néerlandais et français (2) <input type="checkbox"/> autre : (4)	6
Quel est le plus haut diplôme obtenu par tes parents ? (Deux réponses sont admises)	<input type="checkbox"/> école primaire (1) <input type="checkbox"/> école secondaire (2) <input type="checkbox"/> études supérieures courtes (1, 2 ou 3 années) (3) <input type="checkbox"/> études supérieures longues (4 années ou plus) (4)	7
Quel est le métier de tes parents ? (Deux réponses sont admises)	<input type="checkbox"/> employé administratif/de commerce, ouvrier (1) <input type="checkbox"/> instituteur, infirmière, contremaitre, commerçant, artisan (2) <input type="checkbox"/> cadre, médecin, avocat, notaire, chercheur à l'université, professeur dans les dernières années du secondaire (3)	8
Quelles écoles, hautes écoles et/ou universités as-tu fréquentées ?	9
Participes-tu à des activités en français (culturelles, sportives ou autres) à Gand ? Si oui, lesquelles ?.....		10
Quel type de contact as-tu avec les Français ?	<input type="checkbox"/> Je n'en connais pas (1) <input type="checkbox"/> J'en vois parfois mais je ne leur parle pas (2) <input type="checkbox"/> J'en vois et je leur parle de temps en temps (3) <input type="checkbox"/> J'en connais personnellement et je leur parle/écris souvent (4)	11
Quel type de contact as-tu avec les francophones de Wallonie et de Bruxelles ?	<input type="checkbox"/> Je n'en connais pas (1) <input type="checkbox"/> J'en vois parfois mais je ne leur parle pas (2) <input type="checkbox"/> J'en vois et je leur parle de temps en temps (3) <input type="checkbox"/> J'en connais personnellement et je leur parle/écris souvent (4)	12
As-tu plus d'amis francophones de Flandre ou néerlandophones ?	<input type="checkbox"/> J'ai plus d'amis francophones de Flandre (1) <input type="checkbox"/> J'ai plus d'amis néerlandophones (2) <input type="checkbox"/> J'ai autant d'amis francophones que néerlandophones (3)	13

<p>Quelle est la langue qui est utilisée le plus souvent par tes parents ?</p> <p>À la maison :</p> <p style="padding-left: 40px;">Entre eux</p> <p style="padding-left: 40px;">Avec toi</p> <p style="padding-left: 40px;">Avec leurs amis</p> <p>Au magasin</p> <p>Chez le médecin</p> <p>Chez le coiffeur</p>	<p>Attention : une seule réponse possible par ligne !</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais (1) <input type="checkbox"/> français (2) <input type="checkbox"/> autre : (3)</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p>	<p>14</p> <p>15</p> <p>16</p> <p>17</p> <p>18</p> <p>19</p>
<p>Quelle est la langue qui est utilisée le plus souvent par tes grands-parents ?</p> <p>À la maison :</p> <p style="padding-left: 40px;">Entre eux</p> <p style="padding-left: 40px;">Avec toi</p> <p style="padding-left: 40px;">Avec leurs amis</p> <p>En dehors de chez eux :</p>	<p>Attention : une seule réponse possible par ligne !</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais (1) <input type="checkbox"/> français (2) <input type="checkbox"/> autre : (3)</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p>	<p>20</p> <p>21</p> <p>22</p> <p>23</p>
<p>Habituellement, quelle langue parles-tu ? Avec tes parents :</p> <p style="padding-left: 40px;">à la maison ?</p> <p style="padding-left: 40px;">dans les magasins ?</p> <p>Avec tes frères et sœurs :</p> <p style="padding-left: 40px;">à la maison ?</p> <p style="padding-left: 40px;">dans les magasins ?</p> <p>Avec tes amis francophones de Flandre :</p> <p style="padding-left: 40px;">à la maison ?</p> <p style="padding-left: 40px;">dans les magasins ?</p> <p style="padding-left: 40px;">durant les cours ?</p> <p style="padding-left: 40px;">par sms ?</p> <p>Avec ton/ta petit(e) ami(e) si tu en as un(e) ?</p>	<p>Attention : une seule réponse possible par ligne !</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p>	<p>24</p> <p>25</p> <p>26</p> <p>27</p> <p>28</p> <p>29</p> <p>30</p> <p>31</p> <p>32</p>
<p>Habituellement, dans quelle langue sont:</p> <p style="padding-left: 40px;">tes journaux,</p> <p style="padding-left: 40px;">tes revues, magazines ?</p> <p style="padding-left: 40px;">tes romans ?</p> <p style="padding-left: 40px;">tes jeux de société ?</p>	<p><input type="checkbox"/> néerlandais (1) <input type="checkbox"/> français (2) <input type="checkbox"/> autre : (3)</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p> <p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p>	<p>33</p> <p>34</p> <p>35</p> <p>36</p>
<p>Habituellement, quelle langue écoutes-tu le plus à la radio ?</p>	<p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p>	<p>37</p>
<p>Habituellement, quelles chaînes regardes-tu le plus à la télévision ?</p>	<p><input type="checkbox"/> chaînes tv néerlandophones (1)</p> <p><input type="checkbox"/> chaînes tv francophones (2) <input type="checkbox"/> autre : (3)</p>	<p>38</p>
<p>Habituellement, en quelle langue écris-tu tes pseudos MSN ou Facebook ?</p>	<p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p>	<p>39</p>
<p>En quelle langue écris-tu généralement ?</p>	<p><input type="checkbox"/> néerlandais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre :</p>	<p>40</p>
<p>Tu entres dans une pièce où la radio est allumée, la voix sortant du poste de radio parle en français. Es-tu capable de reconnaître s'il s'agit d'une radio française ou belge ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui, j'en suis capable. (1)</p> <p><input type="checkbox"/> Non, j'en suis incapable car il n'y a aucune différence. (2)</p>	<p>41</p>
<p>Si oui, quel français préfères-tu ?</p>	<p><input type="checkbox"/> le français des journalistes Français (1)</p> <p><input type="checkbox"/> le français des journalistes Belges (2)</p>	<p>42</p>

Pourquoi ?		43
Y a-t-il un ou plusieurs français belge ?	<input type="checkbox"/> Oui, il y a un français belge. (1) <input type="checkbox"/> Non, il y a deux français : celui de Wallonie et celui de Flandre/Bruxelles. (2) <input type="checkbox"/> Non, il y a deux français : celui de Wallonie/Bruxelles et celui de Flandre. (3) <input type="checkbox"/> Non, il y a trois français : celui de Wallonie, celui de Bruxelles et celui de Flandre. (4) <input type="checkbox"/> Non, il y a autant de français que de villes en Belgique. (5)	44
S'il existe plusieurs français en Belgique, lequel est le plus beau et pourquoi ?		45
Quelle est la deuxième langue (après le néerlandais) la plus utile pour trouver un emploi à Gand ?	<input type="checkbox"/> l'anglais (1) <input type="checkbox"/> l'espagnol (4) <input type="checkbox"/> l'allemand (2) <input type="checkbox"/> l'arabe (4) <input type="checkbox"/> le français (3) <input type="checkbox"/> autre : (4)	46
Quelle est la troisième langue la plus utile pour trouver un emploi à Gand ?	<input type="checkbox"/> l'anglais (1) <input type="checkbox"/> l'espagnol (4) <input type="checkbox"/> l'allemand (2) <input type="checkbox"/> l'arabe (4) <input type="checkbox"/> le français (3) <input type="checkbox"/> autre : (4)	47
Parmi toutes les villes où se trouvent des francophones, où parle-t-on un français sans accent? (plusieurs réponses possibles)	<input type="checkbox"/> à Namur (1=X) (2=0) <input type="checkbox"/> à Liège <input type="checkbox"/> à Charleroi <input type="checkbox"/> à Bruxelles <input type="checkbox"/> à Anvers <input type="checkbox"/> à Gand <input type="checkbox"/> à Québec <input type="checkbox"/> à Genève <input type="checkbox"/> à Paris <input type="checkbox"/> autre :	48 49 50 51 52 53 54 55 56 57
Parmi toutes les villes où se trouvent des francophones, où parle-t-on le meilleur français? (une seule réponse possible)	<input type="checkbox"/> à Namur (1) <input type="checkbox"/> à Gand (6) <input type="checkbox"/> à Liège (2) <input type="checkbox"/> à Québec (7) <input type="checkbox"/> à Charleroi (3) <input type="checkbox"/> à Genève (8) <input type="checkbox"/> à Bruxelles (4) <input type="checkbox"/> à Paris (9) <input type="checkbox"/> à Anvers (5) <input type="checkbox"/> autre : (10)	58
Supposons qu'un jour, tu te réveilles et tu ne sais plus parler. Heureusement, le pharmacien a des pilules magiques pour te faire retrouver la parole. Tu ne peux en prendre qu'une, laquelle choisis-tu ?	<input type="checkbox"/> pilule pour parler le français de Gand (1) <input type="checkbox"/> pilule pour parler le français des animateurs de télévision Belges (2) <input type="checkbox"/> pilule pour parler le français des animateurs de télévision Français (3)	59
Tout compte fait, tu ne risques qu'un mal de tête si tu en prends une deuxième... Tu peux en choisir une autre en plus, laquelle préfères-tu ?	<input type="checkbox"/> pilule pour parler le français de Gand (1) <input type="checkbox"/> pilule pour parler le français des animateurs de télévision Belges (2) <input type="checkbox"/> pilule pour parler le français des animateurs de télévision Français (3) <input type="checkbox"/> aucune, une seule pilule te suffit (4)	60

Supposons que tu aies quelques amis qui se retrouvent dans la même situation, leur conseillerais-tu de prendre la pilule pour parler le français que l'on parle à Gand ?	- Si tes amis sont Wallons : <input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2) - Si tes amis sont Bruxellois : <input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2) - Si tes amis sont Anversois : <input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2) - Si tes amis sont Français : <input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2) - Si tes amis sont Suisses : <input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2) - Si tes amis sont Québécois : <input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	61 62 63 64 65 66
En général, as-tu le sentiment qu'à Gand on parle mieux ou moins bien le français qu'avant ?	<input type="checkbox"/> On parle mieux français qu'avant. (1) <input type="checkbox"/> On parle aussi bien français qu'avant. (2) <input type="checkbox"/> On parle moins bien le français qu'avant. (3)	67
En général, as-tu le sentiment qu'à Gand on écrit mieux ou moins bien le français qu'avant ?	<input type="checkbox"/> On écrit mieux le français qu'avant. (1) <input type="checkbox"/> On écrit aussi bien français qu'avant. (2) <input type="checkbox"/> On écrit moins bien le français qu'avant. (3)	68
Et toi personnellement , parles-tu mieux ou moins bien le français que ton/tes parent(s) francophone(s) de Gand ?	<input type="checkbox"/> Je parle mieux le français que lui/qu'eux. (1) <input type="checkbox"/> Je parle aussi bien français que lui/qu'eux. (2) <input type="checkbox"/> Je parle moins bien le français que lui/qu'eux. (3)	69
Ecris-tu mieux ou moins bien le français que ton/tes parent(s) francophone(s) de Gand ?	<input type="checkbox"/> J'écris mieux le français que lui/qu'eux. (1) <input type="checkbox"/> J'écris aussi bien français que lui/qu'eux. (2) <input type="checkbox"/> J'écris moins bien le français que lui/qu'eux. (3)	70
Supposons que tu aies des amis francophones de Belgique et de France. As-tu peur de faire des fautes d'orthographe quand tu écris		
à un ami Wallon ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	71
à un ami Français ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	72
à un ami Bruxellois ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	73
à un ami francophone de Flandre ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	74
à ton professeur de français ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	75
sur un site internet de façon anonyme?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	76
As-tu peur de faire des fautes de français quand tu parles		
à un ami Wallon ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	77
à un ami Français ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	78
à un ami Bruxellois ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	79
à un ami francophone de Flandre ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	80
à ton professeur de français ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	81
Comment évalues-tu ta pratique du français parlé ?	<input type="checkbox"/> Très insatisfaisant (pratique très difficile) (1) <input type="checkbox"/> Insatisfaisant (pratique difficile) (2) <input type="checkbox"/> Satisfaisant (pratique moyenne) (3) <input type="checkbox"/> Bonne (pratique aisée) (4) <input type="checkbox"/> Très bonne (pratique très aisée) (5)	82
Comment évalues-tu ta pratique du français écrit ?	<input type="checkbox"/> Très insatisfaisant (pratique très difficile) (1) <input type="checkbox"/> Insatisfaisant (pratique difficile) (2) <input type="checkbox"/> Satisfaisant (pratique moyenne) (3) <input type="checkbox"/> Bonne (pratique aisée) (4) <input type="checkbox"/> Très bonne (pratique très aisée) (5)	83
Penses-tu que tu doives améliorer ta pratique du français parlé ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	84
Penses-tu que tu doives améliorer ta pratique du français écrit ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non (2)	85

Si oui, penses-tu que l'école/l'Etat te fournit les moyens d'améliorer ton français ?	<input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Oui, mais pas assez (2) <input type="checkbox"/> Non (3)	86
Chercheras-tu un conjoint francophone ou cela n'a-t-il pas d'importance pour toi ?	<input type="checkbox"/> Conjoint dont la langue maternelle est le français <input type="checkbox"/> Conjoint dont la langue maternelle est le néerlandais (2) <input type="checkbox"/> Peu importe (3)	87
En quelle(s) langue(s) aimerais-tu élever tes enfants ?	<input type="checkbox"/> En français uniquement (1) <input type="checkbox"/> En néerlandais uniquement (2) <input type="checkbox"/> En français à la maison et en néerlandais à l'école (3) <input type="checkbox"/> En néerlandais à la maison et en français à l'école (4) <input type="checkbox"/> Autre : (5)	88
Plus tard, où préférerais-tu habiter ? (une seule solution possible)	<input type="checkbox"/> à Gand (1) <input type="checkbox"/> autre part en Flandre (2) <input type="checkbox"/> à Bruxelles (3) <input type="checkbox"/> en Wallonie (4) <input type="checkbox"/> à l'étranger : (5)	89
Pourquoi ?.....		90
Que penses-tu de la situation actuelle des francophones de Gand ? Quelle évolution prévois-tu ?	<input type="checkbox"/> Demain, il n'y aura plus du tout de francophones à Gand. (1) <input type="checkbox"/> Demain, il y aura moins de francophones à Gand qu'aujourd'hui. (2) <input type="checkbox"/> Demain, il y aura autant de francophones à Gand qu'aujourd'hui. (3) <input type="checkbox"/> Demain, il y a aura plus de francophones à Gand qu'aujourd'hui. (4)	91
Si tu prévois une diminution des francophones , pour quelle raison y aura-t-il moins de francophones à Gand ?	<input type="checkbox"/> parce qu'ils parleront un mélange de français et de néerlandais en guise de français. (1) <input type="checkbox"/> parce que les parents francophones renonceront à éduquer leurs enfants en français. (2) <input type="checkbox"/> parce qu'ils auront tous déménagé dans des régions francophones plus faciles à vivre. (3) <input type="checkbox"/> Autre : (4)	92

B) Entoure si tu es tout à fait d'accord, d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord ou pas d'accord du tout avec les propositions suivantes :

Exemple :

L'anglais est une belle langue.	---	--	-	+	++	+++
---------------------------------	-----	----	---	----------	----	-----

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	
Le français est une belle langue .	---	--	-	+	++	+++	93
Le néerlandais est une belle langue.	---	--	-	+	++	+++	94

L'anglais est une belle langue.	---	--	-	+	++	+++	95
Connaitre le français est utile .	---	--	-	+	++	+++	96
Connaitre le néerlandais est utile.	---	--	-	+	++	+++	97
Connaitre l'anglais est utile.	---	--	-	+	++	+++	98
Le français est pratique pour exprimer mes sentiments positifs .	---	--	-	+	++	+++	99
Le néerlandais est pratique pour exprimer mes sentiments positifs.	---	--	-	+	++	+++	100
L'anglais est pratique pour exprimer mes sentiments positifs.	---	--	-	+	++	+++	101
Le français est pratique pour exprimer mes sentiments négatifs .	---	--	-	+	++	+++	102
Le néerlandais est pratique pour exprimer mes sentiments négatifs.	---	--	-	+	++	+++	103
L'anglais est pratique pour exprimer mes sentiments négatifs.	---	--	-	+	++	+++	104
Le français est une langue de culture .	---	--	-	+	++	+++	105
Le néerlandais est une langue de culture.	---	--	-	+	++	+++	106
L'anglais est une langue de culture.	---	--	-	+	++	+++	107
J'aime le français.	---	--	-	+	++	+++	108
J'aime le néerlandais.	---	--	-	+	++	+++	109
J'aime l'anglais.	---	--	-	+	++	+++	110

C) Questions ouvertes : remplis les pointillés.

<p>Qu'est ce que ça signifie pour toi : « être francophone en Flandre » ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	111
<p>As-tu quelque chose à ajouter concernant le français ou les francophones à Gand ou en Flandre ?</p> <p>As-tu quelque chose à dire à ce sujet qui ne soit pas repris dans les questions ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	112

Annexe 3 : Lettre adressée aux clubs de hockey de Gand¹⁴⁷.

Hulp nodig van Hockey Club om Gentse franstalige jongeren te vinden

Geachte Heer,

Ik ben laatste jaar studente in Romaanse Talen en Literatuur. In mijn eindwerk behandel ik linguïstische representatie van franstalige jongeren in Vlaanderen. Concreet, moet ik een vragenlijst door zoveel mogelijk franstalige jongeren (vanaf 15 tot 25jaar) in Vlaanderen laten invullen. Aangezien dat de volkstelling verboden is, is mijn enige hoop om de franstalige jongeren te bereiken contact te nemen met sportieve verenigingen en jeugdbewegingen. Daarom vraag ik u of het mogelijk is de jonge spelers te ondervragen voor of na een training of match.

De vragenlijst is eenvoudig en neemt ongeveer twintig minuten tijd om in te vullen. Een voorbeeld van vraag is: in welke taal lees je het meest: nl of frans? Aan wie geef je de voorkeur: het Frans van Frankrijk of het Frans van België?

Daarom schrijf ik u om contact te nemen met jullie hockeyploeg en trainers om een data te vinden om mijn vragenlijst te laten invullen.

Dank bijvoorbaat,

Alix Dassargues

Studente in Master 2: Romaanse en Franse Talen en Literatuur
Universiteit Luik

¹⁴⁷ Traduction : Besoin de l'aide des clubs de hockey pour trouver des francophones de Gand

Bonjour Monsieur,

Je suis étudiante en langue et littérature françaises et pour mon travail de fin d'études, j'analyse les représentations linguïstiques des jeunes francophones de Flandre. Concrètement je dois faire remplir un questionnaire très simple à un maximum de jeunes francophones de Flandre (entre 15 et 25 ans). Etant donné que les recensements sont interdits mon seul espoir d'atteindre des jeunes francophones est de passer par les associations sportives et les mouvements de jeunesse. C'est pourquoi je vous contacte pour vous demander s'il est possible de venir interroger vos joueurs francophones avant ou après un entraînement ou un match.

Les questionnaires sont simples et ils prennent environ vingt à vingt-cinq minutes pour être remplis. Ce sont des questions dans le même style que celles-ci : en quelle langue lis-tu le plus souvent ? Préfères-tu le français de France ou le français de Belgique ?

Je vous écris donc pour pouvoir prendre contact avec vos équipes et m'arranger avec les entraîneurs pour pouvoir faire passer mes questionnaires aux joueurs.

D'avance merci,

Alix Dassargues

Etudiante en 2eme Master en Langues et Littératures Romane et Française
Orientation linguïstique à finalité approfondie
Université de Liège

Annexe 4 : Tableau des écarts minimaux nécessaires pour qu'une différence soit significative (Geerkens Provin 2010-2011 : 45)

Des règles de constitution d'un corpus de statistiques historiques

Écarts minimaux nécessaires pour qu'une différence de % soit significative (à 95%)

Taille des échantillons	100	200	300	500	750	1000	2000
100	13,5%	12%	11%	10,5%	10%	10%	10%
200		9,5%	0%	8%	7,5%	7,5%	7%
300			8%	7%	6,5%	6,5	6,5
500				6%	5,5%	5,5%	5%
750					5%	4,5%	4%
1000						4,5%	3,5%
2000							3%

MARTIN, O., *L'analyse des données quantitatives*, Paris, A. Colin, 2009, p. 72.

45

Variables et modalités de réponse

Nom de la variable	Type	Libellé	Modalités
1) Sexe	codée	Sexe de l'enquêté	1 Masculin 2 Féminin
2) Age	numérique	Age révolu de l'enquêté au moment de l'enquête	16 à 24 ans
2') Age/ scol	codée	Groupe d'âge dans lequel se trouve l'enquêté	1 Entre 14 et 18 ans (enseignement secondaire) 2 Entre 19 et 25 ans (enseignement supérieur)
3) LMPère	codée	Langue maternelle du père	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et français
4) LMMère	codée	Langue maternelle de la mère	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et français
4') Couple	codée	L'enquêté est issu d'un couple mixte ou d'un couple de francophones	1 Couple de francophones 2 Couple mixte
5) LSPère	codée	Scolarité du père	1 En néerlandais 2 En néerlandais et en français 3 En français 4 Autre
6) LSMère	codée	Scolarité de la mère	1 En néerlandais 2 En néerlandais et en français 3 En français 4 Autre
7) DiplômeP	codée	Plus haut diplôme décerné à l'un des deux parents	1 Diplôme de l'école primaire 2 Diplôme de l'école secondaire 3 Diplôme de l'enseignement sup. de type court 4 Diplôme de l'enseignement sup. de type long
8) CSPP	codée	Plus haute catégorie de profession des parents	1 CSP1 2 CSP2 3 CSP3

Annexe 5 : Tableau de variables et modalités de réponses

9) EcolesF	ouverte	Ecoles, Hautes Ecoles, Universités fréquentées par l'enquêté	
10) ActF	ouverte	Activités en français pratiquées par l'enquêté	
11) ContF	codée	Type de contact entre l'enquêté et les Français	1 Contact et réseau social inexistant 2 Contact inexistant 3 Contact faible 4 Contact fort
12) ContWB	codée	Type de contact entre l'enquêté et les francophones de Wallonie et de Bruxelles	1 Contact et réseau social inexistant 2 Contact inexistant 3 Contact faible 4 Contact fort
13) QAFrNld	codée	Quantité d'amis francophones de Flandre par rapport aux amis néerlandophones	1 Plus de francophones 2 Plus de néerlandophones 3 Autant des deux
14) LPaMEux	codée	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté à la maison entre eux	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
15) LPaMToi	codée	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté à la maison avec l'enquêté	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
16) LPaMAmi	codée	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté à la maison avec leurs amis	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
17) LPaMag	codée	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté au magasin	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
18) LPaMéd	codée	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté chez le médecin	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français

19) LPaCoif	codée	Langue la plus souvent utilisée par les parents de l'enquêté chez le coiffeur	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
20) LGPMEux	codée	Langue la plus souvent utilisée par les grands-parents de l'enquêté à la maison entre eux	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
21) LGPMToi	codée	Langue la plus souvent utilisée par les grands-parents de l'enquêté à la maison avec l'enquêté	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
22) LGPMAmi	codée	Langue la plus souvent utilisée par les grands-parents de l'enquêté à la maison avec leurs amis	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
23) LGPDehors	codée	Langue la plus souvent utilisée par les grands-parents de l'enquêté en dehors de chez eux	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
24) LEPMai	codée	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses parents à la maison	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
25) LEPMag	codée	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses parents dans les magasins	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
26) LEFMai	codée	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses frères et sœurs à la maison	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
27) LEFMag	codée	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses frères et sœurs dans les magasins	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français

28) LEAmMai	codée	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses amis francophones de Flandre à la maison	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
29) LEAmMag	codée	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses amis francophones de Flandre dans les magasins	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
30) LEAmC	codée	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses amis francophones de Flandre durant les cours	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
31) LEAmSms	codée	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec ses amis francophones de Flandre par sms	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
32) LEptitcopain	codée	Langue la plus souvent utilisée par l'enquêté avec son/sa petit(e) ami(e)	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
33) LJourn	codée	Langue des journaux lus par l'enquêté	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
34) LRevMag	codée	Langue des revues et magazines lus par l'enquêté	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
35) LRomans	codée	Langue des romans lus par l'enquêté	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
36) LJdSoc	codée	Langue des jeux de société de l'enquêté	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français

37) LRadio	codée	Langue la plus écoutée par l'enquêté à la radio	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
38) LTV	codée	Langue la plus écoutée par l'enquêté à la télévision	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
39) LPseudos	codée	Langue la plus utilisée par l'enquêté pour ses pseudos Facebook et MSN	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
40) Lécríte	codée	Langue la plus écrite par l'enquêté	1 Néerlandais 2 Français 3 Autre 4 Néerlandais et Français
41) CapFFFB	codée	Capacité de l'enquêté à discerner le français de France du français de Belgique	1 Oui 2 Non
42) FrPréf	codée	Français préféré par l'enquêté	1 français de France 2 français de Belgique
43) FrPréfP	ouverte	Pourquoi l'enquêté préfère le français de France ou le français de Belgique	
44) NbrFrB	codée	Nombre de français en Belgique selon l'enquêté	1 Un seul français belge 2 Deux français : Wallonie et Flandre-Bruxelles 3 Deux français : Wallonie-Bruxelles et Flandre 4 Trois français : Wallonie, Bruxelles, Flandre 5 autant que de villes belges
45) FrBPréf	ouverte	Le français belge le plus beau selon l'enquêté et pourquoi est-il le plus beau	
46) 2eL	codée	Deuxième langue la plus utile pour trouver un emploi à Gand selon l'enquêté	1 Anglais 2 Allemand 3 Français 4 Espagnol, italien, arabe, etc = langues minoritaires

47) 3eL	codée	Troisième langue la plus utile pour trouver un emploi à Gand selon l'enquêté	1 Anglais 2 Allemand 3 Français 4 Espagnol, italien, arabe, etc = langues minoritaires
48) AccNam	codée	Selon l'enquêté, on parle un français sans accent à Namur	1 Oui 2 Non
49) AccLièg	codée	Selon l'enquêté, on parle un français sans accent à Liège	1 Oui 2 Non
50) AccCha	codée	Selon l'enquêté, on parle un français sans accent à Charleroi	1 Oui 2 Non
51) AccBru	codée	Selon l'enquêté, à Bruxelles on parle un français sans accent	1 Oui 2 Non
52) AccAnv	codée	Selon l'enquêté, à Anvers on parle un français sans accent	1 Oui 2 Non
53) AccGand	codée	Selon l'enquêté, à Gand on parle un français sans accent	1 Oui 2 Non
54) AccQuéb	codée	Selon l'enquêté, à Québec on parle un français sans accent	1 Oui 2 Non
55) AccGen	codée	Selon l'enquêté, à Genève on parle un français sans accent	1 Oui 2 Non
56) AccParis	codée	Selon l'enquêté, à Paris on parle un français sans accent	1 Oui 2 Non
57) AccAutre	ouverte	Selon l'enquêté, on parle un français sans accent autre part	1 Oui 2 Non
58) MeilFr	codée	Selon l'enquêté, l'endroit où on parle le meilleur français	1 Namur 2 Liège 3 Charleroi 4 Bruxelles 5 Anvers 6 Gand 7 Québec 8 Genève 9 Paris 10 Autre

59) Pilule1	codée	Français que l'enquêté aimerait parler tous les jours	1 le français de Gand 2 le français des animateurs tv Belges 3 le français des animateurs tv Français
60) Pilule2	codée	Français que l'enquêté aimerait savoir parler en plus	1 le français de Gand 2 le français des animateurs tv Belges 3 le français des animateurs tv Français 4 aucun français, un seul suffit
61) GMWal	codée	Selon l'enquêté, le français que l'on parle à Gand vaut mieux que le français de Wallonie	1 Oui 2 Non
62) GMBru	codée	Selon l'enquêté, le français que l'on parle à Gand vaut mieux que le français de Bruxelles	1 Oui 2 Non
63) GMAnv	codée	Selon l'enquêté, le français que l'on parle à Gand vaut mieux que le français d'Anvers	1 Oui 2 Non
64) GMFran	codée	Selon l'enquêté, le français que l'on parle à Gand vaut mieux que le français de France	1 Oui 2 Non
65) GMSuis	codée	Selon l'enquêté, le français que l'on parle à Gand vaut mieux que le français de Suisse	1 Oui 2 Non
66) GMQuéb	codée	Selon l'enquêté, le français que l'on parle à Gand vaut mieux que le français du Québec	1 Oui 2 Non
67) CmtParlG	codée	Comment les Gantois parlent le français selon l'enquêté	1 Mieux qu'avant 2 Aussi bien qu'avant 3 Moins bien qu'avant
68) CmtEcrG	codée	Comment les Gantois écrivent le français selon l'enquêté	1 Mieux qu'avant 2 Aussi bien qu'avant 3 Moins bien qu'avant
69) CmtEPaP	codée	Comment l'enquêté estime parler le français par rapport à son/ses parent(s) francophone(s)	1 Mieux que lui/ qu'eux 2 Aussi bien que lui/ qu'eux 3 Moins bien que lui/ qu'eux
70) CmtEEcP	codée	Comment l'enquêté estime écrire le français par rapport à son/ses parent(s) francophone(s)	1 Mieux que lui/ qu'eux 2 Aussi bien que lui/ qu'eux 3 Moins bien que lui/ qu'eux
71) FauEcW	codée	L'enquêté a peur de faire des fautes d'orthographe quand il écrit à un ami Wallon	1 Oui 2 Non

72) FauEcFr	codée	L'enquêté a peur de faire des fautes d'orthographe quand il écrit à un ami Français	1 2	Oui Non
73) FauEcB	codée	L'enquêté a peur de faire des fautes d'orthographe quand il écrit à un ami Bruxellois	1 2	Oui Non
74) FauEcFl	codée	L'enquêté a peur de faire des fautes d'orthographe quand il écrit à un ami francophone de Flandre	1 2	Oui Non
75) FauEcProf	codée	L'enquêté a peur de faire des fautes d'orthographe quand il écrit à son professeur de français	1 2	Oui Non
76) FauEcAno	codée	L'enquêté a peur de faire des fautes d'orthographe quand il écrit de façon anonyme sur un site internet	1 2	Oui Non
77) FauPaWal	codée	L'enquêté a peur de faire des fautes de français quand il parle à un ami Wallon	1 2	Oui Non
78) FauPaFr	codée	L'enquêté a peur de faire des fautes de français quand il parle à un ami Français	1 2	Oui Non
79) FauPaBru	codée	L'enquêté a peur de faire des fautes de français quand il parle à un ami Bruxellois	1 2	Oui Non
80) FauPaFl	codée	L'enquêté a peur de faire des fautes de français quand il parle à un ami francophone de Flandre	1 2	Oui Non
81) FauPaProf	codée	L'enquêté a peur de faire des fautes de français quand il parle à son professeur de français	1 2	Oui Non
82) PratOrE	codée	Évaluation par l'enquêté de sa pratique orale	1 2 3 4 5	Pratique très difficile Pratique difficile Pratique satisfaisante/moyenne Pratique aisée Pratique très aisée
83) PratEcrE	codée	Évaluation par l'enquêté de sa pratique écrite	1 2 3 4 5	Pratique très difficile Pratique difficile Pratique satisfaisante/moyenne Pratique aisée Pratique très aisée
84) AmPratOr	codée	L'enquêté pense qu'il faut améliorer sa pratique du français oral	1 2	Oui Non

85) AmPratEc	codée	L'enquêté pense qu'il faut améliorer sa pratique du français écrit	1 Oui 2 Non
86) EtatAm	codée	L'enquêté pense que l'Etat lui permet d'améliorer ses pratiques	1 Oui 2 Oui mais pas suffisamment 3 Non
87) ConjRech	codée	Type de conjoint recherché par l'enquêté	1 Conjoint francophone 2 Conjoint néerlandophone 3 Pas d'importance
88) LElevEnf	codée	Langue préférée par l'enquêté pour élever ses enfants	1 le français 2 le néerlandais 3 le français à la maison et le néerlandais à l'école 4 le néerlandais à la maison et le français à l'école 5 Autre
89) LieuHab	codée	Lieu préféré par l'enquêté pour habiter	1 Gand 2 Autre part en Flandre 3 Bruxelles 4 Wallonie 5 L'étranger
90) LieuHabP	ouverte	Raisons pour lesquelles choisir ce lieu	
91) EvolFrGa	codée	Évolution prévue par l'enquêté en ce qui concerne la démographie des francophones de Gand	1 Plus du tout de francophones à Gand 2 Moins de francophones à Gand que maintenant 3 Autant de francophones à Gand que maintenant 4 Plus de francophones à Gand que maintenant
92) EvolRais	codée	Raisons pour lesquelles il y aurait une diminution des francophones à Gand	1 Le français se mêlerait au néerlandais en créant une espèce de créole 2 Les parents francophones renonceraient à éduquer leurs enfants en français 3 Les francophones auraient tous déménagé pour aller vivre dans une région francophone plus facile à vivre 4 Autre
93) BelLgFr	codée	Le français est une belle langue	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait

94) BelLgNld	codée	Le néerlandais est une belle langue	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
95) BelLgAng	codée	L'anglais est une belle langue	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
96) UtilFr	codée	Connaitre le français est utile	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
97) UtilNld	codée	Connaitre le néerlandais est utile	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
98) UtilAng	codée	Connaitre l'anglais est utile	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
99) SentPosFr	codée	Le français est pratique pour exprimer les sentiments positifs de l'enquêté	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait

100) SentPosNld	codée	Le néerlandais est pratique pour exprimer les sentiments positifs de l'enquêté	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
101) SentPosAng	codée	L'anglais est pratique pour exprimer les sentiments positifs de l'enquêté	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
102) SentNégFr	codée	Le français est pratique pour exprimer les sentiments négatifs de l'enquêté	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
103) SentNégNld	codée	Le néerlandais est pratique pour exprimer les sentiments négatifs de l'enquêté	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
104) SentNégAng	codée	L'anglais est pratique pour exprimer les sentiments négatifs de l'enquêté	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
105) LgCultFr	codée	Le français est une langue de culture	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait

106) LgCultNld	codée	Le néerlandais est une langue de culture	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
107) LgCultAng	codée	L'anglais est une langue de culture	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
108) AffectFr	codée	J'aime le français	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
109) AffectNld	codée	J'aime le néerlandais	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
110) AffectAng	codée	J'aime l'anglais	1 Non, pas du tout 2 Non 3 Pas vraiment d'accord 4 Plutôt d'accord 5 Oui 6 Oui, tout à fait
111) EtreFrdeFl	ouverte	Signification d'être francophone en Flandre selon l'enquêté	
112) AjoutsE	ouverte	Remarques et ajouts éventuel(le)s de l'enquêté	

Table des tableaux et figures

Tableaux

Tableau 1 : Distribution des langues maternelles des parents des enquêtés	53
Tableau 2 : Résultats des questions 11 et 12	53
Tableau 3 : Résultats de la question 87	55
Tableau 4 : Résultats croisés des questions 87 et 88	56
Tableau 5 : Distribution de la proportion d'amis francophones selon la classe d'âge	58
Tableau 6 : Distribution de la langue parlée avec son/sa petit(e) ami(e) selon l'âge	59
Tableau 7 : Distribution de la langue utilisée pour l'écriture des pseudonymes dans les réseaux sociaux par les enquêtés selon leur âge	59
Tableau 8 : Résultats des questions 15, 21, 24 et 26	63
Tableau 9 : Résultats de la question 28	64
Tableau 10 : Résultats des questions 25 et 27	65
Tableau 11 : Résultats des questions 29 et 30	65
Tableau 12 : Distribution de la langue d'écriture des enquêtés selon leur âge.....	66
Tableau 13 : Résultats de la question 31	66
Tableau 14 : Résultats des questions 33 à 38	67
Tableau 15 : Résultats des questions 14 et 20	68
Tableau 16 : Résultats des questions 16 et 22	68
Tableau 17 : Résultats des questions 17 à 19	69
Tableau 18 : Résultats de la question 23	69
Tableau 19 : Langues utiles après le néerlandais pour trouver un emploi à Gand	73
Tableau 20 : Résultats des questions 48 à 57	77
Tableau 21 : Résultats de la question 58	77
Tableau 22 : Résultats des questions 41 et 42	78
Tableau 23 : Résultats croisés des questions 59 et 60	80
Tableau 24 : Résultats des questions 67 à 70	82
Tableau 25 : Volonté d'amélioration des pratiques linguistiques	84
Tableau 26 : L'enquêté et son professeur de français	85
Tableau 27 : Résultats des questions 71 à 81	86
Tableau 28 : Insécurité linguistique et sexe	89
Tableau 29 : Résultats de la question 44	93
Tableau 30 : Avenir de la francophonie à Gand selon les enquêtés	94
Tableau 31 : Lieu de résidence préféré par les enquêtés	95
Tableau 32 : Opinion des enquêtés envers la politique linguistique flamande.....	95

Figures

Fig. 1 : Nombre de témoins par sexe	49
Fig. 2 : Nombre de témoins par âge	50
Fig. 3 : Catégories socioprofessionnelles des parents des enquêtés	51
Fig. 4 : Le plus haut diplôme obtenu par les parents de l'enquêté	52
Fig. 5 : Évaluation de l'esthétique des langues par les enquêtés	71
Fig. 6 : Évaluation de la culturalité des langues par les enquêtés	71
Fig. 7 : Évaluation de l'utilité des langues par les enquêtés	72
Fig. 8 : Évaluation de l'expressivité positive des langues par les enquêtés	74
Fig. 9 : Évaluation de l'expressivité négative des langues par les enquêtés.....	75
Fig. 10 : Évaluation de l'affectivité des enquêtés envers les langues.....	75
Fig. 11: Auto-évaluations des pratiques orales.....	83
Fig. 12 : Auto-évaluations des pratiques écrites.....	83
Fig. 13 : Moyennes des évaluations des enquêtés concernant leurs pratiques	86
Fig. 14 : Insécurité/sécurité linguistique des enquêtés à l'écrit.....	87

Table des matières

Introduction	1
1. Quelle communauté ?.....	6
1.1. Une communauté difficile à circonscrire	6
1.1.1. Un héritage historique.....	6
1.1.2. Une communauté politiquement inexistante.....	12
1.1.3. Une communauté sociolinguistiquement homogène ?	14
1.2. Quels francophones de Flandre pour notre enquête ?	22
1.2.1. Parent francophone et scolarité en néerlandais.....	23
1.2.2. Gantois.....	23
1.2.3. Entre 15 et 25 ans	24
2. Méthodologie.....	27
2.1. Hypothèses de recherche.....	27
2.2. Questionnaires, observations ou entretiens ?	29
2.3. Le questionnaire.....	30
2.3.1. Élaboration du questionnaire	31
2.3.2. Explication des questions	33
2.4. L'échantillonnage.....	35
2.4.1. Un échantillon représentatif ?.....	35
2.4.2. Un échantillon modeste	36
2.5. La passation de l'enquête	37
2.5.1. Choix du moyen de diffusion de l'enquête.....	37
2.5.2. Description des réseaux sociaux contactés	38
2.5.3. Circonstances des rencontres	40
2.5.4. Facteurs influençant les réponses des enquêtés	41
2.6. Dépouillement de l'enquête	44
2.7. Techniques d'analyse des résultats de l'enquête.....	45
2.7.1. Comptage et tableaux croisés	45
2.7.2. Traitements statistiques	46
3. Résultats de l'enquête	48
3.1. Un échantillon pratiquement équilibré.....	48
3.1.1. Un échantillon mixte.....	48
3.1.2. Les plus jeunes et les plus vieux : deux classes d'âge équilibrées.....	49
3.1.3. Un échantillon privilégié au vu des CSP des parents	50
3.1.4. Un capital symbolique élevé.....	51
3.1.5. Peu de couples mixtes « francophone-allophone ».....	52
3.2. Structure et fonctionnement d'une communauté particulière	53
3.2.1. Une communauté ouverte sur le reste de la francophonie ?	53
3.2.2. Reproduction du cadre familial	55
3.2.3. Des réseaux sociaux relativement fermés.....	56
3.2.4. Une entrée progressive dans les réseaux francophones	57
3.2.5. Une identité ?.....	60
3.3. Représentations des pratiques linguistiques.....	62
3.3.1. Des questions perfectibles	62
3.3.2. L'enquêté et son usage de la langue française.....	63
3.3.3. Les pratiques des parents et grands-parents des enquêtés	68
3.4. L'image du français face à celles du néerlandais et de l'anglais	70

3.4.1. De la beauté de la langue française.....	70
3.4.2. Le français, langue de culture par excellence	71
3.4.3. Sur l'utilité des langues	72
3.4.4. Trois langues égales dans leur expressivité	74
3.4.5. Le français, langue préférée des enquêtés	75
3.5. Normes et sous-normes linguistiques.....	76
3.5.1. Quelques lieux influents	77
3.5.2. Norme bruxelloise ou parisienne ?	78
3.5.3. Quelles variétés en Belgique ?.....	79
3.5.4. Hiérarchisation des normes.....	80
3.6. Sécurité et insécurité linguistiques.....	81
3.6.1. Un faisceau d'indices.....	82
3.6.2. Facteurs intervenant dans la sécurité et l'insécurité linguistiques	84
4. Les francophones de Flandre au fil du temps.....	90
4.1. Résultats de Wilmars et Van den Branden.....	90
4.1.1. Caractéristiques de la communauté	90
4.1.2. Évolution des pratiques linguistiques	91
4.1.3. Normes et sous-normes linguistiques	92
4.2. Quel avenir pour cette communauté ?.....	94
4.2.1. Évolutions prévues par les enquêtés	94
4.2.2. Le futur incertain de la francophonie en Flandre.....	95
Conclusion.....	98
Bibliographie.....	101
Annexes	109
Table des tableaux et figures	131
Table des matières	132